le franco albertain

Mercredi 5 avril 1978 Volume 11 Numéro 14 "le mini-quotidien de l'Alberta" 25cents

Festival du Printemps de la SFCC

Ouverture de la bibliothèque de la SFCC.

(Calgary-G.T.) Plus de deux mille livres en langue française sont désormais accessibles à la population de la région de Calgary. La Société Franco-Canadienne de Calgary n'a en effet rien ménagé pour faciliter l'accès à sa nouvelle bibliothèque qu'elle inaugurait samedi dernier le 1er avril au 1809 - 5e rue (sud-ouest). Il n'en coûte effectivement rien aux intéressés pour avoir leur carte de membre et ces derniers deviennent automatiquement membre à vie de la bibliothèque. Les livres offerts au public sont exclusivement en français et couvrent la plupart des sujets offerts par une bibliothèque d'une telle envergure. On y trouve des livres de contes et d'histoire, des romans, des recueils de poèmes, des dictionnaires et encyclopédies, etc... Des oeuvres du fléché sont aussi en vente à la bibliothèque. La population anglophone est évidemment fortement encouragée à faire usage des services offerts par la bibliothèque; plusieurs jeunes anglophones auraient déjà manifesté leur désir de devenir membre de la bibliothèque, selon Michèle Paquet, responsable. Les heures d'ouverture de la bibliothèque sont de 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi et de 11h00 à 15h00 le samedi.

Suite à la page 2



M. Glenn Campbell



M. Guy Pariseau

Participation ou Manque de Participation à la Société Franco-Canadienne de Calgary

Voir page 6

Courrier de deuxième classe

Société Canadienne du Microfilm
19 Le Royer
MONTREAL 125, P.Q.
H2Y 1W4
nov. 77

Cette semaine:

Festival du Printemps de la SFCC

Suite de la page 1

"Louis Riel, Poésies de Jeunesse"

Le "Festival du Printemps" de Calgary a permis aussi le lancement de trois oeuvres d'auteurs locaux: M. Glen Campbell a lancé son livre "Louis Riel, Poésies de Jeunesse"; M. Guy Pariseau a lancé son livre "L'Envers des Jours" (voir Franco, éd. 08.02.78); on a introduit aussi l'oeuvre de Georges



Le maire de Calgary M. Ross Alger coupe le ruban lors de l'ouverture officielle de la Bibliothèque de la SFCC

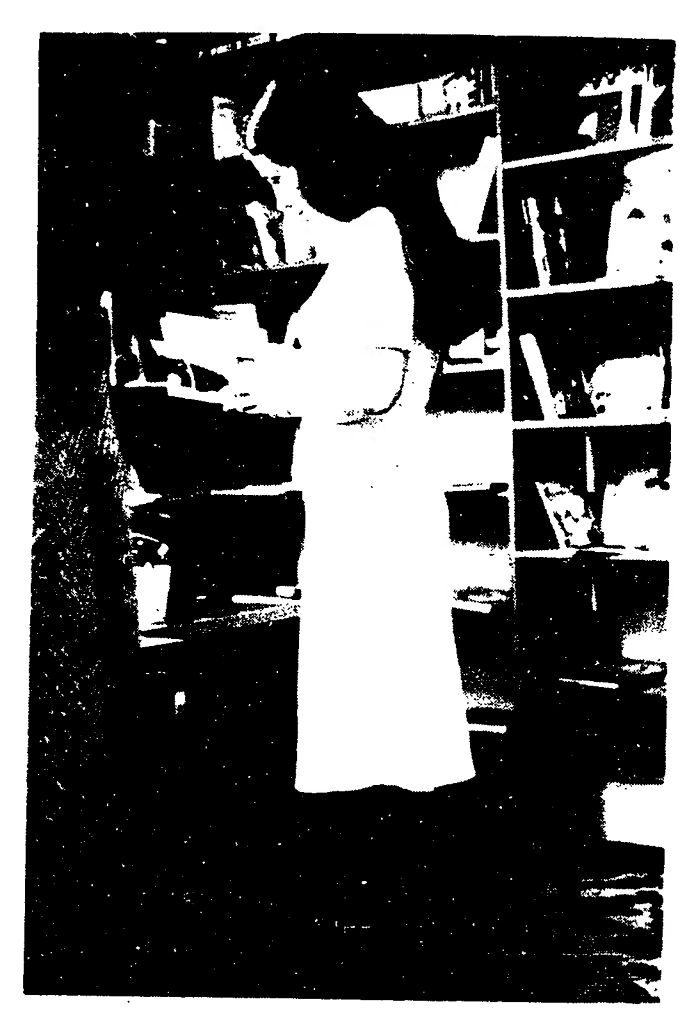


Bugnet, "Poèmes" (voir Franco, éd. 01.03.78). M. Glen Campbell est professeur agrégé au département des études romanes à l'Université de Calgary. Il enseigne la littérature française du XVIIIe siècle et la littérature canadienne.

Selon M. Campbell, les poésies de jeunesse de Louis Riel ont certes une valeur poétiques, mais elles ont surtout une valeur documentaire. L'oeuvre de Louis Riel est en effet prosaïque, en dialectique constante entre l'oeuvre lyrique et l'oeuvre socio-politique, engagée. Entre l'élan du poète et le désir de promotion sociale du métis, Louis Riel dévait en effet progressivement pencher vers le second.

Ce penchant vers l'homme politique, plutôt que vers le poète, se dégage nettement des écrits de Louis Riel au cours de sa vie, toujours selon M. Campbell. Cette volonté de s'engager sur le plan socio-politique se retrouve d'ailleurs clairement dans la poésie de jeunesse de Riel. Par exemple: "... Il souffre des affronts de sa race maudite...". M. Campbell projette la publication d'un deuxième livre qui reprendrait les oeuvres complètes de Louis Riel.

Suite à la page 9



Michèle Paquet, responsable pour la Bibliothèque de la SFCC

MEMO

AVRIL

6 Comité d'éducation-Legal-Morinville
Soirée d'éducation
Gymnase de l'école George P. Vanier
8h00 p.m.

16 Cercle Francophone de St-Albert
Partie de cartes
Salle Communautaire de St-Albert, rue Perron
8h00

18 18h00
Club Richelieu
Souper d'affaires
Mayfield Inn

Soirée d'Information pour les Parents de St.Albert

Le 21 mars 1978, une rencontre avait lieu pour tous les parents intéressés au programme d'immersion à Saint-Albert.

Le surintendant de la Commission scolaire 3, M. Zielinski, a énoncé les buts et les grandes lignes de leur politique envers le programme d'immersion, de la Maternelle à la 3e Année. La question de la transportation fut discutée et on jugea nécessaire que le programme soit offert à un endroit central afin d'en faciliter le transport.

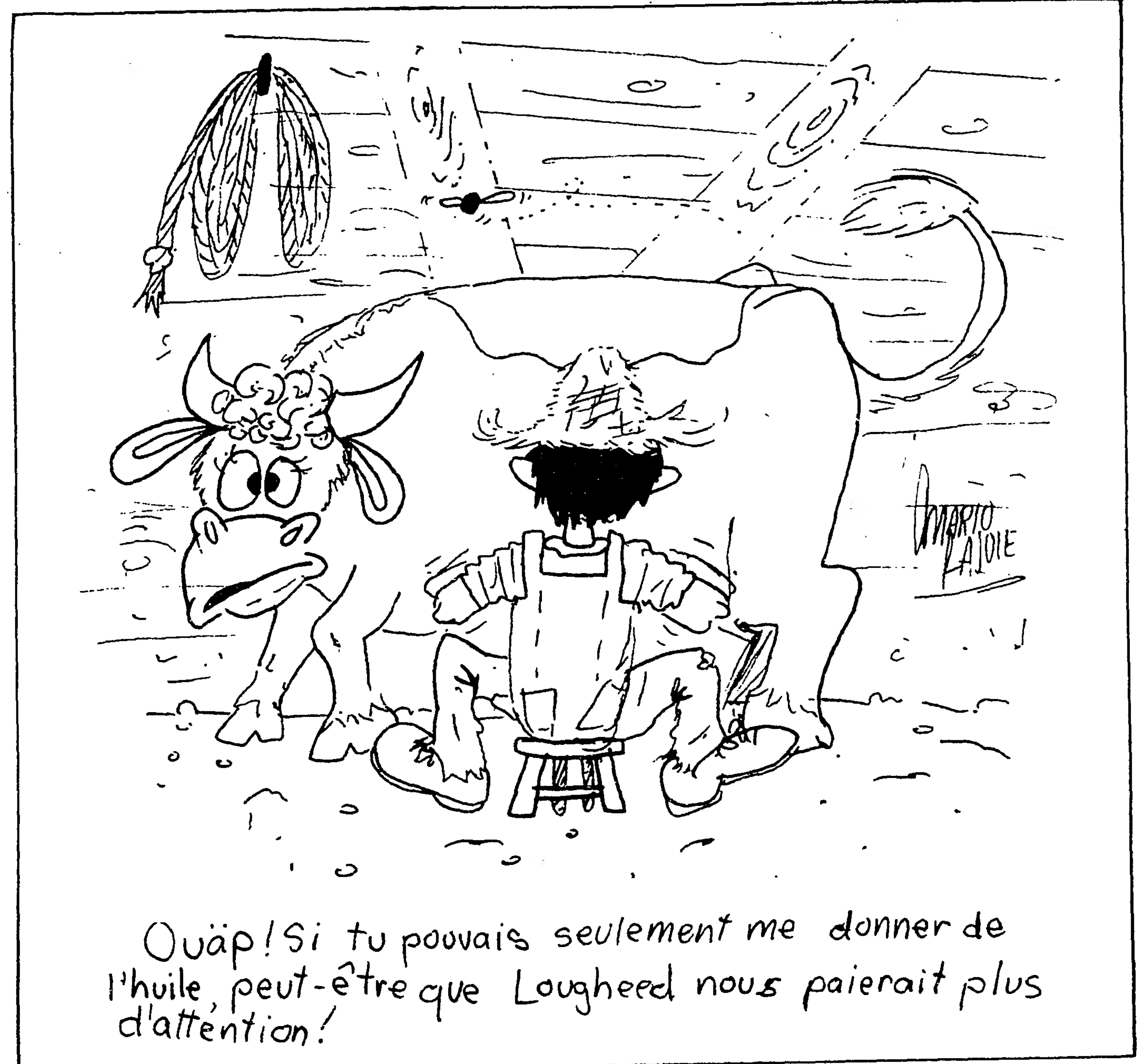
Les programmes seront développés en phases successives, annuellement, débutant avec la Maternelle et la 1ère Année, dès l'automne 1978. L'entente conclue avec les Ecoles catholiques d'Edmonton sera maintenue, c'est-à-dire que les frais de scolarité et de transportation seront défrayés par la Commission scolaire de Saint-Albert pour les enfants des niveaux scolaires qui ne seront pas offerts à Saint-Albert.

M. G. Soetart, assistant-surintendant exposa brièvement les processus d'évaluation, d'inscription et d'examens pour les enfants qui s'inscriront au programme de la Maternelle ou de la 1ère Année.

Plus de 70 parents assistaient à cette réunion, laquelle avait lieu à l'Ecole V.J. Maloney et au moment de former un Comité consultatif de 5 ou 6 parents, une vingtaine de personnes se sont offertes spontanément. Il y aura prochainement un atelier pour mieux répondre aux diverses questions des parents en cause.

Les formulaires d'inscription pour la Maternelle et la 1ère Année d'immersion française à Saint-Albert peuvent s'obtenir au District 3 de Saint-Albert, à l'adresse suivante:

6 avenue Saint-Vital
Saint-Albert (459-7711)







Faculté Saint-Jean

Une soirée honorifique soulignait la graduation de vingt-quatre finissants de la Faculté Saint-Jean vendredi dernier



EDITORIAL

LES GRANDES RETROUVAILLES

L'Hon. Maxwell Valden a présenté au Parlement canadien le septième rapport annuel du Commissaire aux Langues officielles. Le rapport présente les titres suivants: la question linguistique et l'unité nationale; l'administration des Langues officielles; les groupes minoritaires — l'éducation; les problèmes de gestion; l'appréciation des ministères et agences les plaintes; et enfin Langue et Aviation.

Une table des matières imposante donc et un rapport qui peut faire peur par ses 184 pages. Mais un vocabulaire précis, un langage clair et un style "avec un brin d'humour", qui avaient caractérisé les écrits de M. Keith Speicer, se retrouvent aussi dans le rapport de l'Hon. Maxwell Valden.

Un chapitre, entre autres, distingue le rapport de l'Hon. M. Valden: "Les journaux francophones: de grands oubliés". Le Commissaire dénote d'abord la négligence dont font preuve les ministères et agences du Gouvernement fédéral auprès de la presse francophone des diverses régions du Canada. Point intéressant à souligner, l'Hon. M. Valden ne parle pas des journaux francophones hors Québec mais bien du Canada.

Le Commissaire critique cette attitude des ministères et agences du Gouvernement du Canada au nom du droit à l'information en français pour les groupes minoritaires francophones. Les annonces et avis publics par l'administration fédérale s'adressant à tous les Canadiens, et la Loi sur les Langues officielles exigeant que ces communications se fassent dans les deux langues officielles, les ministères et agences devraient donc publier leurs annonces et leurs avis publics dans les hebdos francophones, puisque les quotidiens francophones sont exceptionnels.

"Dans les régions où il n'existe pas de quotidien de langue française, il va sans dire qu'il faut avoir recours aux hebdomadaires ou aux périodiques!" En déplorant le fait que "l'emploi systématique" de ces journaux ne soit pas encore passé dans les moeurs des organismes fédéraux, l'Hon. M. Valden endosse à sa manière l'idéologie du "mini-quotidien" développée par l'Association de la Presse Francophone Hors Québec.

Le Commissaire aux Langues officielles termine ce chapitre sur les grands oubliés que sont les journaux francophones en soulignant "qu'il espère avoir assez insisté sur cette question pour être bien compris". Le Franco-Albertain, et sans aucun doute l'APFHQ, le souhaitent aussi ardemment.

En collaborant ainsi à mettre sur la place publique cette question pour le moins agaçante de la publication quasiment nulle des annonces et avis des agences et ministères du Gouvernement fédéral dans les journaux francophones, l'Hon. Maxwell Valden ne sera certes pas oublié par l'histoire de la presse francophone du Canada. Il aura marqué, officiellement du moins, le moment des "grandes retrouvailles" entre la presse francophone et la place publique, le moment de la sortie de la clandestinité des journaux francophones, la reconnaissance, au moins par une instance fédérale, de l'existence de la presse francophone à l'extérieur de la province de Québec. La parole est maintenant au Conseil du Trésor.

Gaëtan Tremblay

Opinions Libres

loin...très loin

Monsieur le rédacteur,

C'est loin, oui très... très... loin l'ouest canadien. J'aimerais me laisser croire que c'est l'unique raison pour laquelle je reçois mon Franco-Albertain trois ou quatre semaines après publication. Toutefois, j'ai mes convictions sur ce problème, lorsqu'à St-Albert, qui est environ à huit ou neuf milles du Franco, très souvent, il se passait huit jours avant la livraison — c'est très loin aussi... La même chose doit encore se produire pour les gens de Beaumont et St-Albert. Les bureaux de poste d'Edmonton et St-Albert tenaient leurs lignes téléphoniques rouges quand la livraison de mon journal n'était pas faite de peur d'avoir mon appel et d'avoir à m'expliquer la raison du retard. Nous savons tous que la seule raison, un journal français, pour l'Alberta c'est une marque noire sur la carte.

Il faut vivre seulement quelques mois au Québec pour voir comment les anglophones sont bien ici, rien d'étonnant qu'ils veulent y rester pour peut-être finir par tout englober. Les lois du Québec les protègent partout, de la naissance à la tombe, pourquoi partir? Si l'Alberta et les autres provinces de minorités francophones avaient la moitié des droits (je dis bien droits, le reste du pays, c'est un privilège, le français, qu'on nous accorde) que le Québec donne aux anglophones, personne n'oserait ouvrir la bouche pour se plaindre, d'ailleurs il faut être assez logique pour au moins s'apercevoir qu'on devient presqu'endormi (malheureusement certains des nôtres le sont complètement) à force de manger les miettes qu'on veut bien nous donner de temps à autre, ça quand il en reste après avoir très bien fait manger les anglophones du Québec.

Pour ma part, c'est bon d'être au Québec, de pouvoir s'exprimer en français sans risquer le dicton qu'on connait si bien, le "speak white if you want to live here". C'est très beau le Bas St-Laurent, Rimouski est à environ 30 milles de ma place natale, Baie-des-Sables. Les gens sont très sympathiques et accueillants, la vie n'a pas la vitesse de l'ouest, ça fait du bien de ralentir un peu, de prendre le temps de dire bonjour à son voisin, etc...

Maurine vient de faire une courte visite en Alberta, elle voulait simplement voir ses amis qui sont nombreux.

Je voudrais en profiter pour saluer mes amis de là-bas, tout spécialement le Cercle Francophone de St-Albert qui se débrouille très bien, Mme Lucienne Brisson, secrétaire, qui fait un reportage fantastique — salut Lucienne!

Au revoir à tous.

Corinne et Maurine Sullivan
Rimouski.

une loi 101 là-bas, ce serait une victoire

Monsieur le rédacteur,

Corinne, ma cousine de l'Alberta, je l'ai enfin reçue chez moi. Incroyables tous ces souvenirs accumulés pendant une absence de quarante-cinq ans. Nous avons jasé de tout, de la parenté, etc. Nous avons même discuté de l'actualité. Ici une conversation des plus sérieuses puisqu'il s'agissait rien de moins que de refaire un pays mal fait.

Par elle, j'écoutais la voix bellement française d'un million de nos frères francophones hors Québec. Je reconnus la magnanimité, la grandeur, le courage de cette lutte épique des nôtres là-bas. Ah, qu'ils sont grands nos frères de l'ouest, même "blessés" et plus ou moins abandonnés par le Québec, en ce soir du 15 novembre, un Québec euphorique, tout entier à son triomphe personnel. Triomphe narcissique et facile — Comme me le fit bien voir... à côté de leur travail difficile. Peut-être pour nous, qu'à vaincre sans péril, on triomphe sa gloire? ... Peut-être...

Elle m'a parlé des "Héritiers de Lord Durham", des francophones, d'une assimilation implacable! En particulier elle me fit bien comprendre leur détermination collective d'occuper la région de St-Albert comme des citoyens à part entière.

"Aucune tentative d'anglicisation et d'américanisation ne peut désormais nous atteindre. Notre refus est global. Même si les Québécois ne semblent pas percevoir le caractère tragique du million de sinistrés que nous sommes, nous de la Fédération des Francophones hors Québec, nous n'acceptons pas de nous renier nous-mêmes, de renoncer à notre substance de nous départir du patrimoine que nos pères nous ont légué. On parle trop au Canada de la minorité anglaise du Québec, alors qu'on garde un silence stratégique sur la minorité française des autres provinces. Si nous avions une loi 101 là-bas, ce serait une victoire. On ne songerait même plus à se plaindre."

Merci de ta visite Corinne. Ta voix française, ton attachement malgré tout à ton Québec, à ta parenté d'ici, ta détermination à continuer le

Suite à la page 5

OPINIONS LIBRES

Suite de la page 4

bon combat, tout m'a bien fait comprendre que le Québec ne saurait sans lâcheté, sans trahison, abandonner ses frères dispersés.

Ah! cette voix, tel qu'un zéphir ondulant les blés d'or des Prairies, je voudrais t'écouter encore.

Ton cousin,
Charles-Aimé Poirier

toute une "game"

Monsieur le rédacteur,

Aux U.S. la chanson demande encore "Who is Sylvia?".

En Alberta, on n'a plus à se le demander: Sylvia c'est notre grande cinéaste.

Mais à CBXFT, on se demandait encore hier soir: le nom d'la game, c'est quoi? Si l'nom d'la game c'est "stagnation" (culturelle et linguistique) c'est pas fini la game.

Au Québec, le nom d'la game c'est "joual".

Es-tu game d'en rouler un "pareil comme" ça au Québec et revenir nous le montrer?

Es-tu game d'aller en France, et de faire du même et du pareil?

Le grand Fénelon, de sa lettre adressée à l'Académie Française, et ignorée d'elle, lui a dit ce que c'était le nom d'la game: "circonlutions" et "contrainte" (manque du mot juste? manque de "juste le mot"!)

"Pourquoi ne viendrions-nous pas à bout de faire ce que les Anglais font tous les jours? " (Fénelon)

Ca se serait trouver "juste le mot" et non fabriquer des paraphrases, ce serait s'adapter et adopter un néologisme (quel cran!)

Parfois même adopter le mot juste! Par exemple: si le chauffeur d'automobile tient un "volant", qu'est-ce que tient l'aviateur?

On ne meurt pas, on se tue!

Le Français ne meurt pas, il se tue, parce qu'il s'est tu, et se tait, en abhorrant les néologismes, même sensés.

Même l'ACFA fait du membership, s'y plaît et s'en tait.

T'as pas fini, Sylvia!

Un ami,
B.J. Tremblay

Ontario Bilingue

M. le rédacteur,

La langue française a été officielle au Canada depuis 1534, lors de la prise de possession officielle de la colonie par Jacques Cartier au nom du roi de France.

La langue anglaise a été officielle au Canada depuis l'accueil qui lui a été fait vers 1763, au temps du traité de Paris, grâce au pouvoir de s'imposer qu'avaient ceux qui la parlaient.

Si la langue française est officielle au Canada, comment peut-elle ne pas l'être dans la province d'Ontario? Depuis quand la partie ne tire-t-elle pas son caractère du tout? Depuis quand la partie peut-elle ne pas participer à la nature du tout? La province d'Ontario s'en vient-elle séparatiste? N'est-elle pas une province comme les autres?

Si l'Ontario, les territoires du Nord-Ouest ou quelqu'autre partie du Canada n'est pas au moins officiellement bilingue, eh bien, moi qui vous parle n'aurai jamais été canadien! Si l'Ontario n'est pas au moins officiellement bilingue, eh bien, j'ai menti chaque fois que j'ai dû répondre de ma nationalité! J'aurai menti parce que j'aurai moi-même été trompé; mais je n'en aurai pas moins au moins matériellement menti!

Ma patrie est française. Il n'est pas exclu qu'elle puisse être à la fois autre chose. Mais elle doit être française. Une contrée qui n'est pas française ne peut pas être ma patrie. "La patrie est là où on est bien", a dit Cicéron.

Si l'Ontario n'avait déjà été bilingue, c'est-à-dire, terre d'accueil aux ressortissants également de l'une ou de l'autre communauté linguistique, dont la langue est officielle au pays, la loi fédérale sur les langues officielles n'aurait jamais été votée. Bien plus, ce n'est pas la loi fédérale sur les langues officielles qui a rendu le Canada bilingue. Il l'était déjà assûrément! Autrement, cette même loi n'aurait jamais été édictée. Qui irait prétendre que les représentants des provinces à majorité anglaise à Ottawa auraient réellement eu le choix de nier au Canada son caractère bilingue et qu'ils ne s'en seraient pas prévalu?

Le gouvernement de l'Ontario dénie effrontément aux Canadiens de langue française l'exercice de leur droit à des services publics d'Etat dans leur idiome propre. Cet intolérable dénie de justice n'affecte pas que les Ontariens, mais tous les Canadiens: qu'on se souvienne de l'aventure d'hier du maire de Hull et qu'on s'appitoye sur le sort fait aujourd'hui aux Giguères et aux Filions. C'est ce qui fait se tordre de douleur l'unité (sic) canadienne.

Cependant, fort heureusement, le droit de la communauté ontarienne francophone à l'existence ne dépend pas du bon vouloir du premier ministre de l'Ontario ni de celui de madame le lieutenant-gouverneur! Ceux-ci ne peuvent tout au plus par leur passivité que freiner la francophonie dans l'exercice de ses droits dont le fondement est inébranlable et participe à la solidité du pays lui-même.

Autrement, la condition d'otages à laquelle se trouvent réduits les francophones en Ontario et ailleurs au pays, dans la privation de la jouissance de leurs droits fondamentaux, depuis le vice-roi et son épouse (otages volontaires, mais otages quand même) jusqu'aux plus humbles résidents ou citoyens de passage, serait difficilement supportable.

Arnaud Voyer, avocat
Hull



SCOUTISME

CASTORS

La loi des Castors répond aux besoins du garçon de 6 à 8 ans. Il a du plaisir à la colonie, il joue, fait du bricolage, apprend à partager, exécute des danses et des chants. Il travaille très fort pour tout faire de son mieux. Il aide sa famille et ses amis. Il apprend à partager, à devenir plus responsable et il respecte la nature. Il commence à s'ouvrir aux merveilles d'un monde nouveau et de Dieu le Père (Catéchèse des 1ère, 2e et 3e années).

LES LOUVETEAUX

(9-10-11 ans) sont nos plus jeunes scouts. Ce sont Ti-Pierre et Ti-Jean qui découvrent différents aspects de leur vie sociale, en essayant de faire de leur mieux et de faire plaisir à

Suite à la page 34

scène canadienne

A L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS partage de responsabilités au niveau exécutif



M. Oscar MERCURE, C.A.

(Ensemble 24-2-78)

Monsieur René Massicotte, f.s.a., f.i.c.a., accédait récemment au poste de directeur général de l'Assurance-Vie Desjardins. Au moment de sa nomination, il occupait, au sein de la même entreprise, le poste de directeur général adjoint, Service des assurances aux caisses.

Monsieur Oscar Mercure, c.a., qui assumait jusqu'à ce jour les fonctions de président et de directeur général, continuera d'agir à titre de président de la Compagnie.

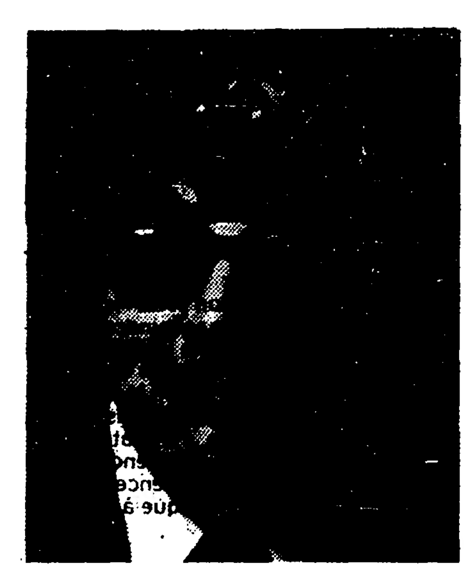
C'est armé d'une connaissance approfondie de l'assurance-vie et d'une solide expérience en ce domaine que Monsieur Massicotte accède à sa nouvelle fonction.

Diplômé de l'Université de Laval, Fellow de la Société des Actuaires et de l'Institut Canadien des Actuaires, il est entré au service de l'Assurance-Vie Desjardins en 1958. D'abord affecté au secteur de l'assurance collective, il fut par la suite, promu successivement à des postes de direction aux secteurs de l'assurance individuelle, puis de l'assurance collective et enfin des assurances aux caisses.

L'Assurance-Vie Desjardins a été fondée en 1948 par les caisses populaires. Elle compte aujourd'hui quelque six cents employés rattachés à son siège social, à Lévis, et à ses bureaux et agences répartis à travers tout le Québec.

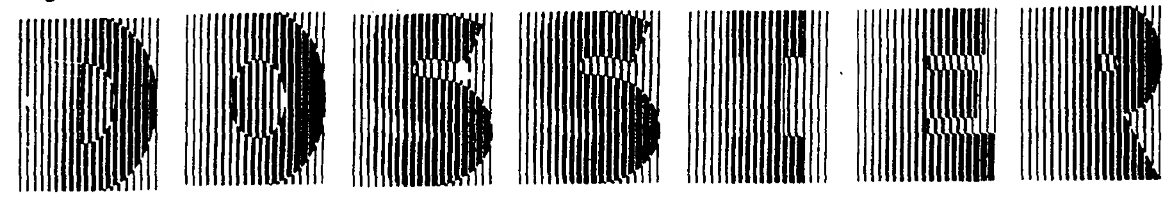
Avec un volume de plus de $8 milliards d'assurances-vie en vigueur, l'Assurance-Vie Desjardins se classe présentement au premier rang des compagnies d'assurance-vie faisant affaire au Québec.

M. René MASSICOTTE



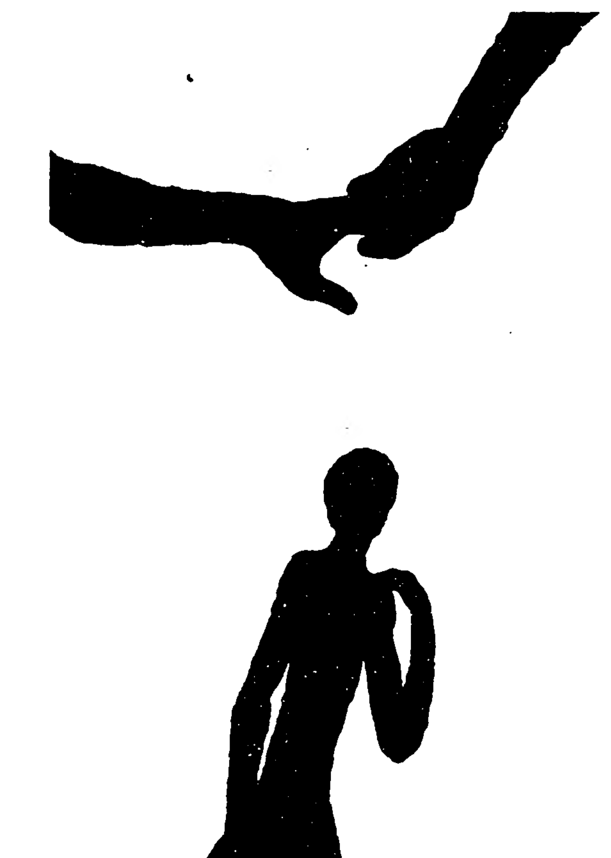
L'AVD n'est pas inconnue des Franco-Albertains. C'est à cette institution de prestige que l'ACFA doit son service de "SECURITE FAMILIALE". Plusieurs Caisses Populaires et organismes économiques de Chez-nous se prévalent de leurs services également.

Félicitations et voeux de succès au nouveau directeur-général M. René Massicotte.



Rapport présenté aux Directeurs et Actionnaires de la SFCC par le Comité Ralliement-Participation. La deuxième partie du rapport présente une liste de quelques moyens jugés essentiels pour la promotion d'une collectivité en contexte minoritaire. Cette liste de moyens, tirée du rapport "C'est le Temps ou Jamais", a servi d'occasion au Comité pour présenter quelques statistiques et recommandations.

De la Participation ou Manque de Participation à la Société Franco-Canadienne de Calgary



Moyens essentiels pour la promotion d'un groupe en contexte minoritaire

Les moyens essentiels pour la promotion d'une collectivité en contexte minoritaire sont:

— il doit avoir accès aux techniques d'information, c'est-à-dire, posséder des moyens parallèles à ceux de la majorité;

— il doit entretenir des relations étroites et vivantes entre les groupements francophones;

— il doi' profiter d'une immigration constante qui renouvelle l'essor vital;

— il doit assurer un système d'éducation qui favorise et garantit la langue et la culture à tous les niveaux scolaires;

— il doit voir à ce qu'il y ait des lieux (centres) de rencontre et de développement qui favorisent l'épanouissement culturel à tous les niveaux.



Accès aux techniques d'information

Le titre de ce paragraphe ne représente qu'une partie du problème. Avoir accès à des techniques d'information n'est pas en soi un moyen complet de promotion d'une collectivité. Il faut encore que la collectivité veuille bien s'en servir. Nous avons la radio, la télévision et un journal hebdomadaire, "Le Franco". Mais il n'y a que 22 pour cent de nos francophones qui écoutent souvent les programmes locaux et 32 pour cent, les programmes nationaux. Les statistiques pour la télévision ne sont pas meilleures: 19 pour cent regardent souvent les programmes locaux et 28 pour cent regardent souvent les programmes nationaux. Chose surprenante, Le Franco mène avec un pourcentage de 33 pour cent qui le lisent. Ici une fois de plus, la contradiction entre normes et actions devient évidente si l'on considère que 86 pour cent et 77 pour cent pensent que la télévision et la radio françaises vont aider à maintenir le français à Calgary.

Cette participation très restreinte à des institutions et services que nous croyons fermement va sauvegarder notre langue et notre culture devient quasi-omniprésente. Il faut donc non seulement offrir des services mais aussi inciter nos francophones à s'en servir.

Il est aussi impératif que nos francophones soient mieux informés. Combien d'entre nous savent ce qu'est la FFHQ? ou même l'ACFA? ou même pire la SFCC? Combien d'entre nous savent quelle est la position de notre Société Franco-Canadienne de Calgary sur l'éducation? sur l'unité nationale? sur le multiculturalisme? A-t-elle une position? ? ?

Combien d'entre nous ont une idée de notre rôle dans la guerilla idéologique qui fait rage entre le fédéralisme et le séparatisme? Serons-nous la première victime? (Si vous avez regardé l'interview de notre premier ministre au programme "Télescopie" le dimanche 10 octobre, vous serez d'accord avec nous que nous sommes la "balle" dans cette partie de ping-pong idélogique...).

Il incombe à l'administration, ou (pour nous servir du synonyme courant) à l'élite de nous renseigner. Il n'y a rien de plus élitiste et de plus présomptueux que d'assumer que nous ne sommes pas intéressés et que c'est une perte de temps et d'argent que d'essayer de nous informer... Dans ce but, chaque bulletin de la Société Franco-Canadienne pourrait et devrait contenir un éditorial ou même un très court article sur les problèmes actuels. Des photocopies de tous communiqués de presse, coupures de journaux et autres documents devraient être envoyés régulièrement et à temps à tous nos francophones ou du moins aux directeurs.

Ce n'est pas en faisant l'autruche que nous allons échapper aux conséquences des évènements politiques.

Relations avec les autres groupements francophones

A part ceux qui nous représentent aux réunions et comités provinciaux, nous n'avons que très peu de relations avec d'autres groupements francophones. Des programmes d'échange avec d'autres régions et d'autres provinces pourraient être organisés. Ce serait une façon d'impliquer nos jeunes, qui, à notre Société, sont une espèce rare et en voie d'extinction. La création d'une chorale pourrait d'abord favoriser ces contacts. Elle pourrait aller se produire à Edmonton, à Falher et dans d'autres régions. A voir la spontanéité et l'enthousiasme avec laquelle nos francophones s'égosillent à nos "party", il est évident qu'un potentiel existe.

Renouvellement de l'essor vital

La participation des jeunes entre 17 et 25 ans est pratiquement nulle. La vieille garde a fait un travail héroïque, mais qui va la remplacer? L'apathie des jeunes n'est pas une excuse pour empêcher les administrateurs de s'évertuer et s'ingénier à trouver des activités qui peuvent les attirer. Pourquoi ne pas organiser un voyage-échange avec le Québec pendant l'été? Ne serait-ce pas une contribution appréciable de notre part à l'unité nationale?

Pourquoi ne pas organiser un concours de dissertations sur le sujet de l'unité nationale qui serait restreint aux jeunes?

Pourquoi ne pas lancer un projet de traduction de cette excellente série d'articles intitulée "The French in the West" par l'historien albertain très connu, Grant McEwan, qui paraît tous les mercredis dans le Calgary Herald? Les jeunes qui participeraient à un tel projet pourraient en faire un feuillet historique, illustré de photos et d'interviews de pionniers de tous les coins de la province.

Nous nous refusons à croire que les jeunes sont complètement désintéressés. Notre approche a toujours été de mettre sur pied un club de jeunes. Mais un club de jeunes pour faire quoi? Nous suggérons donc l'approche inverse qui est de les impliquer dans des projets très précis et à plus grande échelle leur donnant ainsi un sens de participation à quelque chose de concret.



Système d'Education

Le programme bilingue de Calgary a pris un essor phénoménal. Il y a une participation très active des anglophones, ce qui n'est malheureusement pas le cas pour nos francophones. Les données les plus optimistes chiffrent à 43 le nombre d'enfants francophones sur une population totale de 1368 enfants fréquentant les écoles bilingues. Ce chiffre devient encore plus significatif lorsqu'on le compare au rapport de statistique-Canada du recensement de 1976 qui estime le nombre d'enfants, entre 5 et 14 ans, à 480. Plus de 60 pour cent de ceux qui ont répondu au questionnaire n'envoient pas leurs enfants aux écoles bilingues. Nous avons suggéré plus haut que la Société Franco-Canadienne de Calgary devrait initier un projet de regroupement des francophones par le truchement du botin téléphonique. Une deuxième phase pourrait être ajoutée qui consisterait à identifier les francophones dont les enfants sont en âge de fréquenter les écoles bilingues (ou le seront sous peu) et de les sensibiliser aux écoles bilingues.

Cette tâche de sensibilisation ou plus crûment de "vente de programmes bilingues" incombe en grande partie à la Société Franco-Canadienne. Commençons par participer avant de rouspéter et de ficher en l'air.

Lieux de rencontre et de développement

Ne nous leurrons pas. Nous n'avons pas un lieu de rencontre et de développement qui favorise l'épanouissement culturel à tous les niveaux. Les locaux actuels de la Société Franco-Canadienne de Calgary sont exigus et ne sont guère propices à des rencontres. L'établissement d'un Centre Culturel de la Société Franco-Canadienne de Calgary est impératif. Des autres groupes ethniques l'ont fait et le font avec succès, ceci avec un appui et une aide très généreuse du gouvernement. Pourquoi pas nous? ? ?

Un tel centre pourrait être à la fois un lieu de culture et de loisir. Au point de vue culture, il pourrait offrir des cours, ateliers, et conférences sur la civilisation canadienne-française, sur l'artisanat, la cuisine, la danse folklorique (qui déjà connaît un grand succès dans la Société), l'histoire, la grammaire, la littérature... Mais la plupart de ces cours sont déjà offerts par d'autres institutions, direz-vous. Mais nous n'aurions pas besoin de doubler les cours qui sont

Suite à la page 8

«INTERVIEW»

..."PARCE QU'ON L'AIME"

Le Dr Roger Motut, président de l'ACFA provinciale, était invité d'honneur au Festival du Printemps de la Société Franco-Canadienne de Calgary qui avait lieu les 31 mars et 1er avril derniers. Il fait ici le point sur la situation actuelle de l'Association et des francophones, en compagnie de Gaëtan Tremblay.





Q. Dr Roger Motut, où situez-vous l'ouverture de la bibliothèque de la SFCC dans l'évolution de la Société Franco-Canadienne de Calgary?

R. C'est un signe de la vitalité du groupe. Groupe qui s'est préoccupé d'abord d'économique, qui a construit ce beau bâtiment. L'homme ne vit cependant pas seulement de dollars, mais aussi de nourriture intellectuelle. La bibliothèque le démontre et sera aussi un lieu de rencontres.

Q. Vous parlez de signe de vitalité économique et culturelle. Dernièrement on rencontrait le président de l'ACFA provinciale au rallye de Francophonie Jeunesse... Le fait que l'ACFA provinciale ait comme président une personnalité qui avait déjà été président de l'Association de 1969 à 1971 serait-il un signe que la relève au sein de l'Association cause certains problèmes?

R. Les talents sont là. Vous savez tout cela se fait volontairement.. Quels sont les individus qui peuvent se permettre un tel travail bénévole? Les individus ont leur propre travail, leur famille, etc... L'Association demande de plus en plus de la part de son association. Il y a aussi beaucoup de comités qui n'existaient pas auparavant. Les réunions se multiplient sans cesse. De plus, le travail de président demande presque nécessairement une personne habitant à Edmonton. Alors devant le fait que le Dr J.P. Bugeaud donnait sa démission, avant la fin de son mandat, et comme je l'avais remplacé à plusieurs reprises durant son mandat, j'ai accepté de poursuivre son oeuvre pour une année, en attendant que l'on trouve quelqu'un d'autre.

Q. Et la vitalité de l'Association...

R. L'heure que nous vivons actuellement est l'heure la plus critique de l'histoire des francophones de l'Alberta, des francophones hors Québec. Il y a un regain au sein de la francophonie comme on n'en a jamais vu auparavant. Qu'est-ce qui a produit cela?... La situation actuelle au Québec. L'ACFA s'est donnée des racines partout dans la province et accentue constamment sa présence. On projette des Bureaux de l'ACFA dans toutes les régions. Ces personnes feront le lien entre les organismes locaux et les institutions provinciales.. L'ACFA ne sera donc pas une "affaire" à Edmonton mais une institution de chez nous, où que l'on se trouve en Alberta.

Q. Nous savons tous qu'il existe une classe de gens au sein de l'Association qui est pour l'action ouverte et une autre classe pour le lobbying... Les déclarations du Dr J.P. Bugeaud en septembre dernier avaient permis la manifestation de ces deux courants de pensée... Quelle est la politique de l'Association actuellement...

R. Si l'ACFA juge qu'elle doit faire des déclarations publiques sur la scène provinciale, elle les fera. C'est une question de principe qui est ici en jeu. Entre les déclarations et briser des vitres, il y a une différence. L'ACFA va d'abord essayer de créer une certaine unanimité parmi les francophones, ce qui n'est pas toujours facile, et ensuite faire des recommandations aux responsables provinciaux. Parfois on arrive à des compromis. Il y a une chose que je veux souligner, c'est que l'Association a toujours progressé, a toujours amélioré la situation des franco-albertains.

Q. Est-ce que l'association planifie de faire clarifier le statut du français en Alberta, via les constitutions de l'Alberta, des Territoires et du Canada?

R. Si on avait des représentants politiques à la législature... Mais on n'a rien. Qui est-ce qui serait notre porte-parole à la législature? Il faut peut-être attendre qu'il y ait une personnalité politique qui manifestera une sympathie avec notre groupe... et à ce moment on se rangera derrière elle. Mais actuellement ce serait comme lancer un chien dans un jeu de quilles... Peut-être qu'on arrivera aux mêmes fins par les forces en jeu sur la scène canadienne. Il faut que ça vienne des anglophones, que les anglophones disent "donnons-leur leurs droits comme nous voulons le respect des droits du groupe anglophone minoritaire au Québec". En rapport avec le droit à l'enseignement en français, il faut d'abord convaincre les enseignants de l'école bilingue qui est bien implantée chez les francophones. Il y a un gros travail à faire au sein même de notre groupe francophone.

Q. Compte tenu de forces fondamentales telles que l'immigration à majorité anglophone en Alberta, telle que l'affirmation "économique" de la province, ne pensez-vous pas qu'il sera de plus en plus facile pour les jeunes Franco-Albertains de s'assimiler?

R. Cela a toujours été très facile de s'assimiler en Alberta. La condition de survivre pour les francophones de l'Alberta, c'est la lutte. Lorsqu'une personne s'est engagée, elle est gagnée à la cause. Il faut lutter! Tant qu'on lutte pour quelque chose, c'est parce qu'on l'aime. Si on pouvait convaincre les jeunes, mais surtout leur donner les outils pour lutter.

Dr Roger Motut, merci!

Mythe et Artifice

Monsieur Maxim Jean-Louis est animateur en éducation pour la région de Calgary. Il s'entretient ici avec Gaëtan Tremblay.

Q. M. Maxim Jean-Louis, quelle a été la réaction de la Société aux recommandations du Comité Ralliement-Participation (voir p.6)?

R. En regard des loisirs, la réaction fut habituelle... De belles idées, mais on n'a pas les fonds nécessaires, etc... Mais je crois que la réaction fut tout de même positive en ce sens que j'ai carte blanche en quelque sorte, jusqu'à un certain point. Les directeurs sont tous très ouverts.

Q. Etant animateur en éducation pour la région de Calgary, vous pouvez certes informer nos lecteurs sur les démarches actuelles du Comité de Calgary?

R. Il y a 10 centres bilingues à Calgary. Quatre dans les écoles séparées et six dans les écoles publiques. Mais il faut dire que sur 1500 enfants, il n'y a que 40 francophones, ce qui est vraiment minime. D'après les statistiques de 1976, le potentiel d'enfants francophones serait cependant de 500. Les écoles bilingues de Calgary ne comptent donc que 10 pour cent du potentiel d'élèves francophones. Les Commissaires sont cependant très vigilants à nous dire que, étant donné que nous ne sommes que 3 pour cent de la population, il est logique que nous ne comptions que 3 pour cent de la population étudiante francophone. Je leur réponds que si vous poussez votre jugement jusqu'au bout, il ne devrait y avoir que 3 pour cent de francophones membres de la SFCC... C'est abbérant quoi... Alors ce que nous essayons de faire très précisément, en regard de l'éducation, c'est de mettre sur pied un colloque sur l'éducation bilingue à Calgary, qui sera le premier du genre.

Q. Colloque qui va regrouper...

R. Il va regrouper les parents des enfants inscrits à des écoles bilingues, les commissaires d'école, les enseignants et quelques administrateurs, le 22 avril prochain. MM. Koziak et Speicer seront là, entre autres. Le but précis de ce colloque est de les informer. Premièrement, en détruisant ce mythe que l'école bilingue évolue avec une norme de 50 pour cent au Canada. Parce que tous les administrateurs le répètent et tous les parents l'avalent... Deuxièmement, nous voulons informer les gens du petit nombre de francophones qui fréquentent l'école bilingue. Le contact culturel serait évidemment plus profitable aux anglophones si le nombre d'élèves francophones était plus grand. Le problème des comités en éducation c'est qu'ils n'ont pas du passé, un actif à leur crédit. En faisant des réunions, des colloques, les parents s'intéressent davantage et sont plus ouverts. Nous avons déjà le ciné-club pour enfants, le camp d'été, des ateliers pour les enseignants sont prévus pour la rentrée en septembre 1978. Du côté des commissaires et des surintendants, nous faisons beaucoup de relations publiques.

Q. Est-ce que le comité d'éducation à Calgary a déjà enregistré des résultats concrets et positifs suite à ses initiatives?



R. Pas beaucoup... Il fallait d'abord faire accepter la simple idée du comité en éducation. C'est déjà un résultat. Avec les ateliers, nous allons accentuer la crédibilité du comité auprès des enseignants.

Q. Quel est le principal problème pour la promotion de l'enseignement en français à Calgary?

R. Le grand problème à Calgary est le suivant. Les anglophones sont ouverts au fait français mais pas nécessairement aux francophones. Il y a une petite différence entre les deux. L'école bilingue est pour bilinguiser les anglophones. Il faut convaincre les responsables de mettre l'accent sur les francophones. Si on pouvait y arriver, ce serait déjà

Suite à la page 9

ST-ALBERT

Lucienne Brisson

Mlle "Cabane à Sucre"

Nos très sincères félicitations à Mlle Elise Curial d'Edmonton, autrefois de St-Albert, fille de M. et Mme Joseph Curial, qui, en date du 15 avril prochain, se présentera à l'instar d'autres jeunes filles, avec la possibilité d'obtenir le titre envié de: Mlle "Cabane à Sucre" pour 78-79.

Elise est graduée de la Haute-Ecole de St-Albert et employée à Wardair. Elise nous revient justement d'un voyage au Japon.

Bonne chance Elise. O

Nouvelle Acquisition

Nos meilleurs voeux de bonne chance vont également à Alain Houle, qui en date du 17 mars dernier s'est porté acquéreur du commerce des liqueurs douces.

En effet, il est devenu dépositaire de différentes marques de liqueurs douces. Son magasin est situé au Centre d'achat Sturgeon Plaza sur le Hébert Road. Canadiens français, encourageons-le dans cette nouvelle entreprise. Il m'a livré qu'il serait très chic vis-à-vis du Cercle Francophone. O

Le Fléché

Un travail très intéressant et captivant au possible mais combien difficile, du moins au premier abord. Le vingt fois sur le métier remets ton ouvrage, trouve ici toute sa signification. A la première des trois leçons reçues, nous étions onze élèves, à la dernière, trois nous ont faussé compagnie. Quant à notre rêve d'enseigner à d'autres ce que nous avons appris, ce ne sera pas pour demain, mon père.

Il nous faudra encore bien des heures de: une laine par dessus, une autre par dessous. Ici c'est trop serré, là ça ne l'est pas assez.

Encore une fois, nous devons des remerciements à Mmes Odette Perrault et Egland Mercier. Toutes deux ont été d'une patience angélique. Avec moi en tout cas.

Un très gros merci aussi à M. et Mme Victor Douziech. Nous nous sommes emparés de leur rez-de-chaussée, (basement) comme s'il nous appartenait. En passant, Jeanne et un vrai "cordon bleu". Merci, Jeanne, pour toutes ces succulentes friandises. O

Nous avons une Chartre!

Mercredi, le 15 mars dernier, avait lieu chez M. et Mme Victor Douziech, une assemblée de l'exécutif qui réunissait d'abord, M. Douziech, président; Mmes Denise Hébert, 1ère vice-présidente et trésorière; Lucienne Brisson, secrétaire; Mlle Rowena Bradley, avocate d'Edmonton, représentante de la firme Fontaine et Zuk ainsi que Mme Louise Zuk, agent de liaison entre le Cercle Francophone et la firme précitée. Incidemment, M. Zuk ne fait plus partie de ladite firme.

Mlle Bradley a paru très heureuse de nous remettre cet important document en bonne et due forme, d'ailleurs. Elle a ajouté à ceci les recommandations appropriées et les directives qui nous restera à suivre, naturellement. Quant aux clauses que cette charte renferme, il faudra aussi les respecter.

Nous profitons de l'occasion pour remercier Mlle Bradley, publiquement cette fois, de tout ce qu'elle a fait pour nous. Merci aussi, à tous ceux qui d'une façon ou d'une autre, ont trempé dans l'affaire.

Les "growing pains" d'une jeune association comme la nôtre ont été dures à traverser par bout, à cause de cette charte. Mais, le passé est "lettre morte", maintenant nous rêvons d'avenir.

Il nous reste à choisir notre sceau particulier. J'y verrais... la rose de l'Alberta, le nom de notre groupement et une devise ou motto qui se lirait à peu près comme ceci: Vas et grandis! O

Participation ou Manque de Participation à la Société Franco-Canadienne de Calgary

Suite de la page 7

déjà offerts. Le centre culturel pourrait se concentrer et se spécialiser dans d'autres matières qui affectent ou intéressent directement nos francophones. Le loisir est aussi sinon même plus important pour ce qu'il est de regrouper les francophones. En effet, il y a un nombre très majoritaire de nos francophones qui s'intéressent moins au théâtre, à la littérature, à la peinture, bref à la culture cultivée, mais qui, par contre, seraient prêts à venir se détendre en compagnie d'autres francophones. Nous avons trop tendance à n'envisager la culture que d'une manière très restreinte de "culture cultivée". Nous nous étonnons de ce qu'un bon nombre de nos francophones ne participent pas à toutes ces activités à forte odeur de "culture cultivée" que nous leur offrons, nous les rejetons comme apathiques. Ne nous est-il jamais venu à l'idée qu'ils sont peut-être aussi intéressés à la culture mais sont peut-être moins obsédés de "culture cultivée"? ? ?

Quand comprendrons-nous que la culture est une "attitude", non un domaine? (Voir l'article de Joseph Rovan "Pour une Politique de la Culture" dans "Communications" XIV, (1969).

La culture est une manière de faire du sport, d'être citoyen, ou mère de famille, une manière de travailler et d'utiliser ses loisirs, une manière d'être spectateur de cinéma ou de télévision, de lire "le journal", de voyager, d'habiter, de prendre sa retraite. La culture n'est pas liée à des contenus en nombre limité, à des activités en quelque sorte exceptionnelles, que seuls peuvent cultiver des hommes à loisir, donc des priviligiés.

Pas besoin de mettre de grosses lunettes pour se rendre compte que la situation est critique.

Nous vous prions d'excuser cette longue tirade, cette ruée, ou devions-nous dire ce stampede de sociologues qui se complaisent à enfoncer des portes ouvertes pour trouver une francophonie à moitié endormie.

"En cherchant à se conserver les êtres débouchent sur le changement"
(S. Moscovici)

CALGARY

Suite de la page 2



M. Jean Durant reçoit un présent honorifique de la part de l'honorable H. Schmid





Mlle Franco-Calgary



Dr Roger Motut

Festival du Printemps de la SFCC



Festival du Printemps

Une vente de disques et de livres parrainait le lancement des livres de MM. G. Pariseau, G. Campbell, et G. Bugnet. Alors que la journée du vendredi 31 mars se terminait par un souper canadien-français et par un spectacle-cabaret qui mettait en vedette Colette Hébert et Joanne Martineau, accompagnées par l'orchestre "Main Street", la journée du samedi était clôturée par une soirée de Gala. Mlle Franco-Calgary, Véronique Launais, candidate au titre provincial de "Mlle Cabane à Sucre—Mlle Franco-Albertaine", a salué les quelques 250 personnes présentes au cabaret.

Les invités d'honneur au Festival du Printemps de la SFCC étaient le Dr Roger Motut, président de l'ACFA; l'hon. Horst Schmid, Ministre de la Culture; M. Ross Alger, Maire de Calgary; et M. Jean-Marie Morin, Sous-Commissaire aux Langues Officielles. O

Mlle Véronique Launais



Honorable Horst Schmid

Honorable Horst Schmid remet un présent honorifique à Mlle Véronique Launais, Mlle Franco-Calgary

Mythe et Artifice

Suite de la page 7

un succès. Nous ferons de la publicité à grande échelle en 1978 et nous escomptons des résultats. La situation actuelle est donc un paradoxe. C'est tout de même triste qu'à Calgary il y ait tant de programmes bilingues accessibles à la population à divers niveaux et qu'on y trouve si peu de francophones. On est en train de créer une culture francophone artificielle à Calgary.

Q. En tant qu'animateur en éducation, devez-vous faire face à un problème d'isolement dans votre travail, ou avez-vous l'impression constante de travailler au sein d'un organisme provincial animé par le Bureau en Education?

R. J'ai un contact assez étroit avec Alain Nogue. Pour le reste c'est quand même loin... L'une des solutions au problème de l'isolement pour les animateurs dans les régionales, c'est de les réunir à Edmonton. Une rencontre à Edmonton vaut davantage, au point de vue pratique, que des visites dans les régions par les responsables provinciaux, visites qui sont fortement appréciées évidemment. O



M. Maxime Jean-Louis

RIVIERE-LA-PAIX

Ici...L'Ecole Routhier

Raymonde Aubin

Trente et un élèves souriants et pleins de vie, de la région, s'embarquent le 17 mars à bord d'un autobus scolaire pour se rendre au Rallye F.J.A. tenu à Legal. André Bérubé, élève de la 12e année à Routhier est le chauffeur. De la partie, se trouvent dix-huit élèves de Falher et treize de Donnelly. De Falher: René Labbé, Lucie Guenette, Daniel Charest, Guy Bérubé, Lionel St-Amand, Lucille Pearson, Céline Audy, Jules Fournel, Marie et Diane Derosiers, Lise Thibault, Huguette Grenier, Diane Boucher, Eugène et Marcel Johnson, Lise Guenette, Marie Johnson et André Bérubé. De Donnelly: Denis St. André, Doris Guérette, Tony Horvath, Molly Armstrong, Luc Johnson, Fern Sylvain, Noella Cloutier, Diane Laverdière, Ann Sasseville, Suzanne Couturier, Louise Sylvain, Barbara Eldridge et Bernadette Forselle.

Voici quelques impressions dont les participants m'ont fait part:

— un travail intéressant a été fait dans les ateliers.

— la danse du samedi soir, au son de l'orchestre "Rendez-Vous" fut bien "peppy" et a été le "fonne".

— de nouvelles amitiés furent formées avec des jeunes franco-albertains des autres régions.

— manque de sommeil pour certains, mais personne ne s'en est plaint.

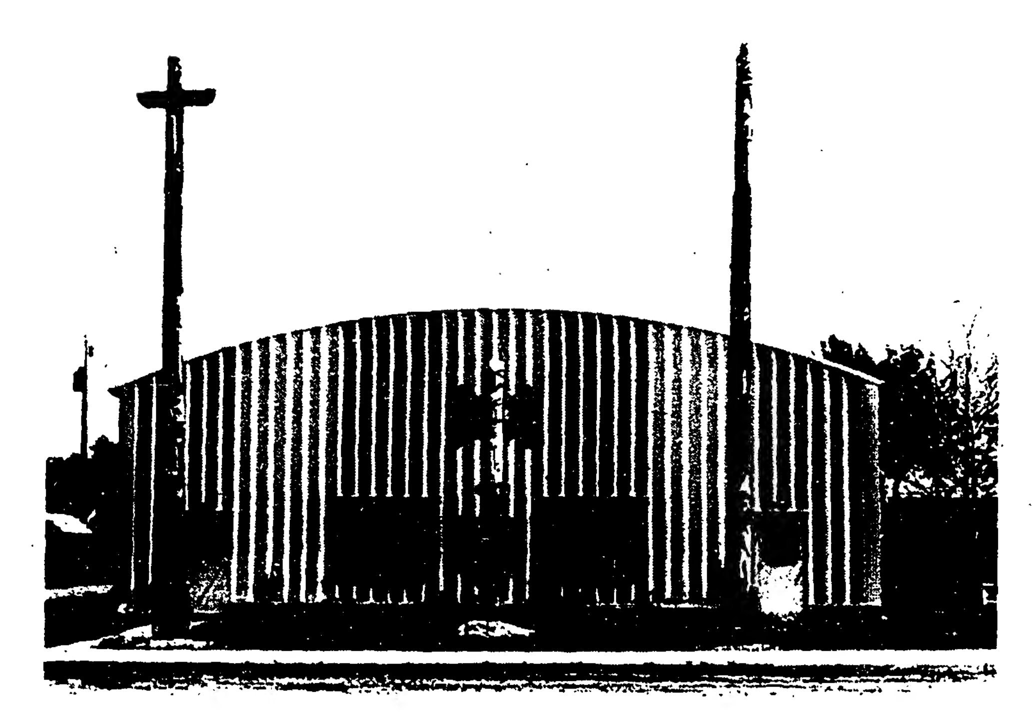
— le nouveau président de F.J.A., Patrick Fafard est formidable!

— une fin de semaine très spéciale à se rappeler.

Merci Legal pour l'organisation du Rallye et pour la chaleureuse hospitalité dans votre village! O

GIROUXVILLE

Le Musée de Girouxville



Musée de Girouxville

Construit il y a 10 ans, il connaît présentement une phase de développement considérable. Il s'agit d'une addition de 25'x50, entièrement à l'épreuve du feu. Ce local, encore sous construction, est partiellement meublé. Les loges du rez-de-chaussée renferment des trésors. A titre d'exemple, on y remarque: un lit en chêne massif orné de fleurs sculptées, don de la famille Marcel Papineau; une table et des chaises de style très ancien; une horloge grand-père, hommage de la mission du Wabaska; un harmonium monumental; le tout en chêne. Il faut ajouter un chariot à trois roues du chemin de fer, et plus que centenaire.

En entrant, le regard du visiteur est attiré par une statue haut placée. Elle fut sculptée dans un bloc de marbre blanc et pèse la bagatelle de 400 livres. D'autres statues ont une valeur artistique ou historique remarquable. Tel ce groupe de la Ste Famille provenant de la chapelle du Juge Routhier (grand-père de Mgr Henri Routhier, o.m.i.) à sa maison de campagne de St Irénée de Charlevoix, P.Q.

Le 4 mars dernier, le nouveau musée fut le théâtre d'un séminaire. Plus de 40 personnes y prirent part. M.

Suite à la page 11



Une chaise qui fût pendant plus de 60 ans à la Législature albertaine. Don du gouvernement

Petites Nouvelles de MARIE-REINE

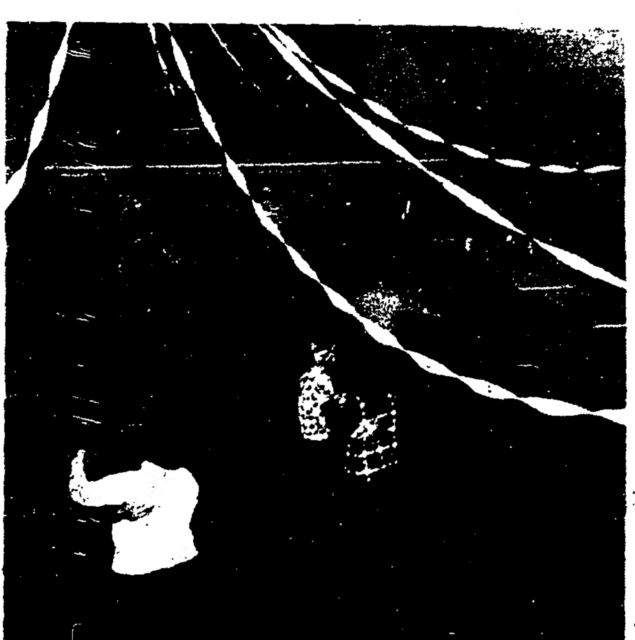
Mme Doreen Girard avec M. Adrien Tremblay

Ce fut dans une ambiance très chaleureuse que 22 personnes de Marie-Reine ont pris part au cours de danses folkloriques qui fut donné par M. et Mme Adrien Poirier au Centre Culturel de Marie-Reine du 20 février au 13 mars. Le cours fut très apprécié, les participants espèrent participer au cours qui sera donné l'automne prochain. O



Mlle Dianne Desrosiers avec M. Maurice Tremblay

Une partie du groupe qui dansait



O O O
O O

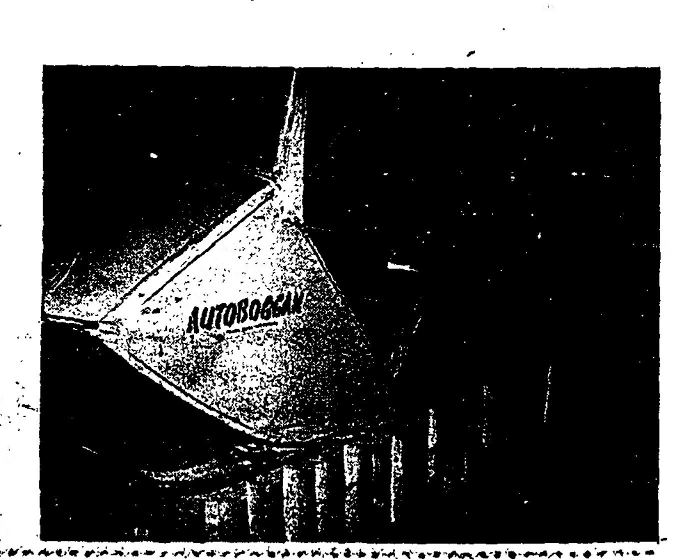
Tout dernièrement, se termina un cours de crochetage de fantaisie dirigé par Mme Ginette Lung. Le 4 avril commencera un cours de couture de jean donné par Mme Murielle Marceau. O

L. Rodrigue

En chemise blanche, l'instructeur M. Adrien Poirier enseigne un pas de danse à M. L. Rodrigue



L'ancêtre de la moto-neige. Il servit à la lointaine mission de Fox-Lake

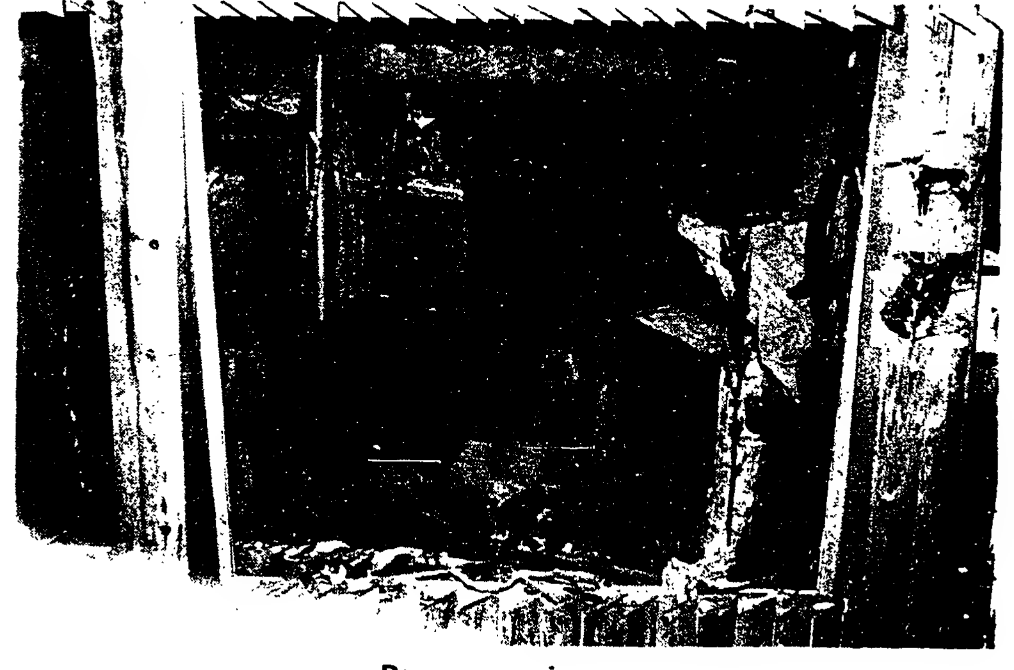


GIROUXVILLE

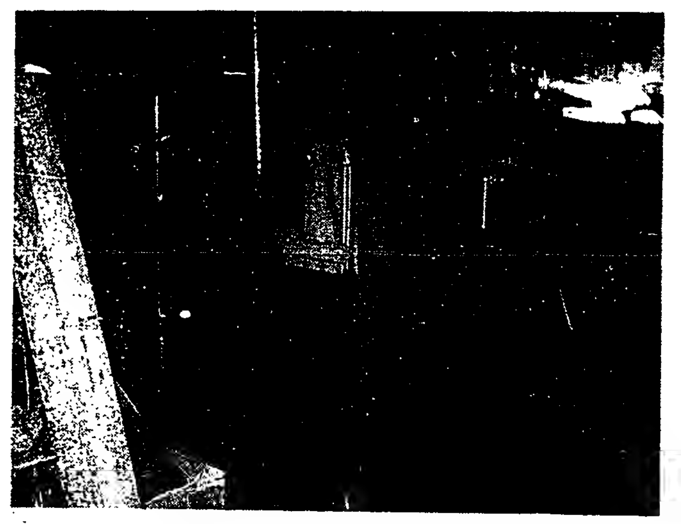
Le Musée de Girouville



Deux aigles dorés capturés à la Rivière-Boucane



Deux ours noirs



La "caboose" de la famille Odule et Georges Nolette de Girouxville

Suite de la page 10

Jan Paterson, officier de liaison et Mlle Catherine Luck, représentaient le musée provincial. Les musées de Grande-Prairie, Beaver-Lodge, Peace-River, High-Prairie, y avaient des représentants.

Le musée de Girouxville compte environ 2500 articles exposés, sans compter les très nombreux objets entreposés ailleurs. Ils illustrent la vie des Indiens, premiers occupants du pays; la carrière des missionnaires; l'épopée laborieuse des pionniers. C'est une école enrichissante pour la jeune génération. Y viennent des écoles aussi éloignées que Calgary, Bonnyville, Legal, Fairview, etc.. Les grandes leçons du passé font revivre les grandes figures légendaires des Grandin, des Lacombe, des Grouard et de beaucoup d'autres.

Les Pères Oblats de Grouard-McLennan sont les responsables de l'oeuvre. Le musée est ouvert à l'année et l'entrée est gratuite. Il résume admirablement ce petit royaume de Rivière-La--Paix.

Père Clément Desrochers, o.m.i.

Directeur du musée



Le beau Lynx de Cadotte Lake



L'harmonium monumental provenant de Tangente-Eaglesham



Séminaire du 4 mars 1978

ST-PAUL

Stella Tremblay

Cabane à Sucre



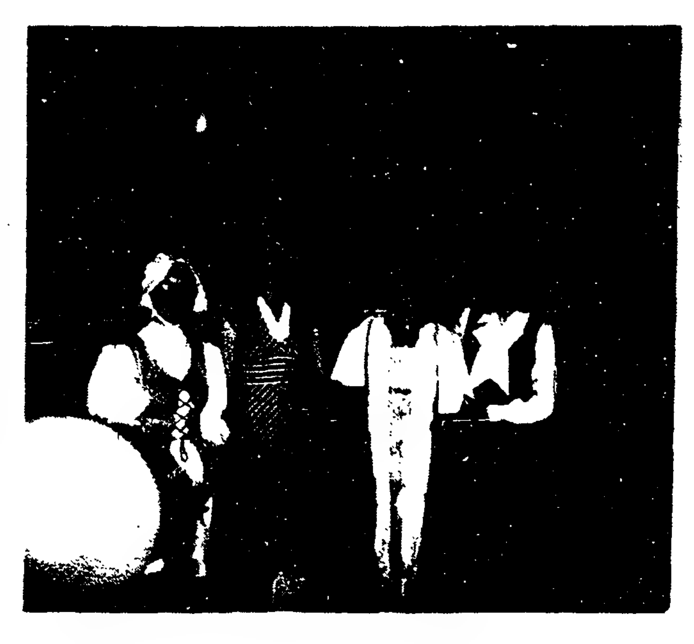
REMERCIEMENTS DE Joanne Guilbault

J'aimerais remercier tous les gens qui ont contribué et qui ont acheté à ma vente à la "Cabane à Sucre". Mon comptoir a rapporté à l'ACFA: $400.00 ce qui m'a fait gagner le titre de Reine de la Cabane à Sucre pour cette année. Merci

Joanne Guilbault

Le 19 mars, au Centre Récréatif de St-Paul, a eu lieu la fête du printemps "La Cabane à Sucre" organisée par l'ACFA régionale. L'organisateur en chef était M. Paul Chamberland, avec le Comité des Activités: M. Louis Bisson, M. Bernard Doucet, Mme Hélène Lamontagne. Ils ont très bien préparé cette journée de fête car plus de 900 personnes ont joui de toutes les activités. La température étant favorable, 175 personnes ont pris part aux jeux et concours organisés par Jules Van Brabant, Louis Bisson, Laval Pelchat et Bernard Doucet. Voici les gagnants:

Très tôt dans l'après-midi, le maître sucrier, M. Thomas Lamontagne, et ses aides Alphonse Tremblay, Gilbert Hébert, Ernest Boulianne, commencèrent la cuisson du sucre d'érable. Bientôt, l'odeur délicieuse nous parvint partout dans le centre. C'est le temps — on se précipita vers ce kiosque et sur la neige on trouva le sucre délicieux qui fit le délice de tout le monde.



Couronnement de Mlle Cabane à Sucre par Lorainne Charron, Pauline Joly, la princesse et Lucette Labrie, candidate.



REMERCIEMENTS DE Lucette Labrie

Je remercie tous ceux qui m'ont encouragée par leur aide et leurs dons d'articles pour mon kiosque. Je félicite tous les gagnants de prix et aussi félicitations à Mlle Cabane à Sucre 1978 et à sa princesse.

Lucette Labrie



Pauline Joly à son kiosque

Bataille d'oreiller: Marc Poty, sciage de pitoune: Gilles Marquis et Magella Pelchat, Courses en 2 par 4: Magella Pelchat, Gilles Marquis, Georges Leroux. Clouage de clous (dame): Mme Yvonne Pelchat, Courses de sac: Michelle Lamontagne, Courses de raquettes: Jude Pelchat, Jeux de cartes: Mme Gertrude Tremblay.

Un souper de crêpes avec sirop d'érable, des "bines" et salades fut servi par un groupe de dames de Saint-Edouard: Mmes Hélène Lamontagne, Angéline Pelchat, Yvonne Pelchat, Yvonne Caouette, Yolande Pelchat, Juliette Tremblay, Emilia Lavallée, Jeanne d'Arc Bisson, Rita St-Arnaud, Albina Brousseau, Cécile Michaud, Simone Leroux.

Les candidates qui prirent part au concours pour l'élection de Mlle Cabane à Sucre 1978 se sont beaucoup dévouées et ce fut un concours intéressant. Lucette Labrie, Joanne Guilbault et Pauline Joly présentaient dans leur kiosque un assortiment d'articles à acheter pour tous les goûts, et des billets de loterie ainsi que les billets du dîner de Pâques. Le joli lapin, au kiosque de Joanne Guilbault, fut gagné par la petite Carole Tremblay, 3 ans. Les jeans, kiosque de Pauline Joly furent gagnés par Maurice Langlais. L'heureuse gagnante du dîner de Pâques, d'une valeur de $110, fut Marie-Line Joly, 8 ans. Au kiosque de Lucette Labrie se trouvait un assortiment de prix gagné par: Diane Belzil, Pauline Audette, Rolland Charron, Joe Corbière, Omer Belland, Florence Jacques, Marie-Claire Brousseau, Bernard Doucet, Thérèse Langevin, Lorraine Charron, Monique Leroux.



Concours 2 par 4

Pendant la soirée, M. Edouard Noël, Maître des cérémonies, mena le programme avec entrain, et son orchestre contribua à la gaieté de la fête.

Le résultat du concours fut annoncé par Marc Gallien et on applaudit la gagnante Joanne Guilbault. Elle fut couronnée par Lorraine Charron, la gagnante de 1977. Joanne va représenter St-Paul à la Cabane à Sucre d'Edmonton en avril 1979.

Mlle Lorraine Charron représente cette région à la Cabane à Sucre en avril 1978.

Marc Gallien remercie les candidates de leur beau travail, ainsi que Mme Marie-Claire Brousseau, Mme Jeanne Charron et Mme Lise Holeton, responsables de ce concours et le tirage du "dîner de Pâques".

Les nombreux parents et enfants furent enchantés comme toujours par les danses des Blés d'Or, les jeunes danseurs et les adultes sont toujours appréciés. La chorale "Les Musicos" toujours prête avec ses chants, nous a présenté quatre chants et l'assistance les remercie.

On a bien raison d'être heureux de notre journée et on a déjà hâte de celle de l'an prochain.

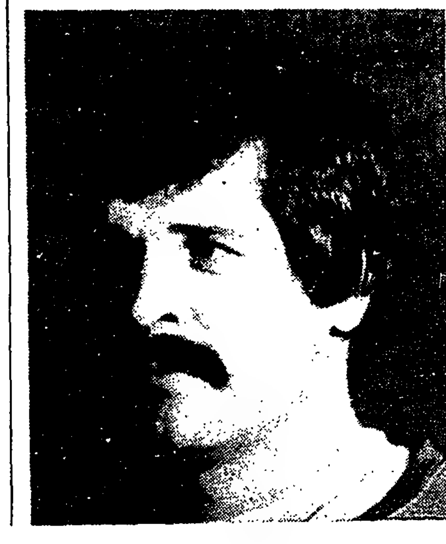
BONNYVILLE H.P.L.

Les Pontiacs sont victorieux

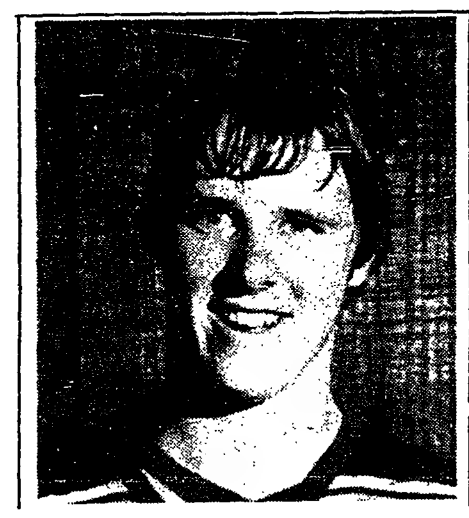
Les Pontiacs de Bonnyville ont défait les Rockets de St-Paul au compte de 8-2, dans la 5ème partie des éliminatoires et,par ce fait, ont remporté le trophée Ducharme pour la 2ème année consécutive.

Les joueurs ont élu Maurice Sylvestre, le joueur le plus précieux pour son équipe et lui ont décerné un trophée avant la 3ème période. Simon Dallaire, un des vétérans du club, a marqué 4 fois lors de cette partie.

Dans leur série provinciale, les Pontiacs ont rencontré Peace-River dans les demi-finales. Les Pontiacs ont gagné 10-2 et 8-4 et avancent maintenant en finale contre Trochu. Les 2 parties seront disputées la fin de semaine du 8 et 9 avril.

Simon Dallaire



Maurice Sylvestre



Raymond Charbonneau et le Dr Jean-Paul Bugeaud lors de la réunion annuelle de la Commission Scolaire 2665

Michel Beaudoin recommande l'Ecole Française

Etant donnée la question de l'unité nationale, et basé sur les plus récentes recherches sur l'éducation bilingue, je favorise des changements dans ce que nous faisons présentement.

Pour des raisons éducatives, culturelles et psychologiques, je favorise l'établissement d'une école française dans un futur rapproché.

Cette recommandation fut faite par le surintendant Michel Beaudoin, lors de l'assemblée annuelle de la Commission Scolaire 2665.

Dans un long exposé, M. Beaudoin a fait l'analyse de la situation actuelle dans les deux écoles Notre Dame ainsi que des recommandations qui pourraient changer considérablement l'orientation de ces institutions.

D'après M. Beaudoin, cette école offrirait tous les programmes de langue française et le programme d'immersion. Cette école devrait être une école communautaire au sens large du mot; elle pourrait devenir le centre social, culturel et éducatif de la communauté francophone et francophile.

Au niveau secondaire, l'école française offrirait autant de cours en français que possible. Cependant les élèves seraient inscrits à l'Ecole Secondaire de Bonnyville où ils pourraient suivre les cours d'anglais requis ou désirés.

Autres recommandations

Encore dans le cadre d'unité nationale, le surintendant suggère de laisser tomber le programme de Français Oral maintenant en vigueur et de le remplacer par un programme de français étendu. Ce programme serait une matière à option qui permettrait aux intéressés de s'exprimer, d'écrire et de lire en français avec facilité. Il est prévu que les élèves suivent le même nombre d'heures de cours en Français Oral qu'ils le font présentement mais viendrait s'ajouter à ceci un autre sujet enseigné en français au niveau 7 à 9.

Trois autres recommandations faites par M. Beaudoin sont, premièrement, d'offrir un programme d'histoire et de géographie canadienne qui vise à accentuer les dimensions positives de notre nation; deuxièmement, d'assurer que dans la mesure du possible, on achète un matériel scolaire à contenu canadien; troisièmement, de planifier des échanges pour étudiants et professeurs pendant et après les heures de classe.

Dans un autre domaine, il est estimé qu'environ 40 pour cent des élèves de l'Ecole Junior High pourraient profiter d'un programme de préparation pour divers métiers. Ce concept nécessiterait des dépenses additionnelles pour l'équipement ainsi qu'une nouvelle utilisation des ressources.

Autres services

M. Beaudoin voit aussi la nécessité d'embaucher des personnes ressources pour les écoles, dans un proche avenir. Besoin d'un conseiller en éducation religieuse qui pourrait desservir les écoles catholiques de Cold Lake, Grand Centre et Bonnyville. Cette personne pourrait développer et coordonner un programme religieux ainsi que donner des ateliers aux enseignants.

Il faut ajouter un conseiller pédagogique à plein temps qui travaillerait dans les deux écoles mais qui concentrerait la majorité de son temps à l'Ecole Junior High. Cette personne aurait comme responsabilité de conseiller en matière de programmation, de vocation, d'éducation générale et de famille.

La région a é[illegible]lement besoin de spécialistes pour onze catégories de jeunes telles que les sous-doués, les déficients, les sourds et autres. Il serait nécessaire d'organiser ce service en conjonction avec les autres commissions scolaires de la région étant donné le nombre restreint d'élèves et le coût élevé de ces programmes.

Inscriptions

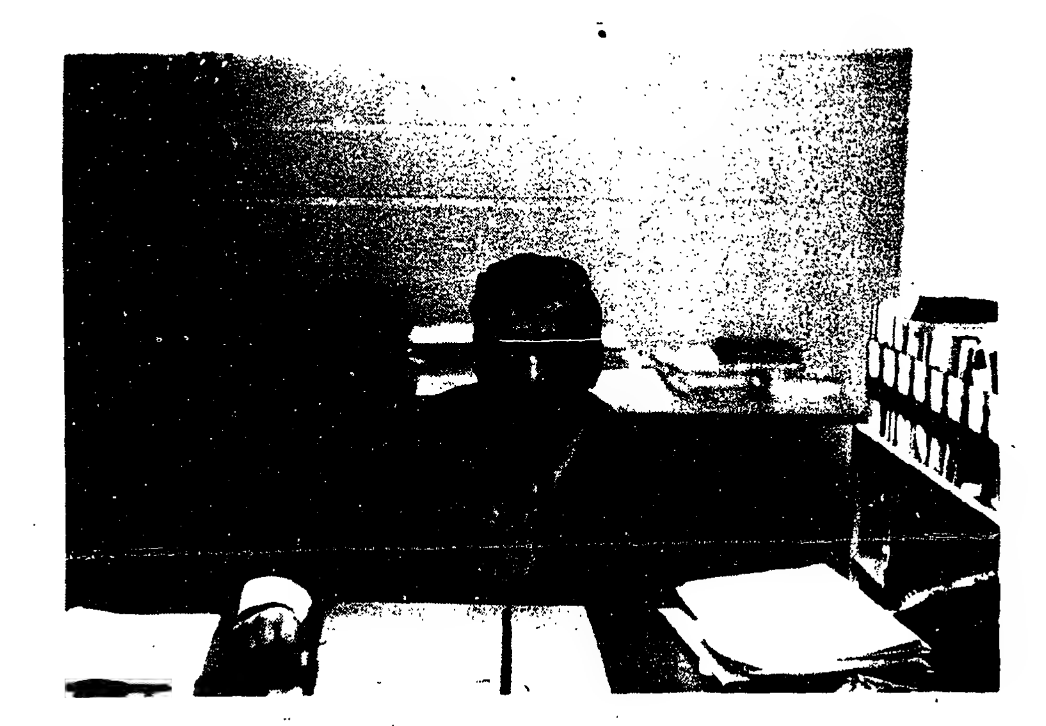
Le surintendant a fait le relevé des élèves et des enseignants en date du 31 mars 1978. Il y a présentement 412 élèves dans le programme anglais, 27 en immersion et 218 dans des classes françaises pour un total de 657 de la maternelle à la neuvième année. Le nombre des professeurs se chiffre à 22 à l'Ecole Elémentaire et 12.5 à l'Ecole Junior High. Il y a une proportion de 19 élèves par professeur.

En 1973, le nombre d'étudiants était de 786, tandis qu'aujourd'hui il est de 657. Ce déclin fut persistant pendant cinq ans mais cette année la tendance est renversée. M. Beaudoin prévoit une légère augmentation pour septembre 1978.

A cause des développements d'Imperial Oil, il s'attend à une augmentation continue pendant les prochaines cinq années avec des hauts et des bas pendant la période de construction.

Finance

Le président de la Commission Scolaire, le Dr Jean Paul Bugeaud, expliquait que le déficit pour l'année 1977 est de 20,860 dollars auquel doit s'ajouter le déficit de l'année précédente de $25,693 donnant ainsi un total de 46,553 dollars de déficit. Il constate tout de même que la situation financière s'est améliorée et, ajoute M. Beaudoin, "On doit envisager le futur avec confiance et réalisme". O



Michel Beaudoin, surintendant des Ecoles Notre-Dame de Bonnyville

Renseignements aux consommateurs

Commission de lutte contre l'inflation — Anti-Inflation Board — 219 ouest ave. Laurier, Ottawa, Ont. (K1P 6B1) Tél.: (613) 995-3017

Le prix du lait: un processus complexe

La fixation du prix du lait destiné à la production de beurre est complexe, c'est le moins qu'on puisse dire.

Cette complexité tient à la politique laitière du Canada, qui est considérée comme essentielle pour assurer aux consommateurs un approvisionnement régulier en produits de haute qualité et pour garantir aux agriculteurs, par le biais d'un juste prix sur le marché, la rémunération de leur travail et de leurs investissements.

Il existe deux types de lait pour ce qui est de la fixation des prix. Le premier type, le lait nature, est celui qui est vendu dans les épiceries, qu'il soit homogénéisé, à deux pour cent ou écrémé. L'autre type, que l'on appelle lait industriel, sert à la fabrication du beurre, du fromage et d'autres produits latiers.

La Commission canadienne du lait (CCL) recommande et administre des programmes de versement direct de subventions aux agriculteurs; par ailleurs, elle achète et entrepose des produits et trouve des marchés pour les stocks excédentaires.

La production de lait suit une sorte de cycle, étant donné que les vaches donnent beaucoup plus de lait en été qu'en hiver, le mois de juin étant celui de la plus grosse production. La demande des consommateurs reste relativement constante tout au long de l'année; c'est pourquoi la CCL cherche à harmoniser la production sur les douze mois et à prévoir le mieux possible les besoins des consommateurs pour l'année à venir, de façon à éviter les écarts trop brusques qui se traduisent par une instabilité des prix.

Afin d'assurer une plus grande stabilité des prix, le Comité canadien de gestion des approvisionnements en lait fixe pour l'année un quota de production. Les gouvernements provinciaux et les organisations de producteurs sont représentés dans ce comité, qui fixe les quantités de lait nature et de lait industriel que peut produire chaque province. Dans chaque province, les offices locaux de commercialisation du lait répartissent ces quotas entre les différents fermiers.

En plus de ces quotas destinés à éviter la surproduction, la Commission canadienne du lait verse une subvention (qui est actuellement de $2.66 les 100 livres) aux agriculteurs afin de leur assurer un revenu équitable pour le lait industriel. En l'absence d'un tel système, le consommateur paierait jusqu'à $0.30 de plus par livre de fromage.

La Commission fixe également le prix "de soutien" (ou prix minimum) auquel les grossistes achètent le beurre et le lait écrémé en poudre. Ce prix de soutien a été augmenté le 1er janvier, pour atteindre $1.22 la livre pour le beurre et $0.72 la livre pour le lait écrémé en poudre. La Commission achète les stocks de ces produits qui n'ont pas été vendus aux grossistes et les emmagasine pour un usage ultérieur ou pour la vente sur les marchés internationaux.

Même si la Commission de lutte contre l'inflation fait fonction de chien de garde en surveillant les prix fixés par la CCL, elle n'a pas le pouvoir de l'obliger à se conformer au Programme anti-inflationniste. Les pouvoirs en cette matière appartiennent à l'organisme gouvernemental qui a la responsabilité de l'office de commercialisation. Il faut remarquer cependant que le prix à la production du lait industriel, tel que fixé par la CCL, est actuellement conforme au Programme de la CLI.

Les marges bénéficiaires des grandes laiteries et des grands détaillants sont assujetties au contrôle de la CLI. Toutefois, chaque fois que le prix de soutien augmente, les coûts des transformateurs et des détaillants subissent à leur tour une hausse qui se répercute normalement au niveau du détail.

La barre blanche horizontale représente la part du prix de détail du lait nature qui correspond à chaque phase de la production. Les chiffres sont basés sur les prix moyens nationaux de deux litres de lait à deux pour cent pendant le mois de janvier.

Des hausses inévitables

L'inflation se caractérise par l'augmentation rapide des salaires et des prix mais, même lorsque l'inflation aura été réduite, nous assisterons encore à certaines hausses de prix à des taux relativement élevés.

Selon W. Earle McLaughlin, président de la Banque royale du Canada, il y aura toujours des prix qui augmenteront, suivant les variations du marché, et c'est au consommateur à s'adapter en conséquence.

"... Certains rajustements des prix relatifs étaient et sont inévitables et l'on ne doit pas chercher à les éviter," a déclaré M. McLaughlin lors d'un discours prononcé à Montréal.

Il a ajouté que ces prix reflètent les dures réalités des marchés mondiaux, qui échappent malheureusement à notre contrôle. Il a précisé que l'énergie et l'alimentation contribuaient respectivement pour un ou deux pour cent et 1.7 pour cent à ce que nous appelons le taux d'inflation, et nous ne pouvons pas faire grand-chose pour s'opposer à ces augmentations.

"Lorsque les prix de l'énergie et de l'alimentation ... augmentent par suite de la rareté de ces produits, les Canadiens doivent réduire leur consommation dans ces deux secteurs. C'est le résultat auquel on arrive lorsqu'on a des augmentations de salaires de 6 pour cent avec un taux d'inflation de 7 pour cent."

La Commission de lutte contre l'inflation fait remarquer que les consommateurs peuvent également opérer des substitutions dans leurs achats, en remplaçant chaque fois qu'il est possible des biens et services à prix élevés par des substituts moins chers.

M. McLaughlin a noté que, alors que le prix de l'essence a augmenté considérablement au cours des dernières années, les gens ne semblent pas avoir réduit l'utilisation de leur automobile. Ceci signifie que le consommateur consacre une plus grande partie de son pouvoir d'achat aux transports individuels, ce qui veut dire également qu'il dispose de moins d'argent pour les autres biens et services.

Excédents à écouler

Chaque Canadien consomme en moyenne 11 livres de beurre par an. La quantité de lait industriel nécessaire pour produire ce volume de beurre, donne 22 livres de lait écrémé en poudre, soit 16 livres de plus que n'en consomment la plupart des Canadiens. Le problème est donc le suivant: que faire de tous ces excédents de lait en poudre écrémé? Pour la CCL, la solution consiste à le vendre sur les marchés internationaux pour la nourriture du bétail, avec une perte cependant d'environ 50 cents par livre. Ces pertes doivent être couvertes par des prélèvements sur les revenus des producteurs de lait. Pour 1977-1978, la CCL évalue la perte à $40 millions; sur ce total, $125 millions seront prélevés auprès des agriculteurs, et le solde sera couvert par le gouvernement fédéral.

VOTRE ENFANT ET LA TELEVISION

(S.O.P.) De récentes études effectuées par des psychologues ont démontré que la télévision pouvait être une source de problèmes pour vos enfants. L'une des graves erreurs que commettent trop souvent bon nombre de parents, est d'offrir en cadeau à un enfant, pour quelque raison que ce soit, son propre téléviseur. Cela ne peut que nuire à l'enfant.

C'est pourquoi, il est conseillé de déplacer l'appareil s'il se trouve dans la chambre de votre enfant. Trop de parents essaient d'échapper à leurs responsabilités en se servant de la télévision comme d'une gardienne d'enfants électronique. Pourtant, placer un téléviseur dans sa chambre n'est pas une solution: d'accord, l'enfant est hors d'état de nuire, et satisfait; mais, en se réfugiant ainsi dans son propre univers, il risque d'être inconsciemment troublé par les images de violence, de joie, de tristesse et de mort qui défilent devant lui à un rythme effrené.

De cette façon, la télévision monopolise alors ses yeux et ses oreilles. Seul avec lui-même, il n'a personne à qui poser les questions que suscitent ces images télévisées ; ainsi, la télévision, placée dans sa chambre amène bien souvent la rébellion, puisqu'elle remplace l'autorité des parents. De plus, l'enfant développe une tendance à l'isolement et devient petit à petit un solitaire.

Donc, si votre enfant possède un appareil dans sa chambre, il serait sûrement profitable de le changer de place. Pourquoi ne pas le mettre dans la cuisine? De cette façon vous remarquerez une nette amélioration dans son comportement: il commencera à s'extériorisé davantage. Un enfant ayant tendance à se replier sur lui-même a grandement besoin de sortir de sa chambre, où, face au téléviseur il éprouve une satisfaction certaine., mais risque fort de l'utiliser à titre de substitut à la réalité.

Pour un enfant, regarder la télévision sans surveillance peut être aussi dangereux que de jouer au beau milieu de la rue. A moins que les parents décident de contrôler directement les heures consacrées à l'écoute de la télévision dans leur foyer, ils continueront d'assujettir les enfants à cette invention pouvant largement influencé et faussé leur comportement autant que leur personnalité.

Les experts ayant étudié la question suggèrent que les enfants n'ouvrent l'appareil que si les parents les y autorisent, et que l'horaire suivant soit établi: les enfants d'âge préscolaire ne devraient pas écouter la télévision plus de 90 minutes par jour; les jeunes de 7 à 10 ans, au maximum deux heures; et ceux de 10 à 12 ans, ne devraient pas excéder 2 heures 1/2

En résumé, les trois règles essentielles à suivre sont
1- Limiter la durée du temps que consacre l'enfant à écouter la télé.
2- Surveiller et guider son choix d'émissions
3- Surtout ne pas lui acheter son propre appareil et ne pas le placer dans sa chambre.

Comme il ne serait pas raisonnable de lui interdire complètement l'accès à la télévision, voici tout de même en terminant quelques conseils à mettre en pratique lors des périodes où vous lui permettrez de regarder la télévision:
1- L'appareil ne doit pas être placé trop haut par rapport à l'enfant.
2- Il doit être bien assis, dans une position confortable, évitant à la fois le laisser-aller et les attitudes physiques fatiguantes et déformantes.
3- Il faut habituer l'enfant à observer la politesse à l'égard des autres spectateurs et lui faire comprendre qu'il vaut mieux quitter la pièce, si l'émission ne l'intéresse pas, plutôt que de perturber le plaisir des autres.
4- La télévision n'a pas sa place à l'heure des repas.
5- Les émissions présentées tardivement dans la soirée ne sont pas destinées aux enfants.



Emportez un déjeuner savoureux et sain, mettez des chaussures confortables, et prenez la route pour un aprés-midi agréable en famille.

LES PROMENADES: UN DES CHARMES DE LA VIE

Cette année, les Canadiens sont plus nombreux que jamais à mettre sac au dos et à se lancer sur les sentiers de randonnée. Les avantages de la marche sont bien connus: exercice bienfaisant, intimité avec la nature et plaisirs familiaux à peu de frais.

Il ne se passe pour ainsi dire pas de jour sans que nous entendions quelqu'un vanter les vertus d'une amélioration de la forme physique, d'une alimentation rationnelle et des loisirs en famille. S'il y a une activité de loisir qui réunit tout cela, c'est bien la marche.

C'est probablement le seul sport qui n'exige pas toute une mise en condition ou un apprentissage compliqué pour pouvoir être apprécié pleinement.

Aussi, ce week-end, rassemblez votre famille, trouvez un but de promenade, préparez votre itinéraire, emportez un bon repas composé d'aliments sains et constatez combien il est facile de recueillir les fruits d'un après-midi de retour à la nature.

L'un des plus grand plaisir, au cours d'une excursion à pied, est de faire un repas dans les bois. Pensez au côté pratique en préparant votre déjeuner: souvenez-vous que vous allez avoir à le porter sur votre dos. Point n'est besoin d'un pique-nique élaboré: c'est le cadre qui fait le charme du repas.

Les repas les plus faciles à préparer, et qui sont pourtant parmi les plus délicieux et les plus nutritifs, ont pour principal élément des sandwiches à une seule tranche de pain que l'on fait sur place.

Choisissez pour votre sandwich un pain croustillant comme Ry-King. Les pains croustillants sont des pains ordinaires, mais plats et secs, c'est-à-dire légers et compacts, et faciles à transporter dans un sac à dos.

L'emballage normal d'un paquet protéger, aussi emportez le paquet de pain croustillant suffit à lé entier sans l'ouvrir. Enveloppez vos garnitures à sandwichs préférées avec une feuille d'aluminium pour gagner de la place et garder les aliments frais. Évitez les aliments qui pourraient s'abîmer à la chaleur du soleil . . . mayonnaise, poisson, tranches de viande, oeufs.

Ne cédez pas à la tentation d'emporter des aliments qui n'ont qu'une faible valeur nutritive. Le choix d'un pain croustillant est la première étape de la préparation d'un repas nutritif. Un pain croustillant tel que Ry-King, dont il existe trois variétés — seigle, blé et clair — ne contient aucun agent de conservation et a gardé toute la fibre et les éléments nutritifs naturels de la farine de grain entier dont il est fait.

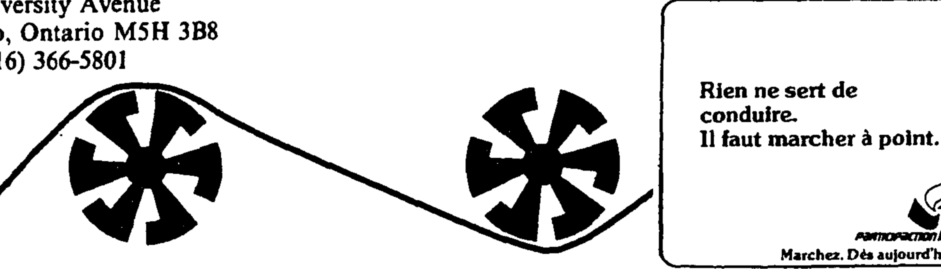
Accompagnez-le de garnitures à sandwichs bonnes pour la santé, comme le fromage et les légumes frais. Emportez un fruit frais comme dessert et voilà votre repas prêt à partir.

Voici des idées de sandwichs à une seule tranche de pain pour le sac à dos du marcheur:

- fromage brie ou cheddar garni de tranches de poire ou de pomme sur du pain croustillant de seigle;
- rondelles d'oignon et beurre d'arachides sur pain croustillant de blé;
- tranches de concombre parsemées de petits morceaux du bacon craquant sur pain croustillant "clair";
- tomate, concombre et laitue sur votre variété préférée de pain croustillant;
- tranches de fromage suisse et de marinade au fenouil sur pain croustillant "clair";
- pousses de luzerne ou de haricots mungo, tranches de concombre et beurre de noix de cajou ou d'arachides sur du pain croustillant de seigle.

Si vous désirez d'autres idées de repas à emporter dans un sac à dos, demandez à United Biscuits (Canada) Ltd., 241 Jane Street, suite 204, Downsview, Ontario M3M 1A2 de vous envoyer leur livret gratuit sur les pains croustillants.

Pour de plus amples renseignements:
Starword Communications Ltd.
165 University Avenue
Toronto, Ontario M5H 3B8
Tél.: (416) 366-5801



LES SECRETS D'UN BRONZAGE SAIN ET HARMONIEUX

Aujourd'hui, nous sommes à une époque où le corps a plus d'importance qu'il en avait autrefois. Les femmes ont jeté pardessus bord beaucoup des accessoires de tromperie comme disaient nos grands-pères, tels que corsets, soutiens-gorge, etc...

Sur la plage, on ne peut éteindre le soleil et sous les rayons accablants, la cellulite ne peut pas plus se dissimuler que ce teint qu'on souhaiterait ne pas voir. En revanche, rien n'est plus beau à regarder qu'un joli corps que le soleil a doré comme un fruit. Or, la plupart des femmes ne savent pas bronzer harmonieusement et sans danger.

Les citadines qui se ruent presque nues dès les premiers jours de leurs vacances, sur les plages, ne savent pas ce qu'elles risquent: le bon coup de soleil avec les cloques douloureuses n'étant que le moindre mal. Bien sûr, elles viennent de passer onze mois dans une ville, habillées, enfermées et elles n'ont qu'une idée: ne pas perdre une minute de ce bain d'air et de soleil.

Ce qu'on ignore généralement, c'est que le bronzage sans contrôle dévitalise l'épiderme en profondeur et lui fait perdre son élasticité qui est la condition primordiale de la jeunesse.

C'est le soleil qui est le plus grand responsable de vos rides, mesdames, des peaux rugueuses, sèches et tannées.

Pour éviter cela, pour se faire brunir sans danger, ni pour la peau, ni pour la santé, il suffit d'alterner ombre et soleil. Dès qu'on commence à avoir très chaud, il faut sans hésiter passer à l'ombre et attendre que le corps se soit quelque peu refroidi avant de s'exposer à nouveau aux rayons solaires... Il ne faut pas hésiter non plus à se baigner, et mieux encore, à se doucher fréquemment. Surtout si on commence à sentir une brûlure, l'eau froide empêchant la formation de cloques.

A ces précautions naturelles, il faut ajouter les produits anti-solaires. On a d'ailleurs là aussi à alterner: tantôt une crème, tantôt une gelée vitaminée, tantôt une mousse hydratante. Toutes doivent avoir un filtrant solaire pour ne laisser passer que les bons rayons, ceux qui colorent sans brûler.

Rappelez-vous que le soleil du bord de la mer est relativement moins nocif que le soleil de montagne, que le soleil d'Europe est moins "brûlant" que celui d'Afrique ou d'Asie; que le soleil le plus dangereux se situe sur les pics de 2,000 à 2.500 mètres.

D'une manière générale, lorsque vous allez au soleil, soyez très prudente. Ne jouez pas avec "ce feu du ciel". Il pourrait "vous en cuire". Faites du soleil votre meilleur ami.



LES PREMIERS VISITEURS SEDUITS PAR YARMOUTH

Par Claude R.Lemieux

La proximité de Yarmouth (Nouvelle-Ecosse) du Maine, sa situation avantageuse au fond d'une baie bien abritée et le caractère pittoresque de ses environs en ont fait une ville touristique très fréquentée depuis des générations. Grand port de mer, Yarmouth, malgré ses 8,000 habitants, est la ville la plus importante de la Nouvelle-Ecosse à l'ouest d'Halifax. Reconnue comme la "porte" de la Nouvelle-Ecosse, elle est située à l'extrémité occidentale de la province et elle est le point névralgique du commerce et du transport maritime à l'ouest de la capitale.

Champlain fut le premier à y accoster en 1604 et les premiers habitants de la Nouvelle-Angleterre qui y débarquèrent dès 1761 l'aimèrent tellement qu'ils s'y établirent. Le climat est tempéré. Les hivers sont courts et doux et les vents du large font que les jours d'été les plus chauds sont agréables et supportables.

De Bar Harbor (Maine) à Yarmouth, à bord du traversier Bluenose des services maritimes du CN, le voyage dure cinq heures, mais l'aventure est inoubliable. La traversée depuis Portland (Maine) à bord du Caribe se fait en neuf heures.

Les automobilistes d'Halifax peuvent emprunter la route du nord ou celle du sud. Il y a 339 kilomètres (211 milles) en passant par Wolfville et Digby et 327 kilomètres (203 milles) par Bridgewater et Shelburne. Les deux itinéraires sont aussi pittoresques l'un que l'autre; c'est pourquoi une ligne d'autocars traverse la vallée d'Annapolis en partant d'Halifax et une autre emprunte la route qui longe la côte sud.

Air Canada et le Dominion Atlantic Railway assurent quotidiennement la liaison Halifax-Yarmouth et trois compagnies de location d'automobiles ont établi leurs bureaux en ville. Les touristes peuvent trouver dans le voisinage immédiat au moins 15 hôtels et motels des plus modernes, dont quelques-uns sont dotés de piscines, de téléviseurs couleur, de bars, de boutiques de souvenirs, de saunas et d'autres installations. Un repas gastronomique à l'élégant restaurant de fruits de mer Harris, entre autres établissements réputés pour leur table, peut être une expérience inoubliable.

Les environs comptent plusieurs terrains de camping et aires de pique-nique ainsi que de nombreuses plages tant marines que lacustres et fluviales.

Les touristes qui arrivent par la mer ont l'avantage d'accoster dans le port après avoir dépassé l'impressionnant phare du cap Forchu, île maintenant reliée à la terre ferme par une route aménagée sur une digue.

Le premier phare de Yarmouth fut construit en 1839. Sa lentille initiale de 1,485 kilogrammes (3,300 livres) est maintenant exposée au musée de l'histoire du comté de Yarmouth. Le phare actuel, une des principales curiosités de l'endroit, a été inauguré en 1962.

Le musée de l'histoire, aménagé dans la vieille église unie de la rue Collins, contient une profusion de cartes, de peintures, de photographies, de maquettes et d'autres objets se rapportant à la mer.

Outre les expositions, le musée dispose de plusieurs pièces meublées en authentique style victorien et édouardien.

L'objet sans doute le plus étrange est une pierre runique de 180 kilogrammes (400 livres) récupérée dans le port de Yarmouth en 1812, et qui porte une inscription lisible mais énigmatique.

A un certain moment, on pensait qu'il s'agissait d'indications tracées par les Micmacs ou de glyphes japonais, voire de marques d'érosion. Cependant, d'après l'explication la plus récente et la plus satisfaisante pour le plus grand nombre d'experts et d'amateurs, il s'agirait de symboles runiques, c'est-à-dire d'un message employant le premier alphabet teutonique utilisé particulièrement par les Scandinaves et les Anglo-saxons depuis environ le IIe siècle de notre ère. La signification acceptée de ce message serait: "Erigé par Leif en l'honneur d'Eric." Selon la croyance populaire, Leif Ericson aurait tracé l'inscription en l'honneur de son père Eric le Rouge, conquérant du Groënland, durant le voyage qu'il effectua vers le sud en 1001.

Le musée contient également la bibliothèque de recherche historique de Yarmouth qui possède des ressources inestimables: livres, photographies et vieux journaux.

Parmi les maquettes de célèbres bateaux, citons notamment celle entièrement faite d'os et construite par un capitaine fou qu'on avait confiné aux cuisines.

Ouvert douze mois sur douze, le musée des sapeurs-pompiers, unique en son genre au Canada,se trouve sur la rue Principale. Il contient presque tous les types d'équipement utilisés en Nouvelle-Ecosse et ailleurs, notamment un moteur manuel Hopwood & Tilley de 1819, un vapeur Silsby de 1880 et plusieurs autres machines.

La boutique de souvenirs offre des articles intéressants particulièrement pour les sapeurs-pompiers tandis que le deuxième étage abrite des expositions itinérantes et des collections d'art.

Yarmouth est située au coeur d'une région célèbre pour son thon, son hareng, ses homards et ses palourdes. Les énormes palourdes de Grosses Coques, au nord de Yarmouth, sont considérées comme les plus grosses du monde, tandis que la homarderie de The Hawk,au sud de Yarmouth, contient souvent plus de 300,000 homards.

La pêche au thon, relativement peu coûteuse, est un sport très pratiqué au cap Sainte-Marie et à Wedgeport; en outre, on peut louer tout l'attirail nécessaire sur place.

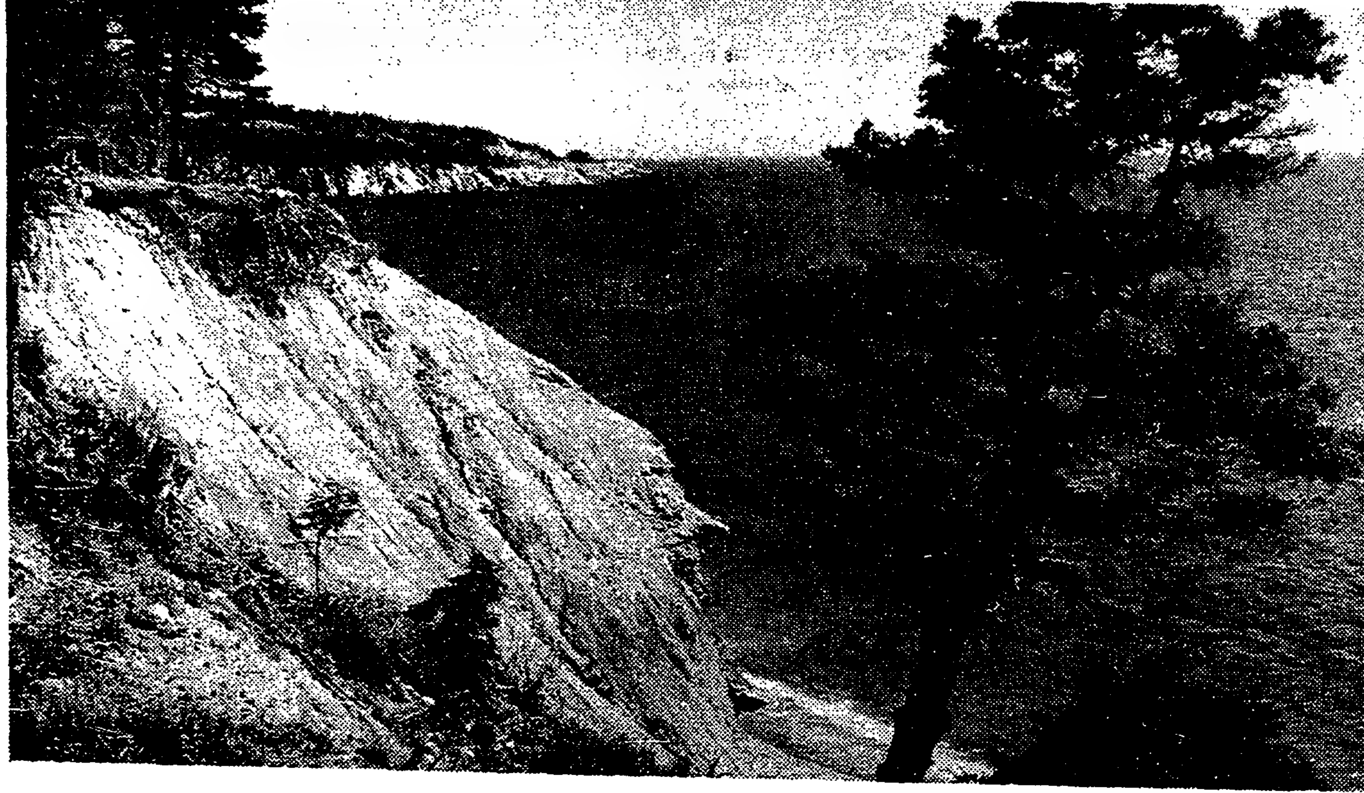
La navigation, l'expédition géologique et la plongée sous-marine sont d'autres passe-temps particulièrement appréciés dans la région de Yarmouth où l'hospitalité est une véritable invitation à rester.

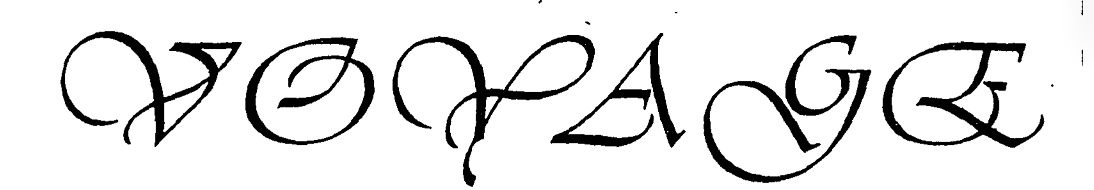
La région est desservie par des stations de radio et de télévision francophones et anglophones et on trouve des journaux hebdomadaires dans les deux langues officielles. La partie qui s'étend au nord, le long de la baie Sainte-Marie, est connue sous le nom de "côte française"; au sud, on trouve encore plusieurs villages acadiens.

Des plages longent la côte française sur près de 80 kilomètres (50 milles). Après une journée au large, rien de plus appétissant qu'un festin de homards ou de palourdes grillées!

Pour de plus amples renseignements sur Yarmouth, prière de s'adresser aux endroits suivants: Bureau touristique du comté de Yarmouth, Parc Frost, Yarmouth (Nouvelle-Ecosse); Centre d'information touristique de Yarmouth, rue Water, Yarmouth (Nouvelle-Ecosse); ministère du Tourisme de la Nouvelle-Ecosse, B.P. 456, Halifax (Nouvelle-Ecosse),B3J 2R5.

Pour des renseignements touristiques généraux sur le Canada, prière de communiquer avec l'Office de tourisme du Canada, Ottawa, Canada K1A 0H6.





L'ALBERTA ET SES DEUX JOYAUX

Par Phil O'Reilly

Avec ses nombreuses festivités,ses attractions touristiques et ses coins pittoresques, l'Alberta peut satisfaire toutes vos fantaisies de vacancier. Villes modernes, nature sauvage, montagnes majestueuses, vallées enchanteresses, forêts luxuriantes et régions désertiques: vous n'avez que l'embarras du choix.

Les deux principales villes de l'Alberta sont Edmonton, la capitale provinciale, et la trépidante Calgary. Durant l'été, ces deux villes organisent la plus grande fête publique en Amérique du Nord et, en 1978, elle sera plus grandiose que jamais. Tout d'abord, il y aura le Stampede de Calgary (du 7 au 16 juillet), puis les journées du Klondike, à Edmonton (du 19 au 29 juillet), suivies de l'une des plus importantes manifestations sportives au monde, les Jeux du Commonwealth (du 3 au 12 août).

Si vous êtes prévoyant, vous pouvez assister à toutes ces festivités.

Le Stampede de Calgary a souvent été surnommé "le plus grand spectacle en plein air au monde" et, tous les ans, il fait honneur à sa réputation. C'est le clou des compétitions de rodéo où les cow-boys dressent des chevaux sauvages, capturent des veaux au lasso, montent des taureaux et participent à la fameuse course de chariots attelés qui vous tiendra certainement en haleine.

Ces grandioses manifestations sont seulement un côté de la médaille.Les réjouissances commencent par un défilé de chars allégoriques, de cow-boys et d'Indiens en habit d'apparat, de fanfares, etc. Les cow-boys prennent la relève dans l'après-midi pour donner leur spectacle et, à l'approche du crépuscule, le bruit sourd des attelages de quatre chevaux annonce le début de la course de chariots.

Pour couronner le tout, la ville entière prend un air de Far-West; la plupart des gens portent des bottes de cow-boy et coiffent un "stetson", chapeau à large bord caractéristique de cette ville de l'Ouest canadien. Le plus important est l'attitude de la population qui s'enorgueillit, à juste titre, de son sens de l'amitié et de l'hospitalité.

Calgary possède également d'autres attraits et vous y trouverez tout ce dont vous avez besoin: une vaste gamme de grands magasins et de boutiques spécialisées; des restaurants très bien cotés; des divertissements variés et de nombreux centres d'intérêt qui valent le déplacement.

Vous ne pouvez manquer l'impressionnante Calgary Tower qui pointe ses 188 mètres (626 pieds) vers le ciel, sa plate-forme d'observation, son bar et son restaurant tournant, endroit idéal pour dîner et admirer le magnifique panorama de la ville. Ne manquez pas de visiter le musée Glenbow, avec ses gravures exotiques, ses céramiques provenant de tous les coins du monde, ses objets d'art esquimau et indien, ses centaines de pièces d'exposition qui racontent la vie dans l'Ouest canadien, depuis les débuts de la colonisation jusqu'à nos jours.

Le parc Heritage fait revivre l'ambiance authentique du début du siècle, avec son village d'autrefois où vous pouvez admirer un forgeron au travail ou acheter un pain fait à la maison.

Le jardin zoologique de Calgary compte parmi les plus remarquables d'Amérique du Nord. L'endroit rêvé pour les enfants est le Kinsmen's Children's Zoo. Visitez également le parc Dinosaur dans lequel 46 répliques d'animaux préhistoriques , grandeur nature, figurent dans leur environnement naturel.

N'oubliez pas non plus le Calgary Centennial Planetarium qui offre des projections sur l'astronomie, des films, des conférences et des expositions, sans oublier ses jardins agrémentés de chutes miniatures et de bassins remplis de truites des Rocheuses.

Tout cela n'est qu'un début, car à une heure de voiture de Calgary,d'innombrables loisirs vous attendent dans le célèbre Parc national de Banff, véritable paradis pour les vacances d'été et d'hiver.

Poussons un peu vers le nord, en direction de la trépidante Edmonton, capitale provinciale et hôte des XIe Jeux du Commonwealth. Tout d'abord, il y a les Journées du Klondike, lorsque la ville entière fait un pas en arrière pour revivre les folles années de la ruée vers l'or (1890). Les devantures des magasins sont pavoisées et les habitants paradent en costume d'époque. Les attractions sont très variées et vous avez l'embarras du choix. Entre autres, vous pouvez assister à un vrai mélodrame du temps jadis au théâtre Ci-

Suite à la page 34

«Don Carlos» de Verdi de la Scala de Milan

Radio-Canada présentera, le dimanche 9 avril de 13 heures à 17 heures, une émission spéciale, enregistrée à la Scala de Milan au mois de janvier dernier. Production: RAI.

Les téléspectateurs pourront goûter le rare plaisir d'assister à la diffusion complète d'un opéra célèbre. Il s'agit de **Don Carlos** de Verdi, interprété par Evgheniy Nestorenko dans le rôle de Philippe II, roi d'Espagne, et par Renato Bruson dans le rôle de Roddrigo. La distribution comprend aussi Placido Domingo dans le rôle de Don Carlos, Margareth Price qui incarne Elisabeth de Valois et Elena Obrastzova dans le rôle de la princesse Eboli. L'Orchestre de la Scala est dirigé par Claudio Abbado.

Cet opéra en quatre actes conçu d'après le drame de Schiller a été écrit par Verdi pour l'Exposition de 1867 et fut créé à Paris la même année. Cet opéra, qui s'inspire de l'histoire, est fortement romancé. *Le Répertoire lyrique d'hier et d'aujourd'hui* résume ainsi l'histoire de cette oeuvre:

La forêt de Fontainebleau, en hiver

Dans ce premier tableau du 1er acte, nous assistons à la rencontre des principaux personnages. Don Carlos s'éprend d'Elisabeth de Valois, épouse de son père Philippe II, roi d'Espagne.

Le cloître de Saint-Just, à l'aube

Don Carlos cherche la paix et l'oubli dans ce cloître et partage ses malheurs avec son ami le marquis de Posa. Ce dernier incite le prince à partir pour les Flandres afin d'oublier cet amour impossible.

Devant les portes du couvent

C'est dans ce tableau qu'apparaît la princesse Eboli, chantant une romance d'amour mauresque. Une rencontre entre la reine et le prince rend ce dernier désespéré à cause de la fermeté d'Elisabeth. Le roi soupçonne qu'il se passe quelque chose lorsqu'il voit que sa femme est troublée. Puis il rencontre le marquis de Posa qui vient intercéder en faveur des Flamands.

Les jardins de la reine, au clair de lune

Dans ce 2e acte, Don Carlos se rend à un rendez-vous sous le laurier de la source. Comme c'est la nuit, il fait de brûlantes déclarations d'amour à celle qu'il croit être la reine mais se rend compte rapidement qu'il est en présence de la princesse Eboli. Sans le vouloir, il a éveillé l'amour dans le coeur de cette femme qui l'avertit pourtant du danger qui le menace. La princesse est très en colère en apprenant que Don Carlos n'est pas amoureux d'elle. Posa, qui a surpris la fin de cet entretien, veut la transpercer de son epée mais le prince l'en empêche et la princesse s'éloigne, la rage au coeur.

Une place devant l'église, un bûcher dressé

Dans ce tableau, des moines conduisent les condamnés au supplice. Don Carlos, à la tête de délégués flamands, implore pour eux la grâce royale. Comme le refus de son père l'exaspère, le prince tire son épée contre le roi qui le fait arrêter pour crime de lèse-majesté.

Le cabinet du roi, au petit matin

Dans ce premier tableau du 3e acte, Philippe II comprend que son épouse ne l'a jamais aimé et redoute les complots qui se trament autour de lui. Le Grand Inquisiteur réclame que le marquis de Posa lui soit livré. Puis nous assistons à un entretien entre les deux monarques. Philippe II est en possession d'un coffret qui appartient à Elisabeth et qui lui a été remis par la princesse Eboli. Dans ce coffret, on retrouve un portrait de Don Carlos et la reine doit avouer ses sentiments à l'égard du fils de son mari. Dans la scène suivante, la princesse Eboli s'accuse d'avoir injustement soupçonné la reine, ce qui fait taire les soupçons du roi. Comme la princesse est repoussée par la reine après lui avoir avoué son amour pour Don Carlos, elle décide d'aller finir ses jours dans un couvent.

La prison de Don Carlos

Nous assistons aux adieux que se font Posa et Don Carlos. Pour détourner les soupçons qui pèsent sur l'Infant, Posa s'est condamné en déclenchant la révolte dans les Flandres. Le roi vient alors rendre à Don Carlos son épée mais le fils se détache maintenant de son père.

Le cloître de Saint-Just, au clair de lune

Dans ce quatrième acte, nous voyons Elisabeth priant au tombeau de Charles-Quint. Lorsque Don Carlos arrive sur les lieux, la reine le prie de tout oublier et de se consacrer à l'amitié et à la réalisation de l'oeuvre entreprise par Posa. Ils se quittent ainsi pour toujours, ce dont Philippe II, qui a assisté à la fin de cet entretien, se rend compte.

Claudio Abbado



Ici Radio-Canada

Programme de la télévision

Semaine du 8 au 14 avril 1978

Volume 12 numéro 15

SAMEDI
8 avril

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 HEIDI
«Deux amis pour la vie».

9h30 WICKIE
«Le Défi».

10h00 TEMPOREL
«Le Soleil en bouteille».

10h30 JOE LE FUGITIF
«Un coin bien tranquille».

11h00 ES-TU D'ACCORD?
Musique et bricolage, avec Pierrette Boucher, Claude Lafortune et Herbert Ruff. Textes: Raymond Plante. Réal.: Marcel Laplante. «Les Accords».

11h30 TÉLÉJEANS
Magazine-jeunesse. Animateur: Jacques Lemieux. Rech.: Louise Pelletier. Réal.: Max Cacopardo et Jean-Luc Paquette.

12h00 À COMMUNIQUER

13h00 LES HÉROS DU SAMEDI
«Tournoi international de hockey Pee Wee» (dernière de 2). Du Colisée de Québec. Finale pour la coupe internationale entre les Braves de Boston et les D.S.N.-C.O. (municipalités de Duberger, Saules, Neuchatel et Charlesbourg Ouest), de Québec. Commentateur sportif: Gérard Potvin. Analyste: Charles Thiffault. Animateur: Jean Pagé. Réal.: Jean-Claude Houde, Québec.

14h00 FEMME D'AUJOURD'HUI
Henri Laborit, biologiste, auteur de «L'Eloge de la fuite», aborde ici le procès de la société, dans une réflexion sur nos mécanismes socio-culturels et notre recherche de la gratification. Rech. et entrevue: Minou Petrowski. Animatrice: Louise Arcand. Réal.: Monique Renaud.

15h00 CINE-JEUNESSE
Les Chevaliers du rêve. Film réalisé par Zdenek Stibos, avec Dudolf Dayl, Jana Rendlova, Ales Kosner et Milan Zeman. Deux écoliers en visite à une foire sont émerveillés par les pavillons évoquant l'avenir. Ils racontent l'événement à leurs camarades (Tchécoslovaque).

16:30 BAGATELLE
Dessins animés. «L'Agent Sanssecret», «Bugs Bunny». «Les Aventures du chien Rex». «Le Capitaine Pugwash». «Les Deux Petites Grenouilles». «La Fourmi atomique». «Grand-père chiche». «Le Petit Chien». «Les Merveilleuses Histoires du professeur Kitzel».

17:30 GÉNIES EN HERBE
Animateur: Marc Fillon; juge: Jean Ouellette; réal.: Louise Collette. Coordonnateur: Olivier Caron.

18h00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Du Forum de Montréal, les Red Wings de Détroit rencontrent les Canadiens. Reporters sportifs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

20:30 ICI, AILLEURS
D'Edmonton. «Les Colonies métisses en Alberta». 3000 Métis se trouvent dans les huit colonies mises à leur disposition depuis 1939 par le gouvernement albertain. L'Alberta est la seule province à avoir créé ces colonies qui sont des terres de la Couronne et dont les Métis sont en principe les bénéficiaires. Depuis qu'on y trouve du pétrole et du gaz naturel, ce peuple se sent menacé dans ses droits. Inv.: MM. Maurice L'Hirondelle, prés. de la Fédération des colonies métisses; Fred Martin, coordonnateur de cette Fédération, l'interprète Shannon Twofeathers, et plusieurs représentants de la communauté métisse. Réal.: Maurice Olsen.

21:00 LA FEMME BIONIQUE
Avec Lindsay Wagner et Richard Anderson. «Les Missiles de la mort». Le système de radar de l'armée a été neutralisé et n'a pu repérer le lancement clandestin d'un missile. Jaimie est chargée d'enquêter auprès du suspect.

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Jean Ducharme.

22h45 DERNIERE EDITION

23h00 POLITIQUE FÉDÉRALE
Le Parti libéral.

23h10 CINÉMA
L'Armée des ombres. Drame réalisé par Jean-Pierre Melville, avec Lino Ventura, Simone Signoret, Jean-Pierre Cassel et Paul Meurisse. Un chef de la Résistance s'échappe d'un camp d'internement et exécute son dénonciateur. Il continue son activité clandestine mais est capturé à nouveau. Il réussit une évasion audacieuse, mais lorsque l'âme dirigeante de ce coup de main, une femme, est prise à son tour, la Gestapo trouve le moyen de lui arracher des renseignements (Fr.-it. 69).

DIMANCHE
9 avril

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 TOM ET JERRY
Dessins animés. Aventures d'un chat et d'une souris (**dernière**).

9h30 LES CONTES DE LA RIVE
«La Cloche de plongée» (2e de 2).

9h45 L'ÉGLISE EN PAPIER
«L'Arrestation de Paul à Jérusalem». Animateur: Claude Lafortune. Voix d'Edgar Fruitier, Michel Mondié, Michel Maillot et Yves Arnau. Narrateur: Gilles Dupuis. Musique. Mario Bruneau. Rech.: Jean-Guy Dubuc. Textes: Henriette Major. Réal.: Gérard Chapdelaine.

10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
D'Ottawa.

11h00 SECOND REGARD
«L'Homme derrière le pontife». Hommage au pape Paul VI par des témoignages de personnalités canadiennes du monde épiscopal et laïque. Rech., entr. et anim.: Gilles-Claude Thériault. Réal.: Lucien Létourneau.

12h00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: la qualité des eaux des rivières Chaudière et Etchemin. Commentateur: Jean-Guy Roy. Réal.: Claire Villemaire. — Chronique horticole. — Commentaires sur l'actualité agricole. — Le colloque international sur la forêt, avec Charles Temerson. Animateur: Pierre Perreault. Réal.: Claire Villemarie, Jean-Guy Landry, Gilles Perron et Denis Faulkner.

13h00 DON CARLOS
De La Scala de Milan. L'opéra de Verdi interprété par Evgheniy Nestorenko (Philippe II, roi d'Espagne), Renato Brusson (Roddrigo), Placido Domingo (Don Carlos), Margareth Price (Elisabeth de Valois) et Elena Obrastzova (princesse Eboli). Orchestre de La Scala de Milan, dir.: Claudio Abbado. Prod.: RAI.

17h00 CINÉASTES DE LA FAUNE
«Au pays du kodiak». Accompagné de Ruth Sterling, Chess Lyons filme le kodiak ou ours brun d'Alaska et autres espèces de la faune du Nord canadien.

17h30 CINÉ-MAGAZINE
«La Semaine du cinéma québécois». — Chronique de films. — Chronique d'actualité. Animateur: André Vigeant. Chef recherchiste et critique: Richard Gay. Documentalistes: Serge Truffaut et Monique Gougeon. Réal.: Armand Fortin.

18h00 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
La Parapsychologie (2e de 3). «La Télépathie». L'étude de la télépathie ou transmission à distance d'images complexes. Invités: M. Louis Bélanger, parapsychologue de l'Université de Montréal; le docteur Jean Bary, de l'Institut métapsychique international de Bordeaux, en France; M. Henri Marcotte et Mme Marcelle Pellisson, de l'Institut métapsychique international de Paris; MM. Rémi Chauvin, de l'Université de Paris, et Cleve Backster, de New York. Interviewer: Paul-Emile Tremblay. Narrateur: Marc Fillon. Réal.: Jean Martinet.

18h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Jean Ducharme.

18h35 TÉLÉSCOPIE



Interviewer: **Pierre Olivier.** Réal.: Claude-H. Roy.

19h00 AVEC LE TEMPS
Téléroman écrit et interprété par Louise Matteau et Normand Gélinas, avec Louise Dufresne, Carole Chatel, Marc Messier, Gilles Pelletier, Marthe Nadeau, Marc Hébert, Francine Lévesque, Mario Lirette et Benoît Girard. «Le Professeur Weingarten». François qui suit des cours de psychologie est impressionné par son professeur allemand. Il décide d'exercer ses talents sur tout le monde. Réal.: Jean-Yves Laforce et Jean Picard.

19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Dimanshowsoir. «Mon cher René, c'est à ton tour». Avec Jean-Guy Moreau. Imitations de Serge Fiori, Serge Lama, Michel Fugain, Liberace, Johnny Cash, Pierre Elliot Trudeau, René Lévesque, Raoul Duguay, Sonny Turcotte, Michel Chartrand, La Sagouine, Robert Charlebois, Guy Godin, Gilles Vigneault et autres. Musiciens: Pierre Ringuet, batterie; Michel Robidoux, guitare; Robert Angelillo, basse, et Marcel Rousseau, direction musicale. Réal.: Pierre Desjardins.

20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Ces dames de l'Estuaire. Pièce d'Edward Percy et de Reginald Denham. Traduction et adaptation: Guy Dufresne. Avec Janine Sutto, Olivette Thibault, Marjolaine Hébert, Colette Courtois, Josée La Bossière, Denise Proulx, Jean Leclerc, Roland Jetté et Marc Briand. Musique: extraits de l'opéra «Le Mikado» de Gilbert et Sullivan, arr.: Neil Chotem.

En Angleterre, en 1885, dans un manoir surplombant la Tamise, la propriétaire, une ancienne actrice et courtisane, a su s'y ménager une retraite dorée. Sa gouvernante et dame de compagnie, obligée envers ses deux soeurs démunies, devient machiavélique pour assurer leur bien-être. Un neveu arrive à l'improviste et essaie de tirer profit de la situation. Réal.: Paul Blouin.

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Jean Ducharme.

22h45 DERNIERE EDITION

23h00 POLITIQUE PROVINCIALE
Le Parti libéral.

23h10 CINÉ-CLUB ●
India Song. Drame réalisé par Marguerite Duras, avec Delphine Seyrig, Michel Lonsdale, Mathieu Carriere, Claude Mann, Didier Flamand, Vernon Dobtcheff et Claude Juan. A Calcutta dans les années 30, la femme de l'ambassadeur de France en Inde est l'objet de l'attention de l'ex-consul de France à Lahore, qui se trouve en disgrâce. Peu de temps après, au cours d'un voyage dans les îles du delta du Gange, la jeune femme disparait sans laisser de trace (Fr. 75).

LUNDI
10 avril

8h50 OUVERTURE ET HORAIRE

8h55 THE SUN RUNNERS
Production de l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario.

Propos de Paul Toupin

Dans le cadre de la série **Propos et confidences**, quatre émissions seront consacrées à l'écrivain Paul Toupin.

Dans la première émission intitulée *Souvenirs pour demain* et qui sera présentée le mardi 11 avril à 23 h 35, il nous parlera de son enfance. «Si je regarde le passé de ma vie, dit-il, je suis bien obligé de parler de temps». Selon lui, la ligne constante et prédominante de sa vie est la solitude. S'il se sent ainsi, ce n'est pas parce qu'il a vécu en ermite mais parce qu'il s'est réfugié en lui-même, comme tout écrivain, d'ailleurs.

Issu d'un milieu bourgeois qu'il nous décrit avec affection, il raconte les faits les plus marquants de cette période de sa vie. A travers ce témoignage, on décèle déjà quelques traits particuliers de son caractère, ainsi que les principales influences qu'il a subies. Deux de ses livres nous font d'ailleurs découvrir des personnages importants de son enfance. Dans *Souvenirs pour demain*, il parle de la servante Didi et dans *Au commencement était le souvenir*, il nous fait découvrir sa grand-mère.

Le coeur a ses raisons est le titre de la deuxième émission (le 18 avril). Il trace cette fois le portrait de l'adolescent qu'il fut. Ses années d'études au collège Brébeuf lui permettent de rencontrer François Hertel dont il est l'élève puis l'ami. Il nous fait part de ses opinions sur les professeurs qu'il a connus et apporte toutes sortes de commentaires sur sa vie à cette époque.

«Ma formation littéraire, dit-il, je me la suis donnée». Passionné de lectures, il écrit déjà des contes et des romans. Il en vient ensuite à parler de son travail de journaliste au *Journal du Canada* qui lui permit de rencontrer de nombreux écrivains. Il travaillera ensuite pour une agence de publicité.

A la troisième émission (le 25 avril), intitulée *le Paradoxe d'une vie et d'une oeuvre*, nous le retrouvons au moment où il est directeur des bourses, au Conseil des Arts du Canada. Comme il n'aime pas vivre à Ottawa et qu'il s'ennuie dans ce milieu de fonctionnaires, il quitte cet emploi.

A travers les anecdotes de son passé, Paul Toupin est amené à commenter les expériences qu'il a vécues et à nous communiquer certaines de ses idées. «On dit que c'est en écrivant qu'on devient écrivain. Moi, je pense qu'on naît écrivain», dit-il. Pour lui, seul le talent se développe. Et à ce propos, il nous livre ses impressions sur ce qui fait un écrivain, un vrai, ce qu'il considère être tout à fait différent de celui qui fait de la «littérature alimentaire». Pour appuyer ses opinions, il n'hésite pas à se servir d'exemples d'écrivains célèbres.

Au cours de sa carrière, il a eu l'occasion de rencontrer plusieurs auteurs reconnus dont il nous parle avec un évident plaisir.

Vers les années cinquante, il fut nommé à l'Académie canadienne-française. Il a également reçu de nombreux prix littéraires et jusqu'à très récemment, il était professeur à l'université.

Les Approches de la vieillesse sera le titre de la dernière émission (le 2 mai). «Il faut tenter de vivre et c'est souvent difficile», dit-il. Retiré en Espagne près de Malaga, il terminera ces propos en nous parlant de quelques-uns de ses amis qui se sont suicidés, comme Sylvain Garneau et Henry de Montherlant. Il se remémore un repas pris en compagnie de Jean Cocteau, dont la personnalité l'a ébloui. Mais le personnage qui l'a le plus impressionné est sans aucun doute Teilhard de Chardin. Ses derniers mots porteront sur la musique, qu'il considère comme un art supérieur à la littérature.

Réalisation: Jean Faucher.

H. F.

Un grand éducateur: Jean Lacroix

«L'homme concret, c'est l'homme qui se donne».
J. L.

Professeur de philosophie et de sociologie, fondateur avec Emmanuel Mounier de la revue *Esprit*, Jean Lacroix publie depuis quarante ans, dans *Le Monde*, une chronique philosophique mensuelle toujours impatiemment attendue. Ses lecteurs constatent chaque fois, avec plaisir, qu'il se conforme toujours à sa propre définition de la philosophie: apprendre à réfléchir sur ce qu'on a appris et vécu.

Au cours de deux entretiens avec Marcel Brisebois, qui seront diffusés les mardis 11 et 18 avril à 23 h 05, Jean Lacroix nous dira justement ce qu'est pour lui la vie, la philosophie, la foi.

Né à Lyon en 1900, Jean Lacroix est licencié en droit et agrégé de philosophie. Professeur au lycée du Parc, il est également chargé de cours à la faculté de droit. Il participa, avec Emmanuel Mounier, à la fondation de la grande revue intellectuelle française *Esprit*, qu'il quitta au moment du départ de Jean Domenach. Il fait actuellement partie de la Commission générale des Semaines sociales de France.

En plus de son feuilleton mensuel de philosophie, Jean Lacroix publie assez régulièrement des ouvrages empreints d'une profonde intelligence, dans la lignée de ce que le personnalisme a produit de meilleur. Des oeuvres comme *Personne et Amour, le Sens du dialogue, Force et faiblesses de la famille, le Sens de l'athéisme moderne, Crise de la démocratie, crise de la civilisation, le Personnalisme comme anti-idéologie, le Désir et les désirs*, etc. soulèvent un profond intérêt.

Dans *Itinéraire spirituel*, paru en 1937, il raconte les influences qui l'ont marqué et esquisse les grandes lignes de ce qui deviendra par la suite sa pensée.

Il doit d'abord beaucoup à la sagesse peut-être «un peu courte et incomplète» d'Alain et à l'exemple de Péguy qui incarnait son idéal dans le réel. Tout cela, complété par le sens de la souveraineté du droit et de la justice sociale de Proudhon, amena tout naturellement Jean Lacroix aux côtés d'Emmanuel Mounier dont «il partageait la réaction aux erreurs à la fois opposées mais dialectiquement unies de l'individualisme et du totalitarisme».

A l'instar de Mounier, il était en quête d'un «humanisme qui réussirait à concilier le réalisme de l'information et l'idéalisme de l'action».

Aujourd'hui, l'on peut dire que la clé de sa pensée est la notion d'ambivalence. Il a démontré comme toute tendance, toute attitude glisse presque fatalement vers la tendance ou l'attitude opposée. Même l'attitude du salut oscille entre l'héroïsme de la sainteté et la lâcheté de la fuite. Dans *Timidité et adolescence*, il a justement étudié l'ambivalence de façon concrète et a démontré comment le timide devient facilement un orgueilleux.

La personne humaine, selon Jean Lacroix, «n'est pas une entité juridique qu'il faut défendre contre la collectivité». Pour le personnalisme, «la société est dans l'homme autant que l'homme est dans la société». Tout sujet est à la fois un être autocréateur et une entité ouverte aussi bien à la transcendance qu'à la communauté et à l'univers. «L'homme concret, c'est l'homme qui se donne.»

Réalisation: Raymond Beaugrand-Champagne. Assistante: Colette Danthony. **René Houle**

Marcel Brisebois



9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Centour à la course».

9h30 LES ORALIENS
Avec Lisette Anfousse, Serge L'Italien et Hubert Gagnon. Production: Radio-Québec. «Le Champion».

9h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». Le mouvement peut servir de médicament. Animateur: Pierre Tessier. Participation: Lise. Rech.: Laura Chouinard. Réal.: Jean-Claude Houde, CBVT-Québec.

10h00 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE
Texte: Raymond Plante. Avec Pauline Martin et Yvan Ponton. Réal.: Pierre-Jean Cuillerier.

10h15 VIRGINIE
Avec André Cailloux, Louise Gamache et Danielle Schneider. Réal.: Raymond Pesant. «Le Parapluie magique».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
De Trois-Rivières. «Nutrition», avec Jeannine Cornellier. La relation entre la valeur calorique et les aliments et nos besoins quotidiens en calories. — «Décoration d'intérieur», avec Madeleine Arbour. Comment jouer avec les couleurs dans une pièce de repos. Animatrice: Lise Massicotte. Réal.: Marcel Lamy.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Bricolage: canapé avec base de bois, avec Claude Paré. — Couture: coussins pour «habiller» le canapé, avec Marie-Josée Lanoix.

11h30 LAUREL ET HARDY ●
«Les Profits de la marine». Un lutteur reçoit une pension de son ex-épouse. Celle-ci se remarie avec un matelot supposément riche.

12h00 SÉSAME

12h30 LES COQUELUCHES
Du Complexe Desjardins. Animateurs: Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Dir. mus.: Daniel Hétu. Réal.: André Morin. Coord.: Alex Page.

13h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Géralde Lachance.

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Robert Séguin.

14h30 CINÉMA
Opération opium (Poppy is also a Flower). Drame réalisé par Terence Young, avec Trevor Howard, Stephen Boyd et Yul Brynner. Deux agents cherchent à démanteler un réseau de trafiquants d'opium. L'un d'eux est tué au cours des recherches. L'autre poursuit seul la tâche (USA 65).

16h00 BOBINO
Avec Guy Sanche et Christine Lamer. Textes: Michel Cailloux. Réal.: Thérèse Dubhé.

16h30 ALEXANDRE ET LE ROI
Avec Antoine Durand, Luc Durand, Huguette Oligny, Aubert Pallascio, Claude Préfontaine, Claudie Verdant, Jean-Louis Paris et Serge Turgeon. Textes: Michel Dumont et Linda Wilscam.

Réal.: Michel Gréco. «Le Grand Inquisiteur».

17h00 L'HEURE DE POINTE
Du Complexe Desjardins, magazine animé par Winston McQuade. Chronique du lundi: les arts visuels, avec Jean-Louis Robillard et les disques, avec Benoit L'Herbier. Réal.: Aurèle Lacoste. Coord.: Jacques Demers.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18:30 CE SOIR
Magazine d'information. Animateur: Bernard Derome. Interviewers: Pierre Devroede, Gabi Drouin, Jean Ducharme, Gérard Gravel, Rollande Parent et Raymonde Provencher. Reporters: Jean Chartier, Réal D'Amours, Claude-Jean Devirieux, Charles Faribeault, André Fournier, Claude Gervais, Jean-Michel Leprince, Jean-Yves Michaud, Jeannine Morin, Jacques Rivard, Richard Vigneault et Michèle Viroly. Réalisateurs: Pauline Payette, Jean Savard, Luc Harvey, Jean-Maurice Laporte, Lisette Levreau-Bourque, Pierre-Marcel Claude, Pierre Leduc et Georges Désilets. Coordonnateur: Louise B.-Tardif.

19h00 DANIEL BOONE
«La Voix du coeur».

20h00 À CAUSE DE MON ONCLE
Téléroman de Jacques Gagnon. Avec Maurice Beaupré, Monique Joly, Andrée Boucher, Béatrice Picard et Louise Lambert. Luce annonce à Blanche qu'elles gagnent un voyage à Miami. Phil et Procule doivent se rendre à Québec. Réal.: Louis Bédard.

20h30 SCÉNARIO
Puzzle. Texte de Pierre Goulet. Avec Johanne Seymour, Marcel Gauthier, Claude Michaud, Louise Laparé, Laurent Imbault, Marc Messier, Suzanne Langlois, Jean-Pierre Masson, Jean-René Ouellet, Michelle Léger et Pierre Di Pasquale. Réal.: André Bousquet. On célèbre le 30e anniversaire de mariage de M. et Mme Brisson. Claude, un des fils, en profite pour dire tout ce qu'il a sur le coeur et sera imité par ses frères et soeurs **(dernière de 4).**

21h00 TÉLÉ-SÉLECTION
Angoisse: Témoin malgré moi (I'm the Girl He Wants to Kill). Policier réalisé par Shaund Riardon, avec Robert Lang, Julie Sommers et Tony Selby. Un maniaque s'attaque à de jeunes Londoniennes. Un jour, une Américaine l'aperçoit après l'un de ses forfaits. Elle en informe la police (Brit.).

22h30 TELEJOURNAL
Lecteur: Normand Harvey.

22h55 DERNIERE EDITION

23h05 SCHULMEISTER: L'ESPION DE L'EMPEREUR
Adapté et réalisé par Jean-Pierre Decourt, d'après André-Paul Antoine et Pierre-Aristide Bréal, sur une idée originale de Jean-Claude Camredon. En vedette: Jacques Fabbri, Andrée Boucher. **4e de 13 épisodes:** «Au pays de l'eau tranquille». En 1810, ne pouvant vaincre l'Angleterre par les armes, l'Empereur entreprend de la ruiner par un blocus continental. Mesure qui affecte gravement l'économie de la Hollande, sur laquelle règne Louis Bonaparte. Pour échapper à cette camisole de force, les Hollandais pratiquent la contrebande avec les îles britanniques.

24h05 CINÉMA
Thé et sympathie (Tea and Sympathy). Drame réalisé par Vincente Minelli, avec Deborah Kerr, John Kerr, Leif Erickson et Edward Andres. Lors d'une réunion d'anciens élèves, un écrivain se rappelle le drame de son adolescence. Parce qu'il préférait la musique et la lecture aux sports, ses camarades et ses professeurs se moquaient de lui. Seule la femme de l'un des professeurs refusait de le considérer comme un efféminé (USA 55).

2h00 CBFT—TÉLÉJOURNAL

MARDI
11 avril

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 PASSE-PARTOUT

9h45 EN MOUVEMENT
«Abdomen». Y a-t-il des exercices qui peuvent diminuer les douleurs menstruelles? Anim.: Monique Tremblay. Part.: Chantal.

10h00 YOU HOU
«Eau, terre, air, feu» (dern. de 5).

10h15 AU JARDIN DE PIERROT
«La Ferme à Mathurin».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«La Joaillerie» (4e de 13). Le procédé de coulage qui permet de reproduire des bijoux en or ou en platine, avec M. Gérard Gauthier. — «L'Art floral», avec M. Gilles Domaine. L'achat des fleurs naturelles et leurs soins.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine orientale: porc, sauce aigre-douce, avec Keidok Turcot. — Consommation: trois équipements de cuisine selon le budget, avec Jeanne Desrochers.

11h30 ERREURS JUDICIAIRES
«Juges et parties». Poursuivi par des policiers en civil, un vendeur d'autos croyant avoir affaire à des bandits, tue l'un de ses poursuivants.

12h00 LE MONDE EN LIBERTÉ
«Le Parc de Serengeti». Deux millions d'animaux vivent dans cette brousse. Ici, l'homme n'est plus le chasseur, mais le protecteur.

12h30 LES COQUELUCHES
Réal.: Jean-Paul Leclerc.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Le Dictionnaire biographique du Canada». Entrevue avec Mme Huguette Filteau, dir. des recherches. — Un séjour au camp-école «Trois-Saumons» pour des enfants diabétiques. Entrevue avec l'abbé Raoul Cloutier. — Mme Jacqueline Bouchard parle de son livre «La Pinata». — «Soeur Thérèse Sasseville», écrivain et religieuse. Rech.: Louise Maranda-Samson. Anim.: Renée Hudon. Réal.: Réjean Chayer (Québec).

14h30 CINÉMA
Des roses blanches pour ma soeur noire. Drame réalisé par Abel Salazar, avec Libertad Lamargue, Eusebia Cosme et Steve Flanagan. Les deux filles de deux amies de races différentes ont grandi ensemble. Lorsque l'une d'elles veut épouser un médecin noir, les préjugés raciaux renaissent. Mais la jeune fille souffre d'une grave affection cardiaque et c'est grâce à son amie noire qu'elle aura la vie sauve (Mex.).

16h00 BOBINO

16h30 LES ANTIPODES
Texte: Violaine Gauthier-Furlotte et Eliane Jasmin-Barrière. Musique: Herbert Ruff. Conseiller: Michel Cailloux. Avec André Montmorency, Normand Lévesque, Louis de Santis, Claude Grisé, Chantal Labelle, François Lamothe et Eric Paul-Hus. Réal.: Hélène Roberge. «Une fête». Les enfants ont un problème avec la porte de la cabane. Les vieux les qu'elle aura la vie sauve (Mex.). aident. Par la suite, on fête l'anniversaire de Casimir.

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du mardi: les livres, avec Mouffe et le cinéma, avec Yves Taschereau. Réal.: Fernande Chouinard.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18:30 CE SOIR

19h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
«La Cane aux oeufs d'or». La vie d'Albert Dooley est chamboulée lorsque sa cane se met à pondre des oeufs au jaune en or massif.

20h00 GRAND-PAPA
Téléroman de Janette Bertrand. Avec Jean Lajeunesse, Jean-Pierre Masson, Béatrice Picard, Gérard Paradis, Septimiu Sever et Ronald France. Les vieux amis jouent aux cartes et, soudain, Arthur a une crise cardiaque. Réal.: Geneviève Houle.

20h30 VEDETTES EN DIRECT
Invité: le groupe Beausoleil-Broussard. Au programme: «Le Reel de la Nouvelle-Ecosse», «Le Trécarré», «La Toune acadienne», «L'Année noire», «Vermillon», «Besson» et «Pif et Caribou». Réal.: Marcel Brisson.

21h00 LES AS
Téléroman de Victor-Lévy Beaulieu. Avec Marc Legault, Alpha Boucher, Lionel Villeneuve, Yvon Leroux, Liliane Jolin-Peuvion, Louise Deschâtelets, Denis Mercier, Reine France et Marie-France Gauthier. Tony Bodoni remet sa démission. Réal.: Madeleine Lafrance.

21h30 TÉLÉMAG
Animateur: Pierre Nadeau. Réal.: Nicole Aubry, Lyse Distexhe, Normand Gagné, Michel Poirier, Marc Renaud, Jean Saint-Jacques et Hélène Saint-Martin. Réal.-coord.: Micheline Di Marco.

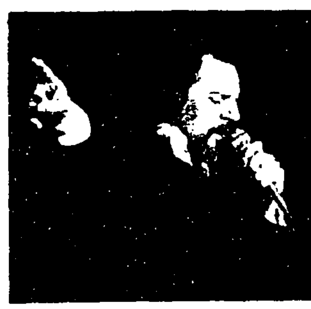
22h30 TÉLÉJOURNAL

22h55 DERNIERE EDITION

23h05 RENCONTRES
Invité: Jean Lacroix, professeur de philosophie et de sociologie, auteur de «Force et faiblesses de la famille» et «Le Désir et les désirs». Entrevue: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne (1re de 2).

23h35 PROPOS ET CONFIDENCES
Paul Toupin se raconte (1re de 4). Réal.: Jean Faucher.

24h05 CINÉMA
Le Ranch de l'injustice (The Ballad of Josie). Western réalisé par Andrew V. McLaglen, avec Doris











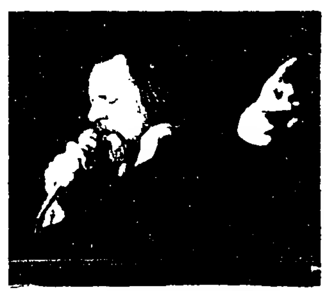












Récital de Claude Léveillée

Le mercredi 12 avril à 21 heures, la télévision de Radio-Canada présentera un récital de l'auteur - compositeur - interprète Claude Léveillée, enregistré le 22 septembre 1976. Ce tour de chant s'intitule **la Froide Afrique** et comprend 10 chansons interprétées par Claude Léveillée et trois chansons exécutées dans leur version instrumentale.

Claude Léveillée chantera donc: *Encore, Emmène-moi, les Filles de l'Acadie, l'Etoile d'Amérique, Jigg et Jazz, Mon pays, Frédéric, la Liberté, la Froide Afrique* et *Ce matin un homme.* L'orchestre de seize musiciens qui accompagnera Claude Léveillée jouera les versions instrumentales des chansons suivantes: *l'Hiver, Grande valse fofolle* et *la Fleur qui pousse.* C'est Léon Bernier qui dirigera l'orchestre du récital de Claude Léveillée.

Cette émission réalisée par Laurent Larouche pour les Productions Kébec-Films réunit une importante équipe: Louise Charlebois (script-assistante), Guy Charbonneau (son), Claude Joncas (éclairagiste), Boris Bouchard, Gilles Cuerrier, Michel Marcoux, André Ménard et Angelo Biello (caméramen), Richard Vigeant (audio), Jacques Bellefleur (technicien, ruban magnétoscopique), Jacques Lachapelle (aiguilleur), Yves Charbonneau, Benoit Anctil et Marc Bruneau (assistants), Lise Thomas (maquilleuse) et Paul Béland (sonorisation).

Ceux qui ont eu le plaisir d'assister à ce concert de Claude Léveillée affirment: «Pour aimer Léveillée, il faut aimer l'hiver. Et pour aimer l'hiver, il faut avoir goûté au silence d'une route déserte. Il faut avoir vu courir la poudrerie, chaudement blotti derrière les carreaux, un feu de bois à portée des mains, une femme à portée du coeur».

A vrai dire, Claude Léveillée interprète ici les chansons «givrées» de son répertoire. Il y a déjà vingt ans que Claude Léveillée a fait ses débuts dans le monde de la chanson et la jeunesse adopta immédiatement ce garçon timide et un peu triste qui chantait dans les boîtes à chansons.

Né à Montréal au début des années 30, Claude Léveillée a fait ses études au collège André-Grasset avant de s'inscrire à l'Université de Montréal en sciences sociales. Il a commencé sa carrière à l'époque où les boîtes à chansons s'ouvraient à Montréal. Découvert par Edith Piaf en 1959, Claude Léveillée écrivit pour elle vingt-cinq chansons et il se mit ensuite à écrire sérieusement pour lui-même. Sa détermination et son talent le conduisirent en Europe, notamment en URSS où il s'est créé de nombreux admirateurs.

Auteur - compositeur - interprète infatigable, il a donné environ 1300 récitals et enregistré plus de trente microsillons. Répondant aux questions d'un journaliste sur l'histoire de sa carrière, Claude Léveillée disait: «A l'époque où j'ai commencé à chanter, on arrivait dans le métier sans y être préparé, timidement. Le spectacle qu'on donnait se faisait dans des conditions qui font sourire aujourd'hui. Par exemple, pour tout éclairage, parfois, nous n'avions qu'une lampe de soixante watts. Et encore fallait-il se charger de l'allumer nous-mêmes...»

Et parlant des temps actuels où le *show-business* est devenu une machine dévorante, Claude Léveillée affirme: «Pour moi, le *showbusiness,* c'est un accident. Je hais le *showbusiness,* mais je m'arrange pour choisir mes accidents. Maintenant, je fais ce qui me plaît. Les cachets que l'on m'offre ne suffisent pas à me motiver. Si une chose ne m'intéresse pas, je refuse de l'accomplir. Si par contre on m'offre cinq sous pour être avec des gens que j'aime, j'accepte sans aucune hésitation.»

Pour découvrir les mille et un visages de cet auteur-compositeur-interprète qui enchante ses auditoires depuis près de vingt ans, regardez **la Froide Afrique,** le mercredi 12 avril à 21 heures.



C. L.

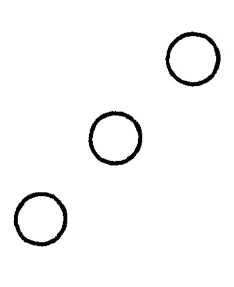
Kennedy. Une femme a tué accidentellement son mari alors qu'il rentrait ivre. Exonérée de tout blâme, elle entreprend l'élevage des moutons, ce qui suscite la colère des ranchers voisins (USA 67).

MERCREDI
12 avril

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE
9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Pof et Polichinelle».
9h30 LES ORALIENS
«Vive les régates».
9h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». Caractéristiques psychologiques des champions d'athlétisme américains. Anim.: Pierre Tessier. Part.: Lise.
10h00 LA BOÎTE À LETTRES
10h15 VIRGINIE
«La Tortue».
10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Etre parents». M. Jean-Guy Doucet, psychologue, parle de l'essai de drogues légères chez les adolescents. — «Photographie». M. Yvon Richard explique la manipulation des appareils complexes du 35mm.
11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine: pudding-chômeur, avec Claudette Taillefer. — Bricolage: savon-maison, avec Colette Frenette. — Soins de beauté: crème de nuit et crème de jour.
11h30 MON PAYS, MES AMOURS
«Le Temps de musiquer». Des musiciens de l'île d'Orléans évoquent les veillées familiales.
12h00 MINI-FÉE
«La Justice de Bouddha».
12h30 LES COQUELUCHES
Réal.: Normand Mathon.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Bona De Mandiargues, peintre surréaliste». Entrevue: Madeleine Gobeil. Réal.: Yvette Pard.
14h30 LE TEMPS DE VIVRE
Un groupe de Saint-Eustache. MM. Philippe et Donat Légaré, meuniers, parlent de leur moulin classé monument historique. M. Fred Vadboncoeur, violoneux, raconte la légende du «Reel du pendu» et l'interprète. M. Girard parle du Calvaire d'Oka. M. Taillefer, 80 ans, nous parle de son métier de forgeron. Information: le soin des pieds, avec le Dr François Lehman. Activité: les plantes utiles, avec Denise Allaire. Animateur: Pierre Paquette.
16h00 BOBINO
16h30 LE GRENIER
Pondichérie devient la gardienne de Frimousse et de Jonquille, ce qui entraîne des complications.
17h00 L'HEURE DE POINTE
Chronique du mercredi: le théâtre, avec Pascale Perreault et les restaurants, avec Diane Tassé. Réal.: Royal Marcoux
18h00 CE SOIR EN ALBERTA
18:30 CE SOIR
19h00 LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT
Téléroman de Claude-Henri Grignon. Avec Jean-Pierre Masson, Guy Provost, René Caron, Edgar Fruitier, Yvon Leroux, Julien Lippé, Julien Bessette, Gérard Paradis, Louise Roux, Jacqueline Plouffe, Colette Dorsay et Réjane DesRameaux. «Amour filial». Georgiana, épouse de Todore et mère d'Aurélie, est gravement malade. On cache cette mauvaise nouvelle à Aurélie. Emission de Bruno Paradis, réalisée par Yvon Trudel.
20h00 JAMAIS DEUX SANS TOI
Téléroman de Guy Fournier. Avec Jean Besré, Angèle Coutu, Mario Verdon, Margot Campbell et André Lacoste. «La Mutinerie». On cherche un directeur administratif chez Desmarais. Nicole aurait toutes les aptitudes requises pour ce poste. Réal.: Rolland Guay.
20h30 RÉTRO-SPEC
Jeu-questionnaire. L'année 1939. Sujet: la carrière d'Ovila Légaré. Invité: Paul Guèvremont. Animateur: Jacques Fauteux. Réal.: François-X. Chamberland (dernière).
21h00 LA FROIDE AFRIQUE
Avec Claude Léveillée. Au programme: «L'Hiver», «Encore», «Emmène-moi», «Grande valse fofolle», «Les Filles de l'Acadie», «L'Etoile d'Amérique», «Jigg et Jazz», «Mon pays», «Fédéric», «La Liberté», «La fleur qui pousse», «La Froide Afrique» et «Ce matin un homme». Dir. mus.: Léon Bernier. Réal.: Laurent Larouche. Prod.: Kébec-Films.
22h00 CONSOMMATEURS AVERTIS
Animateur: Simon Durivage. Interviews: Marie-Hélène Poirier. Recherches: Suzanne Clermont, Jean-Claude Labrecque, Martine Lafleur, François Dallaire et Normande Juneau. Documentaliste: Marie-Paule Alexandre. Réal.: André Groulx, Jean-Paul Plouffe, Suzanne Mercure et Jean-Claude Leblanc.
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h55 DERNIERE EDITION
23h05 REFLETS D'UN PAYS
De Québec. «Au pays de Menaud». Portrait socio-culturel et économique de la région de Charlevoix. Inv.: Omer Blouin, chef de train à la retraite; Juliana Simard-Touchette; Lucille Touchette-Giguère; Mgr Félix-Antoine Savard, écrivain et pionnier; Raymond Mailloux, député de Charlevoix; Louise et Guy Paquette, qui vivent à bord d'une goélette; Jean-Paul Bernier et Christiane Tessier, concepteurs de vêtements. Rech.: Sylvie Malaison. Animatrice: Christiane Suzor. Réal.: Michel Mercier.
24h05 CINÉMA
More. Drame réalisé par Barbet Schroeder, avec Klaus Grunberg et Mimsy Farmer. Un étudiant allemand décide d'aller vivre à Paris. Il y fait la connaissance d'une jeune Américaine qui l'initie à la drogue. Il devient bientôt esclave de cette habitude (Lux. 69).

JEUDI
13 avril

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE
9h15 PASSE-PARTOUT
9h45 EN MOUVEMENT
«Troisième âge». Les trois grands fléaux. Anim.: Monique Tremblay. Part.: Chantal.
10h00 YOU HOU
«Le Toucher».
10h15 MINUTE MOUMOUTE!
Avec Suzanne Garceau et Alain Gélinas. «Le Cowboy». «Une comptine de Babiole». «Bonne fête». «Le soleil fait la grasse matinée». «Trompe-l'oeil et la carotte emmoumoutée». «Le Chef des pompiers». «Les Masques».
10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Oenologie ou connaissance des vins» (4e de 13). M. André Bluteau parle du champagne. — «La Coupe de viande», avec M. Roger Fortier. Les coupes du quartier avant et du quartier arrière du boeuf.
11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Artisanat: crocodile articulé, avec Andrée Dubé. — Nouvelle cuisine: gâteau-couronne de Noël, avec Louise Godin.
11h30 CINÉASTES DE LA FAUNE
«Les Manchots de Patagonie». Les pingouins de Patagonie, qui sont si maladroits sur terre mais qui, dans l'eau, semblent aussi à l'aise que les oiseaux, leurs congénères, le sont dans les airs.
12h00 ROQUET, BELLES OREILLES
Dessins animés.
12h30 LES COQUELUCHES
Réal.: Martin Gaudreau.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Fernand Choquette.
14h30 CINÉMA ●
La Cage. Film réalisé par Robert Darene, avec Marina Vlady, Jean Servais, Philippe Maury et Colette Duval. Un médecin africain, diplômé de Paris, revient après dix ans d'absence exercer dans son pays. Au cours d'une tournée de vaccination, il se heurte à un Blanc, installé depuis 30 ans dans le pays et complètement africanisé (Fr.-afr. 62).
16h00 BOBINO
16h30 LES CONTES DU TSAR
Textes de Maria T.-Daoust. Narratrice: Christiane Delisle. «Le Sage Joallier». Avec Léo Illial, Sébastien Dhavernas, Serge Thériault, Paul Guèvremont, Rose Rey-Duzil, Gilbert Comtois, Jean-Pierre Bélanger et Sylvie Beauregard. Comment un sage joallier réussit à délivrer la princesse d'un envoûtement, alors que tous les princes avaient échoué. Musique: Jean-Claude Tremblay. Réal.: Jean Picard.
17h00 L'HEURE DE POINTE
Chronique du jeudi: les spectacles, avec Francine Grimaldi et le tourisme, avec Normand Cazelais. Réal.: Jean-Jacques Sheltoyan.
18h00 CE SOIR EN ALBERTA
18:30 CE SOIR
19h00 LES PIERRAFEU
«Cours de danse». Fred et Arthur hésitent à se rendre à un bal car ils ne savent pas danser. A l'insu de leurs épouses, ils s'inscrivent à un cours de danse accéléré.
19h30 DU TAC AU TAC
Comédie d'André Dubois, en collaboration avec Raymond Plante. En vedette: Anouk Simard, Roger Lebel, Normand Chouinard, Yves Corbeil, Marc Hébert, Jean Brousseau, Gilles Pelletier, Patrick Peuvion et Gilles Rochette. «Le Sauna». Mario et le patron cherchent des commanditaires pour leurs tournées. Ils s'inscrivent à un cours de conditionnement physique. Réal.: Raymonde Boucher.
20h00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Animateur: Serge Laprade; collaboration de Jacques Houde. Scripteur et recherchiste: Michel Dudragne. Réal.: Lisette LeRoyer.
20h30 LES GRANDS FILMS
Duel. Drame réalisé par Steven Spielberg, avec Dennis Weaver, Lucile Benson, Lou Frizzell et Jacqueline Scott. Un automobiliste dépasse un camion-citerne. Le chauffeur du camion, à son tour, dépasse l'automobile. Un véritable duel s'engage (USA 72).
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h55 DERNIERE EDITION
23h05 FESTIVAL CHARLIE CHAPLIN
La Comtesse de Hong-Kong (A Countess from Hong-Kong). Comédie réalisée et interprétée par Charlie Chaplin, avec Sophia Loren, Marlon Brando, Sydney Chaplin et Tippi Hedren. La fille d'un aristocrate russe exilé à Hong-Kong décide de refaire sa vie aux Etats-Unis. Elle se cache à bord d'un navire, dans la cabine d'un riche diplomate américain en instance de divorce. Celui-ci accepte mal ce passager clandestin qui risque de compromettre sa carrière diplomatique et compliquer sa demande de divorce (Brit. 66).



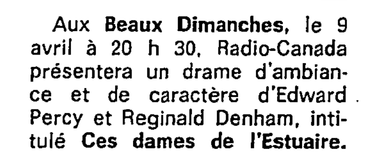
• A l'affiche de **Cinéastes de la faune**, le jeudi 13 avril à 11 h 30, *les Manchots de Patagonie.* Ces oiseaux, si maladroits sur terre, sont aussi habiles et gracieux dans l'eau que le sont les oiseaux dans l'air.



Janine Sutto revient au téléthéâtre dans Ces dames de l'Estuaire aux Beaux Dimanches

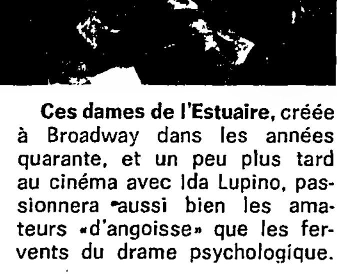
Un suspense psychologique

Aux **Beaux Dimanches**, le 9 avril à 20 h 30, Radio-Canada présentera un drame d'ambiance et de caractère d'Edward Percy et Reginald Denham, intitulé **Ces dames de l'Estuaire.**



Ce suspense psychologique est mis en scène par Paul Blouin dont on sait l'habileté et la façon sensible de mettre en relief les moindres gestes des personnages comme leurs plus fugitives expressions.

Ces dames de l'Estuaire, créée à Broadway dans les années quarante, et un peu plus tard au cinéma avec Ida Lupino, passionnera aussi bien les amateurs «d'angoisse» que les fervents du drame psychologique.





VENDREDI
14 avril

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Une salade de tours».

9h30 LES ORALIENS
«Milli et la souris».

9h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». La fréquence cardiaque pour contrôler l'exercice. Pourquoi? Anim.: Pierre Tessier. Part.: Chantal.

10h00 TAM-TAM
Les mécanismes logiques de la pensée. Réal.: Guy Comeau.

10h15 VIRGINIE
«La Maison».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Cardiologie», avec le Dr P. Gagné, de l'Institut de cardiologie de Montréal. L'arythmie et l'électrodynamique. — «Médecine», avec le Dr Charles Grégoire. L'ablation de la vésicule biliaire.

11h00 MANOWAN AUX BOIS
Le conseil scolaire du village indien Manowan organise une expédition en forêt pour permettre aux enfants d'apprendre les méthodes ancestrales de survie (dernière de 2).

11h30 TÉMOIGNAGES
«Le Bon Dr Walter». Qui a tranché la gorge du Dr Walter? Sa femme, qu'il négligeait mais qui l'aimait profondément? Son fils qui l'admirait? Sa maitresse, amie de sa femme et égérie de son fils? Ou son assistante, infirmière possessive qui le considérait comme son fils?

12h00 SÉSAME

12h30 LES COQUELUCHES
Réal.: Michel Gaumont.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 CHRONIQUES DE FRANCE
Portrait d'un photographe: Jacques Scandelari. — Les maîtres pipiers, de Saint-Claude. — Les bistrots de Paris. — Annecy, capitale du film d'animation.

14h05 BASEBALL
Du Stade Olympique de Montréal, les Mets de New York rencontrent les Expos. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy. Statisticien: Pierre Murphy. Réal.: Michel Quidoz.
En cas de pluie:

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Le Bénévolat». Elisabeth Bellemare, psychologue, s'est penchée sur ce problème et nous livre ses réflexions. Invitée: Mme Jeanne Gougeon, qui pratique un bénévolat très spécial. Entrevue: Judith Paré. — «Création d'un centre d'accueil à l'Université de Montréal». M. Claude St-Arnaud, registraire, vient de se voir attribuer la responsabilité d'un centre d'accueil pour adultes. Entrevue: Solange Guilbert. — «Françoise Bertrand, pianiste, professeur et accompagnatrice». Elle parle de l'enseignement du piano. Entrevue: Roberte Auclair. Réal.: Lucile Paradis.

14h30 LES ATELIERS
De Québec. «Le 75e anniversaire de l'Orchestre symphonique de Québec». Invités: M. Maurice Bernier, ex-journaliste, et trois musiciens de l'OSQ. Rech.: Myriam Magnan. Animateur: Jacques Houde. Réal.: Andrée Thériault.

15h30 AU JARDIN DE PIERROT

15h45 DU SOLEIL À CINQ CENTS
«Le Grand Prix du soleil 500».

16h00 BOBINO

16h30 LE GUTENBERG

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du vendredi: les grands spectacles, avec Reine Malo et les loisirs, sports et plein air, avec Jean-Claude Fortier. Réal.: Henriette Grenier.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18:30 CE SOIR

19h00 MARCUS WELBY, M.D.
«A la santé... de la santé». Un pilote souffre d'une bronchite asthmatoïde aiguë. Devra-t-il abandonner son métier?

20h00 ALLER-RETOUR
Animateur: Jacques Houde. Réal.: Henri Parizeau.

20h30 À COMMUNIQUER

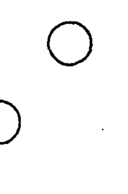
21h00 LE CONGRÈS À LA DIRECTION DU PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC
Hommage aux cinq anciens chefs: MM. Georges Marler, Georges-Emile Lapalme, Jean Lesage, Robert Bourassa et Gérard-D. Lévesque. Discours de M. G.-D. Lévesque. Présentation des candidats par le président du Congrès, M. Louis Rémillard. Tirage au sort de l'ordre des allocutions de MM. Garneau et Ryan. Animateur: Bernard Derome. Reporters: Gilles Morin, James Bamber, Gisèle Gallichan et Camil Chouinard. Réal.: Michel LeBel.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h55 DERNIERE EDITION

23h05 CINÉMA
Les Casseurs de gangs (Busting). Drame réalisé par Peter Hyams, avec Elliott Gould, Robert Blake, Allen Garfield, Cornelia Sharpe et John Lawrence. Deux inspecteurs de la brigade des moeurs décident de s'attaquer au grand chef de la mafia qui dispose d'alliés au sein de la gendarmerie locale (USA 73).

24h45 CINÉ-NUIT ●
Destination: Zebra, station polaire (Ice Station Zebra). Film réalisé par John Sturges, avec Rock Hudson, Ernest Borgnine et Patrick McGoohan. Le commandant d'un sous-marin américain reçoit l'ordre de rejoindre la station météréologique Zebra au Pôle nord. Deux passagers qu'il prend à son bord, un Russe et un agent secret britannique, sont seuls à connaître le but du voyage: retracer un satellite russe.



Les 75 ans de l'OSQ

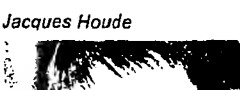
L'émission **les Ateliers** du vendredi 14 avril à 14 h 30 nous parviendra de Québec. L'heure entière sera consacrée à l'Orchestre symphonique de Québec qui célèbre le 75e anniversaire de sa fondation.

Parmi les invités, M. Maurice Bernier, ex-journaliste des débuts de l'orchestre. M. Bernier, interviewé par Jacques Houde, illustrera ses commentaires de documents photographiques et sera en mesure de nous fournir des informations utiles puisqu'il a suivi les activités de cet orchestre depuis ses débuts.

Nous rencontrerons également, au cours de l'émission, trois musiciens de l'orchestre.

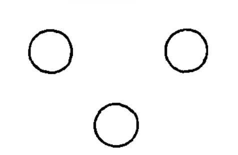
C'est Joseph Vézina qui a fondé l'orchestre en 1903 et c'est lui qui en fut le premier chef. Il occupa le poste de directeur de 1942 à 1950 et Wilfrid Pelletier le remplaça de 1950 à 1960. Françoys Bernier vint ensuite à la direction et c'est lui qui transforma les structures de l'OSQ en en faisant un orchestre permanent. Il se fit également le promoteur et le défenseur des compositeurs québécois et canadiens et dirigea plusieurs de leurs oeuvres en première audition à Québec.

Une émission passionnante, réalisée par Andrée Thériault. Recherches: Myriam Magnan. ○



Jacques Houde





Faites vos jeux

Directement du Colisée de Québec, la télévision de Radio-Canada diffusera, le vendredi 14 avril à 21 heures **le Congrès à la direction du Parti libéral du Québec**, qui s'ouvrira sur un hommage à cinq anciens chefs du Parti libéral: MM. Georges Marler, Georges-Emile Lapalme, Jean Lesage, Robert Bourassa et Gérard-D. Lévesque. Nous entendrons un discours de M. G.-D. Lévesque, et la présentation des candidats sera faite par le président du congrès, M. Louis Rémillard. On fera ensuite le tirage au sort pour l'ordre des allocutions de MM. Garneau et Ryan.

Depuis plusieurs mois déjà, un comité spécial travaille activement à la préparation de ce congrès. Présidé par M. Louis Rémillard, ce comité a organisé neuf rencontres publiques dans autant de régions du Québec. Ces rencontres avaient pour but de permetre aux membres, aux militants et à la population de faire connaissance avec les candidats. Il convient de souligner que les délégués ont été élus par les membres des associations de comtés. Cent dix assemblées pour le choix des délégués ont eu lieu dans les comtés. Chaque association de district électoral a élu vingt-quatre délégués en assemblée générale. Aucune assemblée pour le choix des délégués ne s'est tenue avant que les membres et les militants aient pu rencontrer les aspirants candidats.

Le samedi 15 avril, de 14 h 30 à 19 heures, nous pourrons assister à la fin de ce congrès. Après avoir pris connaissance des détails sur les procédures de vote, nous entendrons les discours des deux candidats. Par la suite, nous verrons des entrevues avec divers délégués. Le candidat élu fera un discours.

Bernard Derome animera cette émission réalisée par Michel LeBel. Les reporters Gilles Morin, James Bamber, Gisèle Gallichan et Camil Chouinard seront sur place afin de tenir les téléspectateurs au courant des faits marquants de ce congrès.

LE MONDE



Par ABDELKADER BENABDALLAH

Les casques bleus de l'O.N.U au Sud-Liban

(S.O.P.) Plusieurs pays arabes estiment que la décision du Conseil de Sécurité des Nations-Unies d'envoyer des contingents de soldats, "les casques bleus", vise surtout à empêcher les guerrilleros palestiniens à entreprendre des attentats en Israël.

Prétextant un attentat commis le 12 mars par un commando palestinien en Israël, le gouvernement israélien a, le lendemain, entrepris une opération militaire de grande envergure destinée à détruire toutes les poches de résistance dans le sud du Liban. Soutenu par les phalangistes chrétiens, l'armée israélienne contrôle deux jours après une grande partie du sud-Liban, une dizaine de kilomètres de profondeur tout au long des quelque 80km de frontière entre Israël et le Liban. Parmi les victimes palestiniennes et libanaises, il y aurait eu plusieurs milliers de morts et de blessés,enfants, femmes et vieillards, tous des civils.

Les Etats-Unis ont aussitôt lancé un appel à Israël pour qu'il retire ses forces du sud-Liban et ont demandé que cette question soit portée au Conseil de Sécurité des nations-Unies.

Le 19 mars, le Conseil de Sécurité approuve une résolution présentée par les Etats-Unis et soumise au nom des pays occidentaux par la Grande-Bretagne — président du Conseil ce mois-ci— prévoyant l'envoi d'une force de l'ONU de 4,000 hommes au Sud du Liban pour superviser le retrait des forces israéliennes de cette région et aider le gouvernement libanais à en reprendre le contrôle.

Durant le vote au Conseil de Sécurité, l'Union soviétique s'est abstenue alors que la Chine populaire a refusé d'y participer.

Le secrétaire général des Nations-Unies, M.Waldheim, a proposé que la force militaire onusienne "supervise le cessez-le-feu entre les parties, s'assure du caractère démilitarisé de la zone d'opérations, contrôle les mouvements vers en dehors de cette zone, y interdire l'accès de personnes armées ne bénéficiant pas d'autorisation, et patrouille la zone".

Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, le Canada, la France, la Norvège et l'Australie ont proposé déjà une contribution militaire à cette opération onusienne.

Le texte de la résolution présentée par les Etats-Unis et adoptée le 19 mars par le Conseil de Sécurité,

1-demande que soient strictement respectées l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance politique du Liban à l'intérieur de ses frontières internationales reconnues.

2-demande à Israël de cesser immédiatement son action militaire contre l'intégrité territoriale du Liban et de retirer sans délai ses forces de tout le territoire libanais.

3-décide, compte tenu de la demande du gouvernement libanais, d'établir immédiatement sous son autorité une force intérimaire des Nations-Unies pour le Sud-Liban aux fins de confirmer le retrait des forces israéliennes, de rétablir la paix et la sécurité internationales et d'aider le gouvernement libanais à assurer la restauration de son autorité effective dans la région, cette force étant composée de personnels fournis par les Etats membres de l'organisation des Nations Unies.

4-prie le secrétaire général de lui faire rapport dans les vingt-quatre heures sur l'application de la présente résolution.

La semaine dans le monde

DENONCIATION DE LA TORTURE

(S.O.P.) Le 10 mars dernier un congrès sur la torture s'est tenu à Athènes sous l'égide d'Amnisty International.

Les congressistes se sont plus particulièrement penchés sur les tortures infligées en Afrique du Sud, en Union Soviétique, au Chili et en Ehtiopie, et ont dénoncé les tortures et assassinats massifs commis par les forces de sécurité éthiopiennes. On a rappelé notamment la plus récente méthode de torture utilisée dans ce pays et qui consiste à introduire dans la matrice des femmes des barres de fer chauffées à blanc, qui les rendent infirmes pour le reste de leur vie.

Les congressistes ont également exprimé leur inquiétude sur le sort de neuf psychiatres soviétiques qui avaient eu des démêlés avec le KGB après avoir refusé de maltraiter des "malades politiques".

RHODESIE: L'ACCORD DE SALISBURRY "ILLEGAL" POUR L'ONU

Le Conseil de sécurité des Nations-Unies a adopté le 14 mars dernier une résolution émanant des pays du Tiers-Monde et dénonçant l'accord passé entre le premier ministre rhodésien, M.Ian Smith , et les dirigeants noirs modérés, comme étant "illégal et inacceptable".

La résolution a été adoptée par dix voix pour, il n'y a eu aucune voix contre mais les membres occidentaux du Conseil (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Canada, France et Allemagne de l'Ouest) se sont abstenus.

Face à l'hostilité des pays du Tiers-Monde en ce qui concerne l'accord de Salisbury, les Etats-Unis se sont dits prêts à s'associer à la Grande-Bretagne pour "remédier aux insuffisances" de l'accord. De son côté, la Grande-Bretagne a reconnu que ce cet accord présentait " de sérieuses imperfections et des insuffisances". Elle a cependant ajouté que "cela n'a aucun sens d'ignorer la réalité".

Rappelons qu'une semaine avant, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne avaient bien acceuilli la signature de l'accord de Salisbury.

Les deux super-puissances et la corne de l'Afrique

(S.O.P.) A travers le conflit frontalier qui oppose la Somalie à l'Ethiopie, il apparaît de plus en plus clairement que les deux super-puissances, l'URSS et les Etats-Unis, sont décidées à contrôler à elles deux cette partie stratégique de la "route du pétrole".

Les deux super-puissances craignent en effet que cette région stratégique qui longe toute la Mer Rouge soit totalement contrôlée par les Arabes qui la peuplent. C'est ce qui explique d'une part que l'Union Soviétique (par Cubains interposés) refusent de se retirer de l'Ethiopie et que d'autre part les Etats-Unis ne tiennent pas réellement à soutenir la Somalie dans ses revendications territoriales. La Somalie, qui a été dépecée par les puissances coloniales est, rappelons-le, un pays arabe. Et les deux super-puissances semblent se méfier du monde arabe, entité géopolitique, qui une fois unifiée, risque de prendre en main son propre destin et de devenir la deuxième grande puissance mondiale, après la Chine populaire, apte à tenir tête aux deux super-puissances qui dominent actuellement notre planète.

D'un côté, l'Union soviétique refuse de retirer l'Ethiopie ses troupes et les troupes cubaines en contrepartie du retrait des soldats somaliens de l'Ogaden; d'un autre côté cette même super-puissance négocie avec les Etats-Unis l'avenir de cette région stratégique du monde.

Pour justifier son refus de se retirer de l'Ethiopie, L'URSS affirme que ce retrait laisserait la porte ouverte aux Américains et à leurs alliés pour "intervenir dans la solution de problèmes qui relèvent de la souveraineté éthiopienne". Cette même super-puissance estiment que ses troupes et celles des Cubains devraient demeurer dans ce pays africain "pour l'aider à renforcer sa révolution". Un tel argument n'avait-il pas été invoqué par les Etats-Unis pour justifier leur intervention au Vietnam aux côtés du gouvernement de Saïgon?

Rien de plus inquiétant que les nombreux contacts "discrets" entre Américains et Russes pour soumettre à leur pouvoir cette région africaine. Rappelons simplement le dernier contact officiel entre M.Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, et M.Anatoly Dobrynine, ambassadeur d'URSS à Washington. Cette entrevue qui a eu lieu à Washington le 10 mars dernier aurait confirmé l'accord tacite existant entre les deux super-puissances. Moscou userait de son influence pour que les Cubains réduisent sensiblement leurs forces en Ethiopie une fois les troupes somaliennes retirées de la province des Somalis (Ogaden) annexée par l'Ethiopie. Quant aux Etats-Unis, ils veilleraient à l'arrêt de la présence militaire somalienne en Ogaden. Le président américain a confié durant la semaine du 10 mars que les Etats-Unis ne viendraient en aide à la Somalie qu'après que celle-ci s'engage à nouveau à respecter les frontières internationales de l'Ethiopie et du Kenya. Les deux super-puissances auraient même convenu d'associer l'Organisation pour l'Unité Africain (O.U.A.) pour mettre un terme à la tentative somalienne de recouvrer ses territoires spoliés. Les pays africains sont rappelons-le dans leur grande majorité animés de préjugés favorables à l'égard de l'Ethiopie.

La partie ne semble cependant guère gagnée par les deux super-puissances dans cette région du monde. Le mouvement de libération des Somalis en Ogaden n'a pas renoncé à continuer la lutte pour l'indépendance et l'auto-détermination du peuple somali de l'Ogaden. "Contre ce mouvement de libération et sa détermination, dit-on, ni l'Ethiopie, ni les deux super-puissances ne pourront obtenir une réelle victoire".

Ceci est d'autant plus vrai que la lutte du front de Libération de Somalie Occidentale (F.O.S.O.) en Ogaden n'est guère isolée. Elle puise sa force bien sûr de la population qu'elle défend mais aussi de la Somalie et surtout de l'Erythrée où une lutte analogue est menée contre le pouvoir colonial éthiopien.

Tout récemment d'ailleurs les troupes soviétiques et cubaines sont arrivées en Erythrée pour combattre la guerrilla des populations de ce pays occupé par l'Ethiopie depuis les années 1960. Justifiant ses "aventures impérialistes et colonialistes", les autorités soviétiques indiquaient le 15 mars dernier dans le quotidien La Pravda que "les maquisards séparatistes" contribuaient, en dépit de leurs sympathies socialistes à "La réalisation des objectifs impérialistes" le démantèlement de l'Ethiopie. "Les maquisards érythréens, est-il écrit, ne doivent s'attendre à aucune sympathie de la part de Moscou". Ce même quotidien russe soulignait par ailleurs que "les maquisards bénéficiaient notamment du soutien des pays occidentaux et réactionnaires arabes".

Agissant en conséquence, la guerrilla érythréenne a décidé le 18 mars d'unir ses forces. Les deux principaux mouvements, le Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE) et le Front de libération de l'Erythrée (F.L.E.), ont déjà commencé à former un seul Front pour lutter contre l'impérialisme soviétique et ses instruments dans la région: l'Ethiopie et Cuba.

C'est la première fois que l'Union soviétique se voit ainsi amenée à matter ouvertement une rébellion populaire en Afrique.

DECISION

Ottawa, le 28 mars 1978

A la suite de l'audience publique tenue à Edmonton (Alberta) à partir du 13 décembre 1977, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes annonce les décisions suivantes

Décision CRTC 78-218

EDMONTON, CALGARY, LETHBRIDGE, GRANDE PRAIRIE, PEACE RIVER ET MEDICINE HAT (ALBERTA) - 770788800 - 770789600

Alberta Educational Communications Corporation

Demandes présentées en vue de renouveler les licences de radiodiffusion de CKUA et CKUA-FM Edmonton, CKUA-FM-1 Calgary, CKUA-FM-2 Lethbridge, CKUA-FM-4 Grande Prairie et CKUA-FM-5 Peace River (Alberta) qui expirent le 30 septembre 1978 et CKUA-FM-3 Medicine Hat (Alberta) qui expire le 31 mars 1978.

Décision:

APPROUVE

Le Conseil renouvelle la licence de CKUA jusqu'au 31 mars 1982 aux conditions qui y seront spécifiées.

Le Conseil renouvelle jusqu'au 31 mars 1979 les licences de CKUA-FM et de ses stations réémettrices MF, afin d'étudier la programmation de ces stations dans le contexte de la deuxième étape de l'implantation de la politique du Conseil sur la radio MF. Les licences MF sont sujettes aux conditions sur la programmation, décrites à la page 22 de la politique sur la radio MF datée du 20 janvier 1975, et aux autres conditions qui seront spécifiées dans les licences.

Dans les décisions CRTC 74-67 et 76-715, le Conseil faisait part de ses préoccupations au sujet de la perte éventuelle de l'autonomie de la Société, qui est possible de par la formulation de l'Alberta Educational Communications Act. Cette loi renferme une clause habilitant les autorités à donner à la Société des directives concernant la programmation. A la suite de discussions tenues lors de l'audience publique, le Conseil est d'avis que la Société conserve actuellement son autonomie et satisfait ainsi aux exigences de l'arrêté en Conseil 1972-1569. Cependant, en raison de la possibilité de la perte éventuelle de l'autonomie de la Société, le Conseil continuera d'étudier les rapports entre les autorités et la Société et l'habileté de la Société à détenir des licences de radiodiffusion.

Décision CRTC 78-219

SECTEUR D'EDMONTON (ALBERTA) - 770728400

QCTV Ltd.

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble d'un secteur d'Edmonton (Alberta), qui expire le 31 mars 1978.

Décision:

APPROUVE

Le Conseil renouvelle cette licence du 1er avril 1978 au 31 mars 1983 aux conditions qui y seront spécifiées.

La licence est sujette à la condition que le titulaire possède, au minimum, la tête de ligne locale, les amplificateurs et les prises menant aux maisons et aux immeubles d'habitation.

En ce qui concerne la demande présentée par le titulaire en vue de la diffusion de CKRD-TV Red Deer, différée dans la décision CRTC- 73-355, et tenant compte des arguments présentés par le titulaire et l'intervenant au cours de l'audience publique, le Conseil APPROUVE la diffusion de CKRD-TV sur le canal 3.

Le Conseil reconnaît les efforts fournis par le titulaire et ses réalisations dans le domaine des émissions communautaires et le félicite de sa façon innovatrice de susciter l'intérêt et la participation de la communauté à ses services.

En ce qui concerne la distribution par le titulaire de services en circuit fermé sur des canaux audio d'émissions d'origine locale, le Conseil se reporte aux avis publics des 24 mars 1976 et 28 février 1978, qui portent sur les services MF audio en circuit fermé à la télévision par câble, et s'attend à ce que le titulaire respecte les principes décrits dans ces avis publics. Toutefois, le Conseil désire étudier plus en profondeur le projet du titulaire de poursuivre la distribution de musique d'ambiance sur le canal 237 et DIFFERE sa décision à ce sujet.

Conformément à son avis public du 8 mars 1977, le Conseil APPROUVE la distribution des signaux reçus via micro-ondes des stations MF de Spokane (Washington), qui a été approuvée de façon temporaire par le Conseil dans sa décision CRTC 76-771.

La licence est sujette à la condition que le titulaire supprime les messages commerciaux des signaux de télévision reçus de stations de radiodiffusion non autorisées à desservir le Canada et qu'il leur substitue du matériel approprié. Cette condition ne devra être mise en oeuvre que sur réception d'un avis écrit du Conseil.

Lise Ouimet
Secrétaire général



DECISION

Ottawa, le 29 mars 1978

A la suite de l'audience publique tenue à Edmonton (Alberta) à partir du 13 décembre 1977, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes annonce la décision suivante.

Décision CRTC 78-224

EDMONTON (ALBERTA) - 770778900

Sunwapta Broadcasting Limited

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CFRN-TV Edmonton, CFRN-TV-1 Grande Prairie, CFRN-TV-2 Peace River, CFRN-TV-3 Whitecourt, CFRN-TV-4 Ashmont, CFRN-TV-5 Lac La Biche et CFRN-TV-6 Red Deer (Alberta), qui expire le 31 mars 1978.

Décision:

APPROUVE

Le Conseil renouvelle cette licence du 1er avril 1978 au 31 mars 1983 aux conditions qui y seront spécifiés.

La présente licence comporte la condition que CFRN-TV soit affiliée au réseau CTV.

CFRN-TV dessert Edmonton depuis 1954. En 1961, la station s'affiliait au réseau CTV et étendait graduellement ses services dans tout le nord de l'Alberta, grâce à ses réémetteurs. Au cours de ces années, CFRN-TV assurait également un service local de qualité à ses télespectateurs, particulièrement à ceux qui résidaient dans les petites localités rurales du nord de l'Alberta.

Cependant, depuis 1954, beaucoup de changements sociaux, culturels et techniques se sont produits qui ont modifié dans une large mesure le rôle et les responsabilités des télédiffuseurs, surtout de ceux qui desservent des centres urbains importants comme Edmonton. Le Conseil considère qu'une nouvelle définition du rôle et des responsabilités de la station, en ce qui concerne ses obligations envers les télespectateurs et envers le système de la radiodiffusion canadienne, s'impose. L'élaboration d'une politique positive et permanente concernant la qualité des productions canadiennes est d'une importance primordiale. La disponibilité des émissions canadiennes de qualité et la présentation de ces émissions aux heures de point sont des questions que la direction de la station devrait étudier soigneusement.

Dans la décision CRTC 73-435, dans laquelle il renouvelait la licence de CFRN-TV jusqu'au 31 mars 1978, le Conseil déclarait: "La décision CRTC 73-44, du 22 janvier 1973 renouvelant la licence de CTV Network Ltd. comporte certains objectifs concernant les activités futures du réseau. Le Conseil reconnaît qu'en raison de la façon dont le réseau est organisé, le succès de ses activités dépend dans une certaine mesure des initiatives et de la coopération des stations affiliées. Le Conseil attendra du titulaire de licences qu'il continue de jouer un rôle important, en tant qu'un affilié à part entière (full affiliate), dans la réalisation des objectifs du réseau CTV, mentionnés dans la décision CRTC 73-44 du Conseil. LeConseil note l'intention qu'a exprimée le titulaire des licences de fournir des émissions au réseau CTV, pour distribution à l'échelle nationale et il attendra du titulaire de licences qu'il s'efforce davantage à fournir des éléments d'actualité de l'Alberta pour les émissions de nouvelles et d'affaires publiques du réseau".

Lors de l'audience publique, le Conseil a examiné le projet de programmation du titulaire et a noté que, bien que la qualité, la variété et la diversité des productions locales de CFRN-TV demeurent élevées, la nouvelle promesse de réalisation présentée par le titulaire propose une réduction de ses productions locales de 27 à 20 heures par semaine. Bien que le Conseil ait noté l'engagement pris par le titulaire "d'améliorer la qualité de ses émissions", de "continuer d'apporter sa contribution au réseau par ses émissions" et de continuer à "offrir une programmation produite localement aux localités du nord de l'Alberta" (traductions) néammoins le Conseil espère voir une augmentation graduelle des productions locales de la station dans un proche avenir.

Lors de l'audience, le titulaire a exposé un certain nombre de projets de programmation communautaire qui, a noté le Conseil, offrent un choix intéressant aux différents groupes résidant dans la zone de service rurale et urbaine de la station.

Malgré cela, le Conseil considère que le titulaire devrait contribuer de façon plus efficace à des productions locales et régionales qui reflètent d'une façon plus significative les réalités sociales, culturelles, économiques et politiques de l'Alberta à ses télespectateurs et au reste du Canada. A cet égard, le Conseil encourage le titulaire à s'engager dans des productions conjointes de nature régionale, en utilisant les ressources dramatiques, musicales et autres de l'Alberta, qui sont de plus en plus nombreuses.

Le Conseil ordonne au titulaire, comme condition de licence, de présenter avant douze mois une nouvelle promesse de réalisation, à la satisfaction du Conseil et qui tiendra compte de ses responsabilités vis-à-vis son auditoire principal, de même que des engagements qu'il a pris lors de l'audience, sans oublier son obligation de jouer un rôle plus important et plus créateur en interprétant le caractère social et culturel d'Edmonton à ses télespectateurs et, comme station affiliée au réseau CTV, au reste du pays. Lors de la formulation de sa promesse de réalisation, le titulaire devra décrire en détail la programmation quotidienne qu'il compte diffuser au cours de la période de sa licence. Il devra notamment indiquer le nombre d'heures qu'il consacrera aux émissions de réseau de même qu'aux émissions produites ou achetées par la station, afin de répondre aux besoins de ses télespectateurs et en même temps révéler le carcatère social et culturel de l'Alberta à ses télespectateurs et au reste du Canada. Le Conseil s'attend en particulier à ce que le titulaire décrive en détail ses engagements dans les domaines suivants:

a) information — le nombre d'heures consacrées aux informations, le personnel, les ressources et le budget alloués, l'équilibre entre les informations internationales, nationales, régionales et locales;

b) programmation consacrée sur une base régulière aux affaires publiques et aux questions ou problèmes provenant de la région desservie, en indiquant le nombre d'heures prévu, le budget, le personnel et les ressources allouées;

c) engagements relatifs à la mise à l'horaire de la programmation visant l'auditoire de la région de base desservie de façon à permettre un accès maximum à cette programmation;

d) la portée des émissions de divertissement ou d'information produites dans les installations du titulaire et les ressources engagées dans cette programmation;

e) la programmation pour enfants produite dans les installations du titulaire;

f) les projets concernant la programmation du titulaire qui sera diffusée au réseau.

Le Conseil convoquera CFRN-TV à une audience publique dans un délai d'un an suivant la date de la déposition de la nouvelle promesse de réalisation afin d'étudier les projets de programmation qui y sont contenus ainsi que les efforts que le titulaire aura accomplis en vue de respecter ses engagements.

Lors de l'audience publique, ce titulaire a affirmé qu'un accord avait été conclu avec CHCA Television Limited, sous réserve de l'approbation du Conseil, qui verrait à ce que le premier et le deuxième service de télévision continuent d'exister dans la ville de Red Deer. Le Conseil a reçu un exemplaire de cet accord et l'a approuvé. Au cours de la période de renouvellement, le Conseil exigera comme condition de licence, que le titulaire se conforme à cet accord.

Lise Ouimet
Secrétaire général


Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

SPORTEZ - VOUS BIEN

par Benoit Pariseau

CURLING

Devant une foule de 10,000 personnes, à Winnipeg, les Etats-Unis ont remporté le championnat du monde et le balai d'argent d'Air Canada, en défaisant la Norvège 6-4. L'équipe américaine du Skip Bob Nichols a réussi le coup de maître au 7ème bout, en marquant trois points. Le Canada avait subi l'élimination samedi perdant contre la Norvège. Le Canada n'a pas remporté ce championnat depuis 1972.

GOLF

CHEZ LES DAMES

L'expatriée Canadienne SANDRA POST de Oakville, Ontario, a remporté le riche tournoi Dinah Shore et la première bourse de 36 mille dollars. Mlle POST qui avait joué jeudi une ronde record de 65 a mené pendant les 71 premiers trous du tournoi. Elle a été rejointe par l'Australienne PENNY PULTZ au dernier trou. Pour ce faire, Mlle PULTZ a callé un coup roulé de 35 pieds pour un birdie. Mlle POST a raté un roulé de 12 pieds ce qui a provoqué une prolongation. Lors de la prolongation, Mlle POST a réussi une normale au deuxième trou et elle remportait ainsi le plus important tournoi de sa carrière. SANDRA POST a reçu la première bourse de 36 mille dollars et 4 mille dollars additionnels pour avoir mené pendant les 4 premiers parcours, et une voiture de l'année. Mlle PULTZ a, pour sa part, reçu 23,500 dollars pour une deuxième place. JAN STEPHENSON et DEBBIE MASSEY ont terminé exaequo au troisième rang. JOCELYNE BOURASSA a participé au tournoi mais elle a terminé 24 coups au dessus de la normale et à 36 coups de la championne. CHEZ LES HOMMES

L'Espagnol SEVERIANO BALLESTEROS âgé de 22 ans seulement a réussi un derniers parcours de 66, et il a remporté le tournoi Greensboro et la première bourse de 48 mille dollars. BALLESTEROS a devancé par un seul coup, le jeune espoir JACK RENNER et FUZZY ZOELLER. BALLESTEROS sera l'un des 10 golfeurs de l'étranger qui participeront cette semaine au prestigieux tournoi des maîtres à Augusta en Géorgie. JACK NICKLAUS est le favori pré-tournoi.

COURSE AUTOMOBILE

L'Argentin CARLOS REUTEMANN a remporté le grand prix de l'ouest des Etats-Unis à Long Beach en Californie. REUTEMANN sur Ferrari et pneus Michelin a devancé au fil l'Américain MARIO ANDRETTI et le Français PATRICK DEPAILLER. Le Suédois RONNY PETERSON a pris le 4ème rang devant un autre Français JACQUES LAFITTE. Le Québécois GILLES VILLENEUVE disputait la plus belle course de sa carrière jusqu'au trente neuvième tour. Un geste d'impatience ou de manque d'expérience devait l'écarter du tableau au moment où il menait la course deux secondes devant son co-équipier de Ferrari CARLOS REUTEMANN. VILLENEUVE a tenté dans un virage très serré de doubler par l'intérieur CLAY REGATZONI et ce geste téméraire lui fut fatal. Il a perdu le contrôle de sa voiture qui a finalement donné contre le mur. VILLENEUVE a quitté la piste sans blessure, et du même coup il voyait sa première victoire en Formule 1 lui échapper. Donc victoire à REUTEMANN sur Ferrari et déception de VILLENEUVE.

HOCKEY

Le joueur de centre RICK MCLEISH des FLYERS de Philadelphie est un homme très chanceux. C'est du moins ce que pense le médecin des Flyers Everett Borchsami. En effet, lors d'un match contre les KINGS de Los Angeles, MCLEISH a été taillardé au cou par le patin de MARCEL DIONNE. Il a fallu 80 points de suture pour refermer l'entaille. Les médecins doivent examiner le joueur au courant de la journée pour déterminer combien de temps MCLEISH sera absent du jeu.

TENNIS

MARTINA NAVRATILOVA a remporté le tournoi d'Oakland et la première bourse de 50 mille dollars en l'emportant en finale contre YVONNE GOOLAGONG 7-6 et 6-4. La bourse globale était de 150 mille dollars. C'était la huitième victoire en simple cette saison pour NAVRATILOVA. Cette dernière s'est dit très optimiste pour le tournoi de Wimbledon. BJORN BORG a remporté le tournoi de Milan devant VITAS GEROULAITIS. C'était la septième rencontre pour ses adversaires, et GEROULAITIS, n'a réussi aucune victoire. Il a fait savoir qu'un jour ou l'autre, il aura raison de Monsieur BORG.

AILLEURS

BRIAN GOTTFRIED a remporté le tournoi de DAYTON en Ohio battant EDDIE DIBBS en trois manches. La victoire a valu à GOTTFRIED la modique somme de 15 mille dollars.

COURSES DE CHEVAUX

Favori du Derby Kentucky le cheval "Affirmed" a renforcé sa réputation en gagnant le Derby de SANTA ANITA à Arcadia en Californie. "Affirmed" l'a emporté par huit longueurs contre le cheval "Balzac".

LUTTE

L'Union Soviétique a remporté son sixième titre de suite sur le circuit de la Coupe du Monde de la Lutte. Les Soviétiques ont remporté 5 championnats individuels à Toledo en Ohio. Les Etats-Unis ont pris la deuxième place, le Japon, troisième suivi de Cuba.

Les partisans des Aeros de Houston ont changé leur fusil d'épaule et après avoir ovationné Gordie Howe pendant de nombreuses années,en ont fait le bouc émissaire de leurs huées, alors que les Aeros ont vaincu les Whalers de la Nouvelle-Angleterre 6-4. Howe, qui n'a pu rien faire de bon ce soir-là, à 50 ans, a été copieusement hué par la foule. "A un certain moment, nous avons fait beaucoup pour les Aeros et c'est vraiment désolant d'être traité ainsi aujourd'hui, de dire Gordie." "Gordie est encore le meilleur compteur des Whalers avec 28 buts et 49 assistances cette saison.



GORDIE HOWE

*

Les Racers d'Indianapolis, dernier au classement de l'Association mondiale de hockey, ont confirmé le congédiement de leur directeur-gérant Ron Ingram. On lui avait donné ce titre après que Bill Goldsworthy l'eut remplacé au poste d'instructeur. Ingram est retourné chez lui à San Diego où il était instructeur l'an dernier dans l'AMH. Il aurait l'intention de se joindre à la ligue de la Côte du Pacifique. Il avait collaboré à la fondation de cette dernière.



Le Conseil Mondial de boxe a mis ses menaces à exécution! En effet, Jose Sulaiman, le président de la WBC, a confirmé que Leon Spinks était dépouillé de sa couronne mondiale des poids lourds et que du même coup, le Californien Ken Norton devenait le nouveau champion du monde. La décision est survenue à la suite d'une assemblée des dirigeants du Conseil Mondial à Mexico. Spinks n'aura été reconnu champion mondial par la WBC que durant 31 jours précisément! Cependant, l'Association Mondiale de boxe continue de reconnaître Spinks comme le champion. Or, inévitablement, la prochaine confrontation Ali-Spinks ne sera sanctionnée que par le WBA. Immédiatement après l'annonce de la décision, Bob Arum, le président de la firme Top Rank Inc., a déclaré que lui et le clan Spinks allaient intenter une poursuite judiciaire de plusieurs millions de dollars contre le Conseil Mondial de boxe. Spinks s'est fait subtiliser son titre, parce qu'il a refusé de se soumettre aux directives du Conseil Mondial, qui lui accordait jusqu'à vendredi soir pour signer un engagement stipulant que la première défense de sa couronne surviendrait face à Norton. Spinks a dit "NON". Sulaiman a agi... Leon Spinks n'a pû être rejoint pour émettre un commentaire à ce sujet, mais Arum a fait savoir: "Si Sulaiman veut faire de Norton un "champion sur papier", c'est son affaire, mais il devra faire face à une poursuite judiciaire. C'est une tempête dans un verre d'eau. D'ailleurs, je ne pense pas que le peuple américain accepte une décision aussi insensée d'un dictateur mexicain". Quant à Ken Norton, il a déclaré: "J'admire le courage des dirigeants de la WBC, mais je suis un bagarreur et je veux prouver que je suis un vrai champion, sur le ring... Je suis prêt à affronter n'importe qui. Je veux que le public reconnaisse que je suis véritablement le meilleur poids lourd au monde".

Le voltigeur Ken Singleton, des Orioles de Baltimore, est loin d'être remis de l'opération à un coude qu'il a subie au mois de décembre. Il a participé aux séances d'entraînement de l'équipe, mais il peut à peine lancer et il éprouve des ennuis au marbre lorsqu'il s'élance de la gauche. "Mon poignet me fait encore souffrir après avoir été dans le plâtre pendant longtemps, de révéler Singleton. Je crois que la période de réhabilitation sera plus longue que prévue, mais je serai prêt." Toutefois, le gérant Eart Weaver ne partage pas entièrement l'optimisme de son voltigeur étoile. "Tant que nous n'aurons pas décélé de progrès marqué,il y a tout lieu d'être un peu inquiet."



KEN SINGLETON

ARTS ET

La Méthode KODALY enseigné en HONGRIE

par Léonard Rousseau

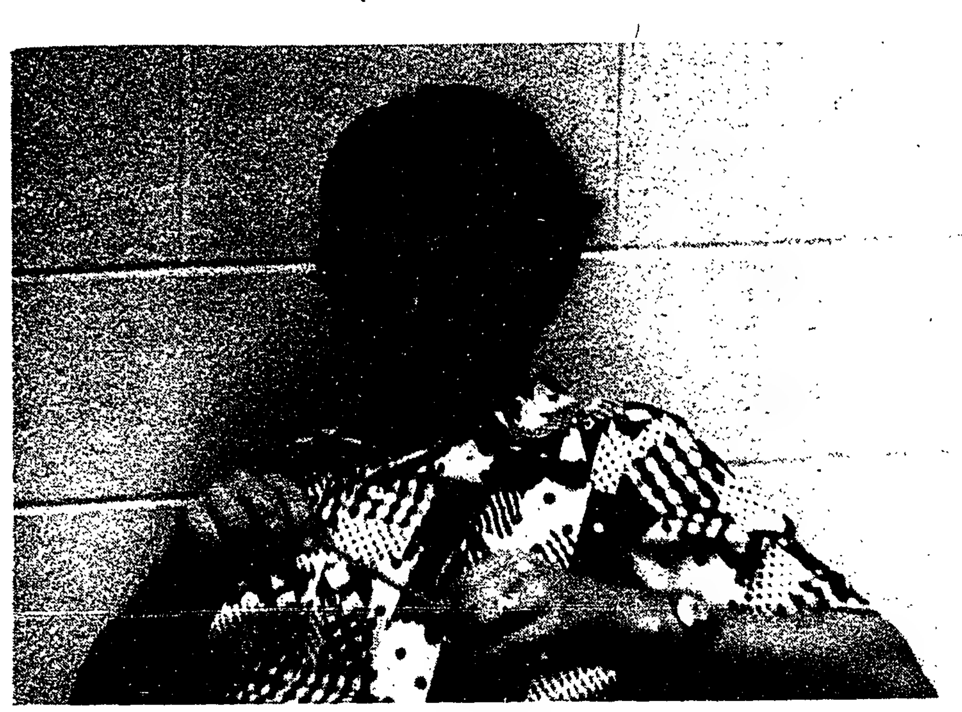
J'ai vu des enfants heureux dans une classe de musique. Cela devait être l'apogée de mon voyage. J'ai vu des enfants de 2e, de 4e, de 6e, de 7e et de 8e années, dans une euphorie de joie, répondre à des questions de musique que je pouvais à peine comprendre en première année d'université. Lorsqu'on voit un enfant répondre à toutes les questions dans une classe de mathématiques, on se dit qu'il est heureux parce qu'il comprend. Dans les classes de musique que j'ai visitées à Budapest et Kecksmet en Hongrie, tous les élèves participaient d'une façon sans pareille.

Je dois, néammoins donner quelques explications. L'enfant, en Hongrie, va à une garderie dès l'âge de 3 ans parce que la maman travaille. Dès sa tendre enfance, l'enfant chante son folklore dans sa langue maternelle. Lorsqu'il arrive à l'école, il a déjà été exposé au chant depuis trois ans Son oreille est déjà éveillée à cette activité musicale. Dès sa première année scolaire, il est exposé à l'enseignement de la musique, tous les jours, par un professeur spécialisé. Ce professeur est un gradué d'une académie de musique où le piano et la voix sont des instruments excessivement bien maîtrisés. Après tout, l'enfant doit toujours entendre une belle voix s'il veut l'imiter et être bien accompagné s'il chante.

A part toutes ses autres matières académiques, l'enfant étudie la musique préférablement avec le même professeur pendant au moins huit ans.

Au niveau intermédiaire et secondaire, en plus de sa formation musicale scolaire, l'enfant s'il le désire, commence l'apprentissage de l'instrument de son choix. Ces élèves sont enseignés par des instrumentistes également gradués des académies de musique. A la fin du secondaire, les élèves dans les écoles de musique, sont au niveau de nos gradués de musique au niveau universitaire. Après cela, si un élève désire faire l'enseignement ou une carrière (soliste?) il doit étudier un autre cinq ans à l'académie de musique. Ce n'est pas surprenant qu'après vingt ans de musique, les professeurs sont la clef du succès.

Voilà un côté de la médaille. Je vais maintenant vous présenter l'autre côté de cette même médaille. Il existe en Hongrie, non seulement des écoles désignées **"ECOLE DE MUSIQUE"**



mais bien aussi des écoles désignées "NORMALE". Dans ces écoles normales, ou mieux connues chez nous comme école ordinaire, les élèves n'ont que deux classes de musique par semaine. Les professeurs de ces écoles reçoivent une formation comparable à celle que reçoivent nos professeurs d'éducation musique. Les résultats sont sensiblement les mêmes.

On entend souvent parler de la méthode Kodaly et **tout le monde se demande qu'elle est cette formule magique** qui fait aimer la musique aux enfants. Eh bien sachez que le grand musicien Hongrois Zoltan Kodaly n'a jamais rien inventé de nouveau. Il n'a pas formulé de méthode. Ce qu'il a fait, c'était de former ses professeurs et ses élèves scolaires à la musique comme elle doit être apprise, c'est-à-dire, un tout. Le rythme, la mélodie, la forme, l'harmonie, et le contrepoint ça ne se sépare pas en tranche. Tous ces éléments sont enseignés aux **tout petits** dans la limite de **leur compréhension.**

Dans nos universités ou conservatoires de musique, on s'inscrit dans un cours d'harmonie, un cours de forme, un cours de contrepoint et souvent sans trop de relations entre eux. Ce que Kodaly faisait, c'était l'enseignement du SOLFEGE et dans ses cours tous les éléments y étaient enseignés.

D'une année à l'autre, un degré de complexité ou de sophistication y est ajouté.

Tous les professeurs que j'ai observés étaient très bien préparés au piano et avaient une très bonne formation vocale. Si nous désirons améliorer le niveau de musique au Canada, il va falloir examiner la préparation des professeurs de musique, car c'est là que demeure la clef du succès.

La tournée que j'ai effectuée avec mes collègues, Paul Bourret et Jules Lacoursière, des écoles séparées d'Edmonton, avait été organisée par l'INSTITUT KODALY DU CANADA et dirigée par son dynamique secrétaire exécutif Mae Daly. Ce voyage a été réalisé grâce à une subvention du département de la Culture du Gouvernement Albertain.





SPECTACLES

SOIREE de THEATRE au Centre d'Accueil FJA

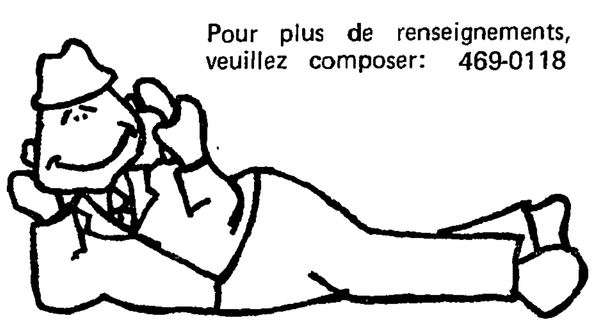
Les 14 et 15 avril il y aura une soirée de théâtre au Centre d'Accueil F.J.A.

Il y aura trois extraits de la Sagouine (Le Métier, La Jeunesse, Les Bancs d'Eglise), interprété par Denise Leclerc et la mise en scène par Suzette Lagacé-Aubin.

En plus d'une présentation de marionnettes, création de Francine Côté et Ruth Beauchemin.
Louis Bugeaud interprète quelques poèmes franco-albertains.

Alors pour une soirée où il sera bon se retrouver, venez au Centre d'Accueil, 8815 - 92 rue, les 14 - 15 avril à 20h.

Pour plus de renseignements, veuillez composer: 469-0118





La Sagouine
D'Antonine Maillet

Présence d'EROS



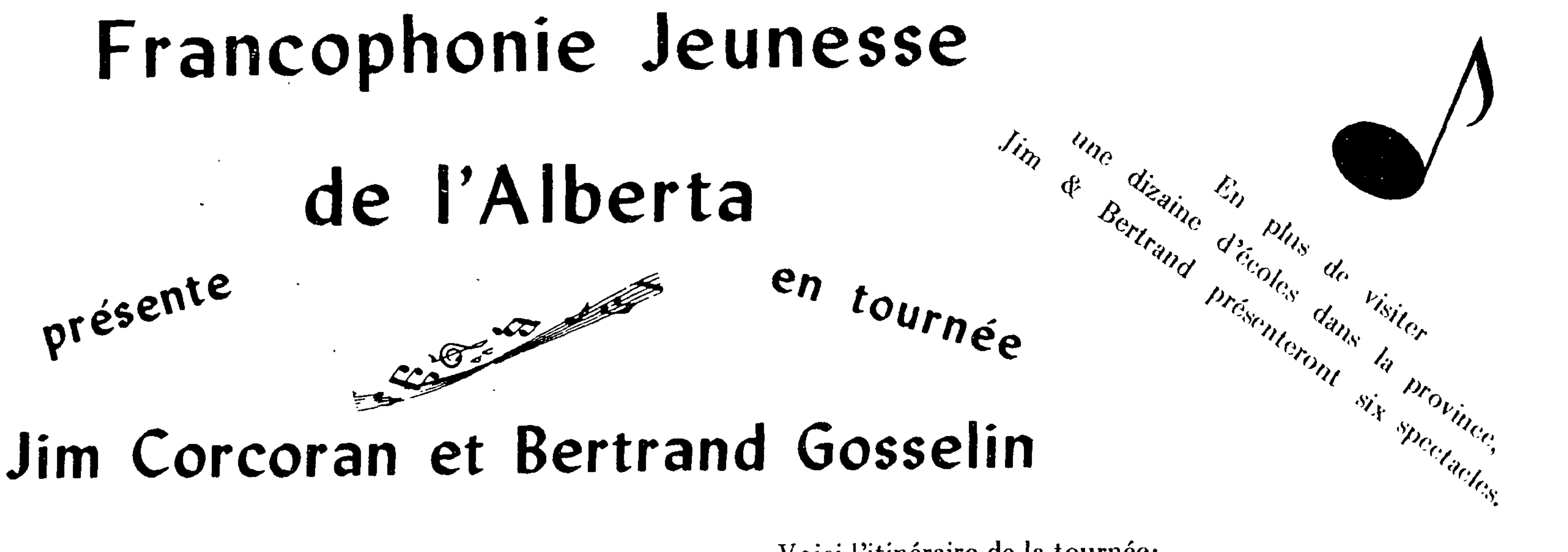
GRAPHICA se fait un plaisir de présenter une exposition de gravures érotiques de deux artistes de l'ouest canadien, Noboru Sawai de Calgary et Suzanne Gauthier de Winnipeg.

M. Sawai faisait partie du groupe en exposition à GRAPHICA au mois de février, "Calgary Images". Cette fois-ci, on présente ses gravures érotiques, considérées par certaines personnes comme ses meilleures. M. Sawai est né au Japon et y a reçu sa formation artistique avant d'arriver en Amérique, à Minneapolis, en 1960. Il est présentement professeur d'art à l'Université de Calgary. La liste de ses expositions, particulières et en groupe, est longue, et ne fait qu'attester de la réputation qu'il détient partout en Amérique et en Europe.

Suzanne Gauthier est solidement reconnue comme artiste de valeur dans sa province du Manitoba. Elle a reçu nombre de prix pour ses gravures et dessins. Elle enseigne dans le moment à l'Université du Manitoba., où elle est professeur d'art. On a dit de son oeuvre qu'il "n'admet aucune concession au joli, au familier, au rassurant... Oeuvre puissant, qui poursuit véritablement l'âme humaine jusqu'au plus mystérieux." Les qualités érotiques se joignent à une technique accomplie.



Francophonie Jeunesse de l'Alberta



présente

en tournée

N'hésitez pas et venez passer une agréable soirée en compagnie de

Jim Corcoran et Bertrand Gosselin

En plus de visiter une dizaine d'écoles dans la province, Jim & Bertrand présenteront six spectacles.



Voici l'itinéraire de la tournée:

- le 7 avril à 20h00
  - à l'auditorium de l'Ecole Routhier de FALHER
- le 8 avril à 20h00
  - à l'auditorium de la Faculté St-Jean d'EDMONTON
- le 10 avril à 20h00
  - à la Salle Paroissiale de LEGAL
- le 11 avril à 20h00
  - à la Salle Communautaire d'ATMORE
- le 14 avril à 20h00
  - au Centre Culturel de BONNYVILLE
- le 15 avril à 20h00
  - au Centre Culturel de ST-PAUL

Pour tous les spectacles, à l'exception de celui d'Edmonton, les billets seront vendus à la porte.

Pour Edmonton, les billets seront en vente au Centre d'Accueil et de Loisirs d'FJA au 8815 - 92e rue et aux Carrefour Nord et Sud.

Le livre d'ici...d'ici...d'ici...d'ici...d'ici...d'ici...d'ici...d'ici...

UN PERSONNAGE
en quête d'expression

par Marcel Dubé

Le temps et la longue pratique d'un métier nous apprennent beaucoup de choses et, de convive avec notre inconscient, nous aident à nous imposer des disciplines personnelles et souples que nous pouvons ensuite adapter, selon les besoins, à des exercices intellectuels d'exigences diverses.

Après vingt-cinq années d'écriture théâtrale, j'en suis arrivé à la constatation lucide et inéluctable que pour un dramaturge qui entreprend une œuvre nouvelle, l'essentiel de son combat créateur ne se situe pas au niveau de l'intrigue, du suspense, de la trame, de la structure organique mais d'abord et avant tout au niveau des personnages. Cette conclusion, formulée à plusieurs reprises au cours des années, n'a rien d'absolu. C'est-à-dire que si elle est le fruit de mon expérience personnelle, elle ne s'impose pas automatiquement à tout écrivain qui exerce ou exercera le même métier que moi.

Donc, je sais que lorsque j'écris une pièce de théâtre, un dramatique de télévision ou un scénario de film, je dois être habité par des personnages, ou encore, je me dois de pénétrer en eux en forçant leur habitat. Si cette transmigration surnaturelle se produit, dans un sens ou dans l'autre, mon problème majeur d'écriture est réglé et ce sont mes personnages qui feront le reste. Ils se chargeront de l'intrigue, de leur évolution, tout en développant des thèmes inhérents à leur nature, à leur situation sociale et biologique.

Avec eux, je m'entendrai sur l'expression qui leur convient, ensemble nous trouverons les raccourcis, les conventions du lieu et du temps dramatique et nous provoquerons nous-mêmes, en un seul rêve, le phénomène de cristallisation nécessaire et propre au drame ou à toute autre forme de théâtre.

Le roman est une autre discipline mais encore là je me retrouve face à face avec des personnages et j'essaie de les habiter ou de les forcer à m'habiter.

Ce que le héros de tragédie exprime en quelques répliques succintes au théâtre, il peut le faire tout au long d'un récit en empruntant de multiples avenues et sa démarche intérieure peut s'exprimer alors à des paliers divers. Au resserrement du verbe et des mots exigé par toute situation théâtrale fait place une libéralité d'expression presque sans retenue.

La vie d'un homme ou d'une femme au théâtre est la plupart du temps de brève durée. Dans le roman, elle suit de beaucoup plus près le cours normal des événements. Au théâtre, le silence parle, et fort éloquemment parfois: dans un roman, il s'analyse, il s'explique. Le théâtre n'utilise qu'une seule encre, le roman permet toutes sortes d'intrusions: poésie, philosophie, considérations de tous ordres sur l'environnement physique sur les paysages intérieurs humains. Ni limité dans le temps, ni limité dans l'espace, le roman rend aussi possible les actions parallèles ou multiples.

Habitué de me mouvoir entre 2 panneaux étroits de toile ou de carton peint, j'éprouve un certain vertige de l'étendue qui s'ouvre devant moi. Et quand je n'oriente pas mes personnages, je me laisse aller à leur remorque, en quête constante sont-ils, d'une expression méticuleusement précise ou légitimement débridée. Mais comme dans tout travail de création, je sens bien qu'en dernier ressort, ce monde grouillant et nerveux, se retrouvera encadré et structuré comme en n'importe quelle toile de peintre. Et pour rester sur ce plan, je succombe à la tentation de la comparaison peut-être un peu facile d'identifier l'œuvre dramatique à un tableau de Van Gogh et l'œuvre romanesque à un Breughel. Entre ces deux pôles, je connais des personnages, les miens, qui restent en quête constante de leur expression. Certains jours, ils ont trop à dire, d'autres ils sont avares de mots. Il me reste à trouver l'équilibre.

L'interview!

Il y a vingt-cinq ans, je pratiquais l'interview avec ce que j'appelais alors des personnalités - littéraires - de - passage - en - ville. J'ai retrouvé de vieilles notes à ce propos, entre autres certaines qui se rapportent aux questions à ne pas poser aux solennités académiques. Il se trouvera peut-être un jeune confrère pour en faire son profit.

Avec le monstre sacré des lettres, évitez de parler de sa carrière. Jamais cette question: "Depuis quand écrivez-vous?" Immanquablement, le barbon écrit depuis toujours. Jamais non plus celle-ci: "Quels sont vos ouvrages?" Pensez que l'auteur n'est rien sans eux. Vous le vexerez d'en ignorer les titres. N'oubliez pas que le manitou des lettres est une grande coquette infatuée et susceptible. Si votre grand-homme consent à énumérer ses œuvres, vous lui donnez l'air d'un épicier criant ses primeurs de la saison. Ordinairement, il déclare: "Aussitôt le livre fait, je l'oublie pour ne penser qu'à celui qui vient." Il dit n'en croit rien.

"Est-ce qu'écrire pour vous est un besoin?" Question oiseuse. Neuf fois sur dix, l'écrivain répond qu'il engendre "sous la poussée d'une nécessité intérieure". Il est toujours engrossé comme nos aïeules. Aucun bonze n'avoue qu'il écrit pour écrire, par plaisir. Le grand écrivain qui n'enfante pas dans la douleur et sans anesthésie est sacrilège.

"Que pensez-vous de la littérature contemporaine?" Deux réponses classiques sont à prévoir. Ou bien le grand écrivain se prend pour la littérature, initiateur ou chef d'école, alors il l'aime; ou bien il est en rupture de ban avec la mode, son engagement se situant hors du temps, et c'est le couplet sur la crise des valeurs.

"Écrivez-vous en fonction du public lecteur?" Votre question est impertinente et aura l'heur de déclencher la furia francese du Jupiter lettré: "Je ne suis pas un amuseur, moi! La littérature à l'estomac, pouah! Je n'écris que par nécessité profonde, irrépressible. (Ici les douleurs le reprennent) Pour moi aucune concession. Ce serait trahir. Il y a des impératifs qui... avec lesquelles... contre quoi... etc." Donc, si vous m'avez bien compris, votre question sur le plaisir du bon public, gardez-la pour Mireille Mathieu.

Albert Brie



Le grand cirque...

par Jean-Léonard Binet

Lorsqu'on m'a demandé d'écrire un texte sur le cinquième numéro de la revue **Jeu**, entièrement vouée au théâtre, je me suis d'abord laissé séduire par les irrésistibles photographies dont elle est truffée. Et je remercie mon patron d'avoir accepté de reproduire cette sublime photo de Suzanne Garceau, Luce Guilbeault et Paule Baillargeon dans "Un Prince, mon jour viendra", pièce jouée par le Grand cirque ordinaire durant la saison 1973-74.

De fait, ce numéro de la revue **Jeu** est centré sur le Grand cirque ordinaire qui, rappelons-le, demeure incontestablement la troupe la plus populaire du jeune théâtre québécois. Le dossier en question comprend un historique de Raymond Cloutier, l'un des membres-fondateurs, un entretien substantiel avec quelques comédiens, ainsi qu'un article sur chacun des spectacles: "T'es pas tannée, Jeanne d'Arc?", "La famille transparente", "T'en rappelles-tu, Pibrac?", "L'opéra des pauvres", "Un Prince, mon jour viendra", "La tragédie américaine de l'enfant prodigue", "La stépette impossible", etc.

Il s'agit bel et bien d'un dossier exceptionnel qu'on peut se procurer au prix de $5.95. C'est sous l'égide des éditions Quinze que la revue Jeu est publiée.

Entre vous et moi...

Aux éditions Naaman, dans la collection "création", un recueil de poésie cette fois écrit par Maurice Jacques originaire de Verrettes en Haïti qui habite présentement Loretteville au Québec. Il est professeur de métier et se spécialise présentement en orthopédagogie. Son livre intitulé **Le Miroir**, n'est pas toujours facile à lire mais le contenu est loin d'être négligeable.

Par ailleurs, je me demande parfois devant certains livres d'aspect très spécialisé et technique comment sont constitués certains cerveaux. Et j'entre difficilement dans la peau d'un lecteur qui s'apprête à lire une brique de 475 pages remplies de données statistiques et de schémas explicatifs.

C'est un peu la réaction que j'ai en ouvrant le livre de Gabriel Gagnon: **Coopératives ou Autogestion.** Expériences vécues par un expert à Cuba, au Sénégal, et en Tunisie. Il est très didactique ce bouquin et je ne comprends pas comment les Presses de l'Université de Montréal ont accepté la maquette de cette couverture qui a le coup d'œil d'une affiche d'entreprise en démolition. Mais les livres, c'est comme les femmes, il en faut pour tous les goûts.

M.D.

Le D.G.T.

Sur la piste des mots

par Ghislaine Pesant

Au moment où les inventions et les techniques prolifèrent, les termes scientifiques et techniques qui les désignent doivent eux aussi leur emboîter le pas. Qu'il soit traducteur, professeur, étudiant, rédacteur, etc., chacun est à la recherche du terme juste, de la formulation précise. Étant donné notre politique de la langue au Québec, la traduction est l'activité qui nécessite peut-être davantage l'usage d'ouvrages lexicographiques. Or, ce dont elle a le plus besoin, c'est d'un dictionnaire technique bilingue qui soit à jour.

C'est dans ce dessein que Gérald Belle-Isle, ingénieur-linguiste émérite soucieux de contribuer à la diffusion d'une langue technique appropriée aux réalités modernes, nous offre une édition corrigée et augmentée de son **Dictionnaire technique**, publié chez Beauchemin en 1965, et qui a remporté un grand succès même dans les pays étrangers (12,000 exemplaires). Publié cette fois par Beauchemin conjointement avec Dunod, ce dictionnaire anglais-français comprend quelque 50,000 termes anglais issus à la fois de la langue courante et de la langue technique, d'où son titre de **Dictionnaire technique général.** En effet, son corpus est constitué par le vocabulaire des sciences et des techniques que l'on retrouve aussi dans la langue courante. C'est donc un dictionnaire intermédiaire entre le dictionnaire de langue usuelle et le dictionnaire technico-scientifique. À ce titre, il constitue un instrument de travail des plus utiles, indispensable dans les milieux les plus divers.

D'autre part, la présence, dans ce dictionnaire, de précisions telles que le domaine, la catégorie grammaticale, les renvois nécessaires, la mention des expression déconseillées, des exemples d'emploi, de l'équivalence entre les unités de mesure des systèmes canadien, américain, anglais et international, ainsi que le fait que les équivalants français soient trois fois plus nombreux en regard des entrées anglaises, sont autant de critères qui font que cet ouvrage en est un de grande qualité et qu'il aura sûrement tout le succès qu'il mérite.

Le livre d'ici...d'ici...d'ici...d'ici...d'ici...d'ici...d'ici...d'ici...

Capsules

Aux éditions Leméac, dans la collection «Théâtre», on vient de publier **Gapi**, pièce d'Antonine Maillet, auteur acadien qui recevait tout récemment le Prix de La Presse 1976 pour l'ensemble de son oeuvre.

□

Pour une pédagogie sociale d'autodéveloppement en éducation: tel est le titre du dernier essai de Jacques Grand'Maison publié chez Stanké ($6.50). Un «coffre d'outils» qui sera précieux aux enseignants et administrateurs scolaires.

□

Jacques Cartier? On le connaît tous, mais souvent mal. André Berthiaume a relu ses récits de voyages et livre ses réflexions dans un livre qui s'intitule **La découverte ambigüe**, au Cercle du livre de France.

□

Un document de taille: **Le cancer aujourd'hui** du professeur Lucien Israël, paru aux éditions l'Etincelle ($10.95). Selon l'auteur, une révision des attitudes traditionnelles s'imposerait face au cancer.

□

Les éditions Bellarmin présentent les deux premiers titres de ses «Dossiers beaux-jeux»: **Loisir Québec 1976**, par Michel Bellefleur et Roger Levasseur, de même que **Le sport, jeu et enjeux?**, en collaboration.

□

Deux ouvrages pour amateurs de hockey: **Techniques du hockey en URSS**, par Guy Dyotte et André Ruel, un livre abondamment illustré paru aux éditions de l'Homme ($6.00), de même que **Bernie! Bernie! Bernard!**, par Bernard Parent, Bill Fleischman et Sonny Schwartz, aux éditions Héritage.

□

Aux éditions Emile-Nelligan, Bernard Courteau lance un deuxième recueil de poèmes (plus de 200 sonnets en alexandrin!) sous le titre **Les vulnéraires** et illustré de deux encres originales de Jean-Paul Jérôme.

Hébert et ses drôles de machines

par Réjean Beaudoin

Louis-Philippe Hébert, sans faire beaucoup de bruit, publie régulièrement depuis 1967 des livres qui surprennent par l'originalité du ton, le dénuement du style et l'impeccable tenue de l'écriture. Ces rares qualités ne vont pas toujours de pair avec le succès, mais elles assurent à ce jeune écrivain la fidélité d'une certaine catégorie de lecteurs. Son dernier livre intitulé **La Manufacture de machines** est certainement à placer au premier rang parmi les titres de fiction parus cette saison aux éditions Quinze.

Ces quelque 140 pages réunissent une quinzaine de courts récits qui ont comme trait commun de nous présenter de bien drôles de machines. Chacun de ces textes nous donne en effet la très minutieuse description d'objets aussi complexes qu'insolites et le dépaysement que l'on éprouve à se représenter ces inventions vient moins de ce que l'auteur nous raconte que de ce qu'il nous laisse imaginer, car Louis-Philippe Hébert ne craint pas de laisser toutes nos questions sans réponses quant à l'univers où de pareilles choses peuvent exister, d'autant plus que le ton de sa narration nous les présente de façon aussi naturelle que s'il s'agissait d'une automobile ou d'un appareil ménager.

On voit, par exemple, une grande cité mortuaire souterraine qui ressemble au chantier d'un parking à étages, un homme dont le cerveau est couplé au fonctionnement d'un moteur électrique, une locomotive farfelue qui se propulse par un dandinement burlesque à la manière d'un jouet et ce, dans une gare où il semble que rien ne soit aussi improbable que les départs, un jeu de fléchettes que l'on lance et dont chacune porte une cible dissimulée, automatiquement atteinte en plein centre, dès que la fléchette rencontre un obstacle, etc.

Une chose à remarquer encore, comme un avertissement: l'absence de l'homme, la réduction du personnage à l'état d'être anonyme ... personne n'a plus de nom: on ne trouve que des gardiens, des portiers, des employés, des fonctionnaires.

Décidément, le plus étonnant est bien qu'on s'en étonne au lieu de trouver tout cela trop familier!



Ma tante !

par Christiane Duchesne

Tante Lucille vit toujours! Et elle ne change pas, malheureusement. Toujours le même ton, les mêmes histoires qu'au temps de mes cinq ans où j'écoutais sagement ces contes à la radio; c'est sans doute le sort irrémédiable des «vedettes-pour-enfants», mais c'est aussi un fort triste sort. On ne peut évidemment pas accuser Tante Lucille d'écrire de mauvais contes, mais plutôt de toujours faire les mêmes choses. On peut, sans avoir l'impression d'attaquer une institution, tiquer un peu quand, d'une histoire à l'autre, on retrouve les mêmes expressions, le même type de chansons, la même structure et finalement la même conclusion. Qu'on pense à la variété des contes d'Andersen... Les **Contes et légendes du canada-français** de Tante Lucille (éditions Paulines) est un livre sans surprise, du genre qu'on oublie très vite, illustré de la façon la plus ordinaire. Rien de nouveau, rien d'emballant, rien non plus pour nourrir l'imagination des enfants et c'est dommage.

L'agriculteur...d'hier à demain

par Jean-Baptiste Roy

• Un survol historique

■ Certes, l'histoire peut s'écrire de bien des manières, mais celle qu'a choisie Colette Chatillon pour son **Histoire de l'agriculture au Québec** (éditions de l'Etincelle) aurait été anormalement restrictive si elle s'était limitée à la narration des événements agricoles conséquents à l'implantation du capitalisme dans la province. Heureusement, le récit ne se borne pas au secteur de l'agriculture. Il déborde sur toute l'activité industrielle. Il plonge le lecteur dans des situations qu'une simple histoire de l'agriculture au Québec ne permet pas de prévoir. C'est que le choix du titre de ce volume ne nous paraît pas des plus heureux. «Le développement de l'agriculture dans le système capitaliste au Québec» ou «l'évolution de l'agriculture face au capitalisme» eut été plus conforme au message de l'auteur.

De fait, Colette Chatillon a bien des choses à dire et ses avancés s'appuient sur des références choisies et autorisées. Elle a une thèse à soutenir et elle avance sa proposition avec l'assurance que donne la possession de la vérité. Pour transmettre cette conviction au lecteur, elle le convie à un envol historique au dessus du régime colonial avec une plongée sur les vicissitudes de l'agriculture seigneuriale d'où émerge le commerce du blé, fondement de l'agriculture québécoise jusqu'au milieu du siècle dernier.

De retour au sol, le voyageur constate que la conjoncture internationale est en pleine mutation sous l'effet des retombées de la lutte que se livrent deux impérialismes: l'anglais et l'américain. C'est dans le sillage de ce combat de titans que s'estompe la culture du blé et que prend racine l'industrie laitière. Avec les remous des traités internationaux apparaît l'industrie capitaliste d'où surgit la conjoncture économique et politique dans laquelle se trouve le Haut et le Bas Canada à l'instauration du régime confédératif.

A partir de 1867, des transformations s'opèrent en agriculture; elle se spécialise dans la production du lait qui sera transformé sur place par un réseau de petites usines. Surviennent deux guerres avec leur cortège d'années de prospérité et de misère durant lesquelles s'accentue l'infériorité du Québec face à l'Ontario. C'est à l'évolution du capitalisme que l'auteur rattache toutes les détérioratives de l'agriculture; pour le démontrer, force lui est de mettre en parallèle des secteurs industriel et agricole. Tout cela pour prouver que les méchants capitalistes exploitent à leur profit nos richesses naturelles, y compris le sol.

Relier l'état présent de l'agriculture à son développement historique à travers les méandres de l'impérialisme et du capitalisme était une démarche difficile. L'auteur de **L'histoire de l'agriculture au Québec**, parue aux éditions L'Etincelle, en était prévenu. Il l'a accomplie allègrement même s'il prétend n'avoir réalisé qu'un déblayage. La voie est maintenant libre pour des travaux plus décisifs.

Demain, il sera trop tard...

• Portrait de l'exploité

■ Le champ de l'agriculture est vaste et complexe. Celui qui l'explore guidé par la seule théorie marxiste-léniniste pour y cerner le développement du capitalisme risque de faire des faux pas. Telle est pourtant l'aventure que tente, non sans succès, Diane Lessard motivée par la soutenance d'une thèse pour l'obtention d'un titre universitaire. Appréciée dans cette optique, **L'agriculture et le capitalisme au Québec** est une oeuvre qui mérite un public. Les éditions l'Etincelle ont pris l'initiative de le lui procurer.

Pour formuler son propos, l'auteur analyse les rapports de la terre, les biens de production et le capital, la main d'oeuvre agricole, le crédit et la circulation d'une marchandise agricole: le lait. Ses conclusions gravitent autour de deux questions: le développement du capitalisme en agriculture et la position de classe des agriculteurs.

Les lecteurs seront sans doute davantage intéressés par le chapitre qui fait mieux connaître certains traits de la physionomie générale de l'agriculture québécoise (superficie, concentration, type de propriété des fermes) et quelques éléments de son aménagement, de son équipement et de ses fournitures. Le point de vue de l'auteur sur le crédit agricole et ses sources sera retenu même s'il n'est pas partagé. Quant au chapitre sur le lait, il familiarise le profane avec la circulation complexe d'une marchandise qui est le fondement de l'agriculture du Québec.

Les conclusions de Diane Lessard ne sont pas un modèle de modération. Les dirigeants et les sociétaires des grandes coopératives agricoles du Québec ne liront pas, sans réagir, que leurs entreprises «sont l'outil d'anciens producteurs, maintenant devenus capitalistes, et qui exploitent les petits producteurs, soit par l'achat ou la vente de produits». D'autres lecteurs se joindront à eux pour refuter que «la paysannerie est dans un état fort avancé de décomposition».

Gardons-nous de juger ces affirmations hors de leur contexte: celui créé par des agriculteurs politiquement désunis dont les protestations spontanées récentes ont pris un caractère radical et qui devraient conduire à une lutte contre l'agriculture capitaliste et ses représentants. «Il n'y a pas d'avenir pour les agriculteurs dans le système capitaliste». Et l'auteur ne craint pas de proposer une solution hardie: seule une société socialiste peut poser les bases économiques pour résoudre l'inégal développement entre l'industrie et le commerce.

Un récit aux pages souvent nostalgiques inspirées à l'auteur par la vue d'agriculteurs exploités par ceux-là même qui se présentent en sauveurs.

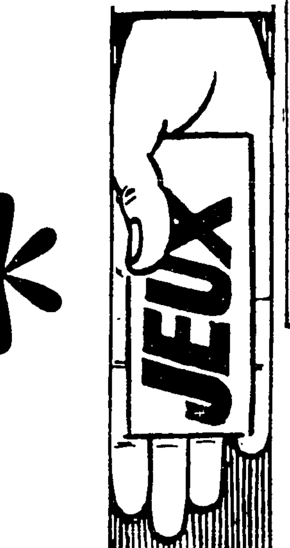
N.D.L.R. - Notre collaborateur, M. Jean-Baptiste Roy, est un agronome bien connu en terre québécoise.

Têtes de Cacahuète

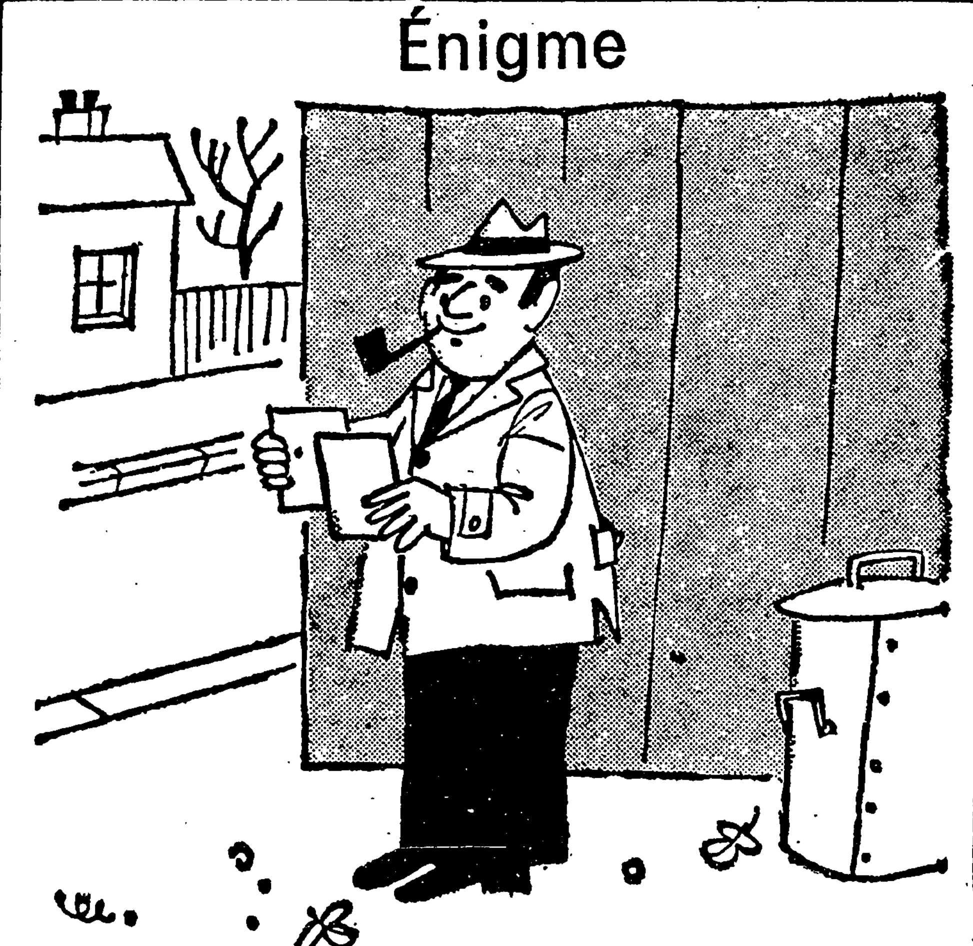
OMBRES...



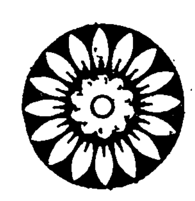
Quelle est la véritable ombre de cette girafe ?



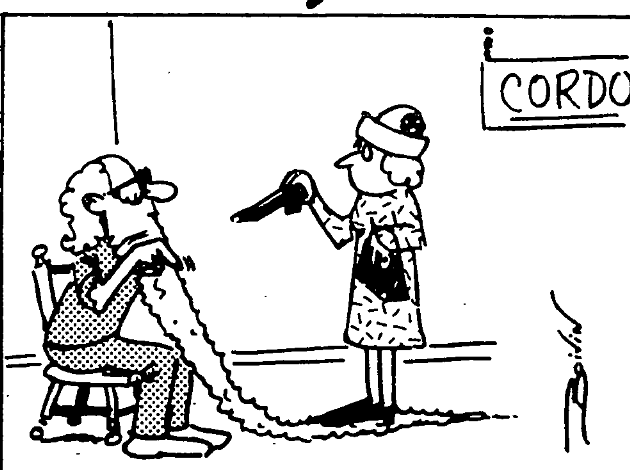
Énigme



Ce détective regarde deux photographies de deux suspects. L'une est celle du père du fils de l'autre. Quel lien de parenté unit ces deux personnes? S.O.P.



Quel monde que le nôtre!



SELON LES DOCUMENTS VÉRIFIABLES, C'EST UN CORDONNIER DE QUÉBEC, PIERRE JOUBERT, QUI DÉTIENT LE RECORD MONDIAL DE LONGÉVITÉ, SOIT 113 ANS ET 124 JOURS.

S.O.P. 113

le fil conducteur



Chaque personnage - représenté par une lettre — a sur lui un détail qu'on retrouve sur un autre. Dans quel ordre le fil doit-il relier les lettres pour aller de l'un à l'autre sans interruption ? (2 solutions).

SOLUTIONS

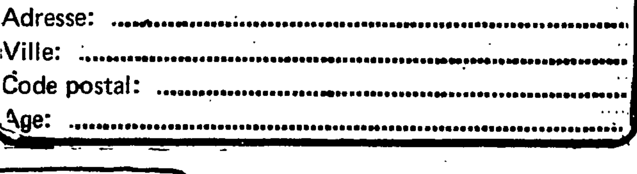
LE FIL CONDUCTEUR

E(lunettes) A(lunettes et cigarettes) D(cigarette et cache nez) B(cache nez et bonnet) C(bonnet) ou C, B, D, A, E.

OMBRES

Le no. 1

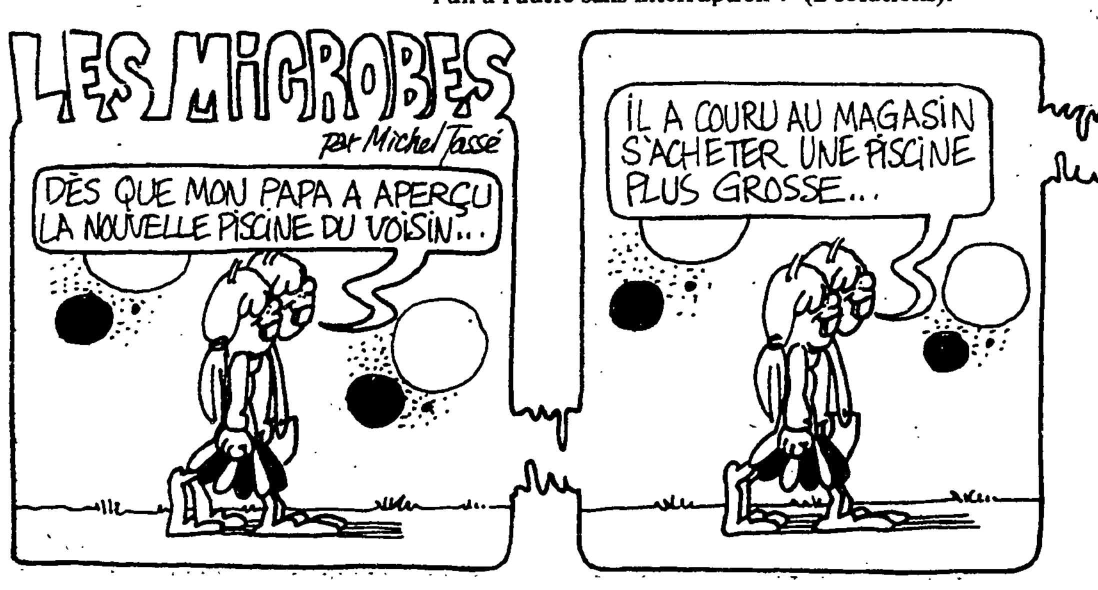
ENIGME: Le mari et la femme.



Pour recevoir ta carte de membre, remplis ce coupon:

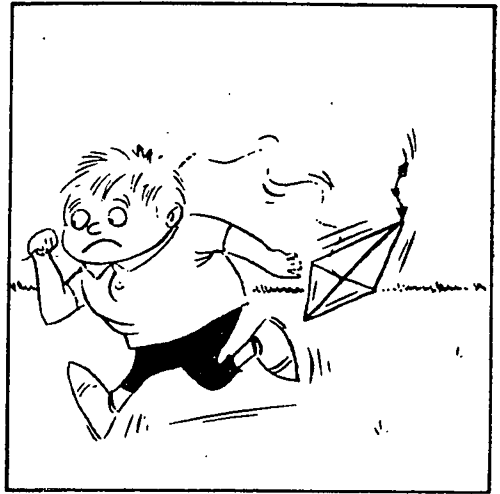
Club Têtes de cacahuète
10012 - 109e rue
Edmonton, Alberta T5J 1M4

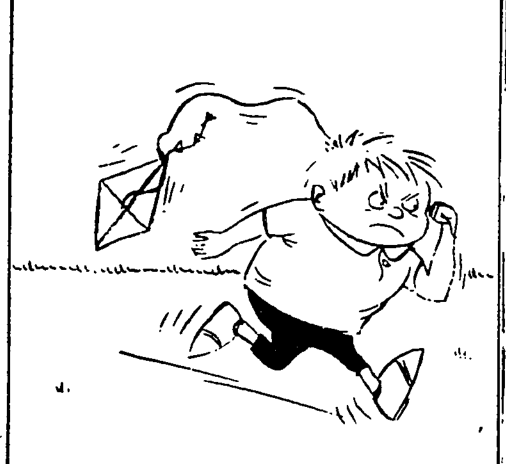
Nom: ....
Adresse: ....
Ville: ....
Code postal: ....
Age: ....

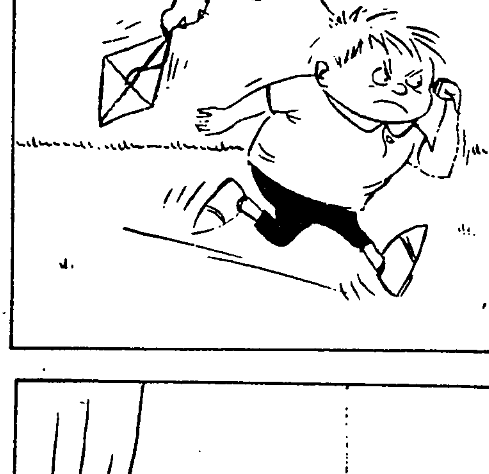




ROFFE







CONCOURS DES MOTS CACHÉS

Reponse du 29 mars: Calmer

GAGNANTE: Annette Croteau
Box 66
Fort Kent,Alta



PRIX DE CETTE SEMAINE:

La Rétrospection de Donald Alarie

Adressez toute participation à:

LES MOTS CACHES
LE FRANCO-ALBERTAIN
10012-109 rue
Edmonton, Alta T5J 1M5

MOTS CACHES

7 lettres cachées

S	E	R	U	T	A	R	E	I	F	I	T	R	O	M
N	C	A	S	E	R	N	E	N	O	I	S	A	V	E
I	R	S	S	E	U	Q	A	I	N	O	M	E	D	S
A	I	O	N	S	U	U	S	S	A	R	I	I	O	R
V	R	I	F	O	S	O	E	I	V	D	A	O	M	U
I	E	E	I	P	I	I	T	V	I	R	S	E	E	E
R	V	Q	T	R	A	T	C	A	R	E	M	R	R	D
C	U	U	R	I	L	O	A	E	E	L	E	T	E	N
E	E	E	A	M	A	U	P	R	S	O	S	I	F	O
L	F	L	V	E	P	R	U	F	E	R	O	A	T	R
E	U	Q	I	T	S	A	T	N	A	F	R	N	I	U
V	T	U	R	S	E	L	U	C	I	D	I	R	L	E
E	I	E	N	R	E	R	I	P	S	N	O	C	E	L
R	L	I	N	O	I	T	A	T	N	E	T	S	O	A
R	E	E	R	I	A	N	I	D	U	T	E	L	A	V

Caserne
conspirer

Démoniaques
dôme

Ecrire
écrivains
élever
évasion

Fantastique
foie
frôler
futile

Miasmes

mortifier

Naître
navires

Ordre
ostentation

Pactes
palais
pose
préavis
prime

Quelque
quoi
quoique

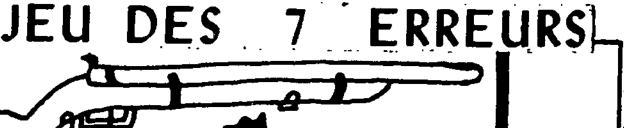
Raide
rature
ravir
reptile
revue
ridicules
rondeurs

Soie

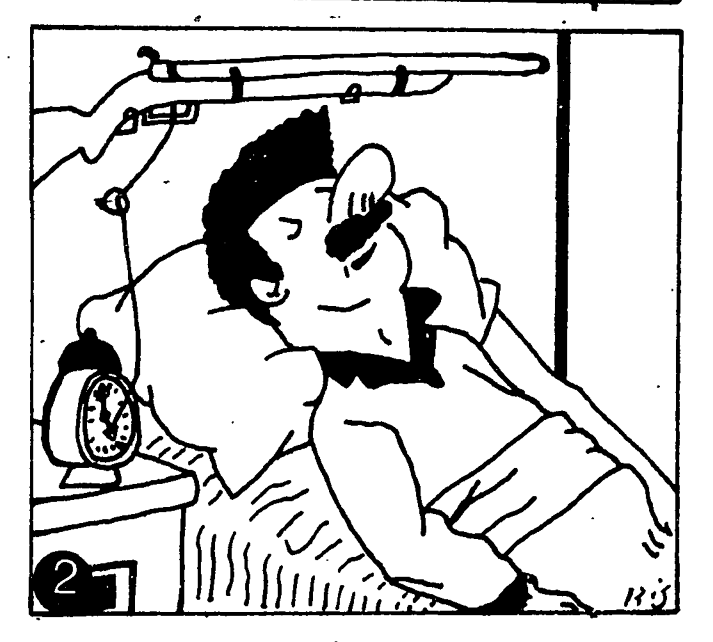
Tour
traiter

Valétudinaire
valeur
vociférations

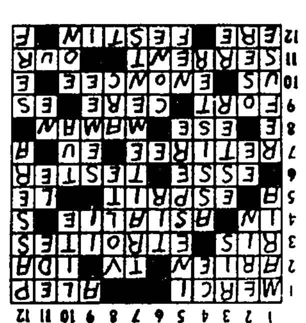
JEU DES 7 ERREURS













MOTS CROISES

PROBLEME 3481

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1						■	■	■				
2						■			■			
3				■								
4			■								■	
5		■							■	■		
6	■					■						
7								■			■	
8		■				■						■
9					■					■		
10			■								■	
11								■	■			
12				■							■	

HORIZONTALEMENT

1– Pitié, grâce. – Ville de Syrie.
2– Partisan de l'Arianisme. – Télévision. – Chaîne de Montagnes.
3– Petit rire. – Peu larges.
4– Préf. priv. – Défaut de salive.
5– Soufle vital. – Chemin de halage.
6– Crochet de fer. – Faire son testament.
7– Eloignée. – Reçu.
8– Dans la rose des vents. – Mère, dans le langage des enfants.
9– Vigoureux. – Riv. de France – En les.
10– Usage. – Exprimée par parole.
11– Pressent. – Anc. ville de Chaldée.
12– Période.. – Banquet.

VERTICALEMENT

1– Village et paroisse du Québec. – N'accorde pas.
2– Nom gaélique de l'Irlande. – Jumelles. – Braver.
3– Partie du veau. – Intenter, suivre une action en justi ce. – De la gamme.
4– Dém. – Seconder.
5– Inattendue. – Partie d'une église.
6– Art de lancer. – Fruit.
7– Manière de combattre une maladie (pl.).
8– Mouvement pour éviter un coup. – Sert à lancer des flèches.
9– Onze. – Parsemée.
10– Superpose des poissons. – Assassina. – Agent d'affaires.
11– Ville des Pays-Bas. – Article. – Venu au monde.
12– Ira d'un lieu à un autre – Dont la personne et les biens dépendent d'un maitre.

Les programmes fédéraux

La protection de la vie privée

Il y a mille raisons qui font que le gouvernement fédéral, par ses divers organismes, possède des renseignements de nature diverse sur tout individu vivant au Canada.

Si vous faites partie de la population active, il y a de fortes chances qu'un lot de coordonnées portant sur votre vie professionnelle, sur vos revenus, ou même sur vos activités en général, soient compilées et forment finalement un dossier personnel à votre sujet.

Que le gouvernement fédéral ait sur vous des renseignements ayant trait à l'application de ses politiques sociales, cela est tout à fait normal.

Par ailleurs, il est possible que si vous avez eu des démêlés avec la justice; si vous avez été impliqué de près ou de loin à d'importants programmes gouvernementaux touchant la sécurité de l'Etat ou des recherches spécifiques, le gouvernement fédéral ait fait enquête et tienne un dossier à jour.

Dans le but d'éviter de porter préjudice, à cause de faux renseignements conservés dans ses banques de données, le gouvernement fédéral accorde maintenant LE DROIT de

- **savoir quels renseignements personnels il détient à votre sujet, et**
- **à quoi servent ces renseignements;**
- **demander des rectifications, si l'information recueillie ne semble pas exacte;**
- **contrôler, dans une certaine mesure, l'utilisation de ces renseignements.**

• Demande de consultation

1 - Il est essentiel de *consulter le catalogue des banques de données*, pour déterminer à quel organisme et secteur se référer. (Voir Les banques de données)

2 - Il faut ensuite *remplir une formule de demande de consultation* de dossier (qu'on peut se procurer dans la plupart des bureaux de poste et dans les édifices fédéraux où il y a un catalogue à la disposition du public et des employés fédéraux.)

Le cas échéant, on doit remplir une formule distincte pour chaque banque de données *qu'on désire consulter*.

L'adresse à laquelle on doit la faire parvenir est clairement indiquée sur chaque formule.

Réponse

Le ministère ou l'organisme fédéral auquel a été adressée la demande de consultation, vous fera parvenir les renseignements demandés dans les meilleurs délais, ou vous indiquera à quel endroit consulter le dossier concerné.

• Demande de rectifications

Si vous croyez que les renseignements sont inexacts ou incomplets, vous devrez *remplir une formule de demande de correction* de dossier, laquelle sera *fournie par l'organisme impliqué*.

Depuis le premier mars 1978, le gouvernement canadien offre à n'importe quel citoyen ou immigrant légalement admis au Canada, de consulter ses banques de données, afin de vérifier quel genre de renseignements ses organismes détiennent à leur sujet.

Cette latitude a été accordée par le biais de l'adoption de la Loi canadienne sur les droits de la personne, laquelle tient compte non seulement de la discrimination mais aussi de la protection de la vie privée.

Réponse

Advenant que ledit organisme fédéral refuse d'apporter des corrections, il vous le mentionnera par écrit, et vous pourrez exiger qu'une note indiquant ce refus soit portée à votre dossier.

• L'utilisation des renseignements

Dans le cas où un ministère ou un autre organisme du gouvernement fédéral veuille utiliser les renseignements recueillis à d'autres fins que celles normalement prévues, *l'organisme ou le ministère* placé dans une telle situation *doit* vous en *demander la permission par écrit.*

Si vous ne répondez pas, on supposera que vous n'avez aucune objection.

• Les plaintes

Vous pouvez porter plainte *auprès du Commissaire à la protection de la vie privée*, à la Commission canadienne des droits de la personne, s'il arrive que vous croyez avoir été lésé dans vos droits à un moment quelconque.

Réponse

Une enquête sera menée de façon confidentielle, et on vous en fera connaître les résultats.

• Les exceptions

Sur les 1 500 banques fédérales de données, une vingtaine contiennent des renseignements qui ne peuvent être divulgués pour des raisons de

- **sécurité nationale**
- **relations internationales**
- **relations fédérales-provinciales**
- **procédures judiciaires (les fruits d'une enquête).**

Par contre, on ne tient secrète l'existence d'aucune banque de données.

• Les banques de données

Afin de connaître le caractère et la nature des banques fédérales de données, on peut consulter l'Index* des banques fédérales de données dans la plupart des bureaux de poste, dans des édifices fédéraux, ou bien en se procurant la publication au

Centre d'édition
Approvisionnements et Services Canada
Hull (Qué.)
K1A 0S9 (613) 995-1781

ou en vous adressant à votre libraire.

No de catalogue: BT1-1/1978
ISBN 0-660-01706-7 $10.00
(cette édition sera renouvelée régulièrement)

Information

Pour obtenir plus de détails sur cet aspect de la Loi canadienne des droits de la personne, adressez-vous à la

Commission canadienne des droits de la personne
Commissaire à la protection de la vie privée
Ottawa (Ont.)
K1A 1E1 (613) 995-1151

**Exemples tirés du catalogue des banques de données*

1102
Parcs à bestiaux — Firmes à commission, employés et membres.

Cette banque a pour but de s'assurer que les membres et les employés n'ont pas acheté ou vendu du bétail frappé d'interdiction aux termes des articles 21 et 25 du Règlement sur les parcs à bestiaux SOR/48-457. Elle comporte les noms et les titres des membres et employés. Le Compte fiduciaire des expéditions ouvert par les firmes à la commission est contrôlé mensuellement pour vérifier entre autres, si les articles 21 et 25 du Règlement sont respectés. Les noms des vendeurs et des acheteurs inscrits à ce Compte sont contrôlés à l'aide de la liste des membres et des employés. Cette dernière est retenue dès que la firme à commission commence ses opérations dans les parcs à bestiaux.

Caractéristiques de la banque

TDA=h/DATE=3-11-77

23815
Dossiers opérationnels de renseignements sur la criminalité

La GRC tient ces dossiers dans le but de recueillir des renseignements qui permettront de détecter, prévenir et supprimer le crime en général, de préserver la paix et d'assurer la sécurité et le bien-être du pays, du gouvernement et d'autres institutions, des biens et des personnes. L'accès à des dossiers est défendu en vertu de l'article 53 de la Loi canadienne sur les droits de la personne. Selon le cas, les dossiers sont gardés indéfiniment.

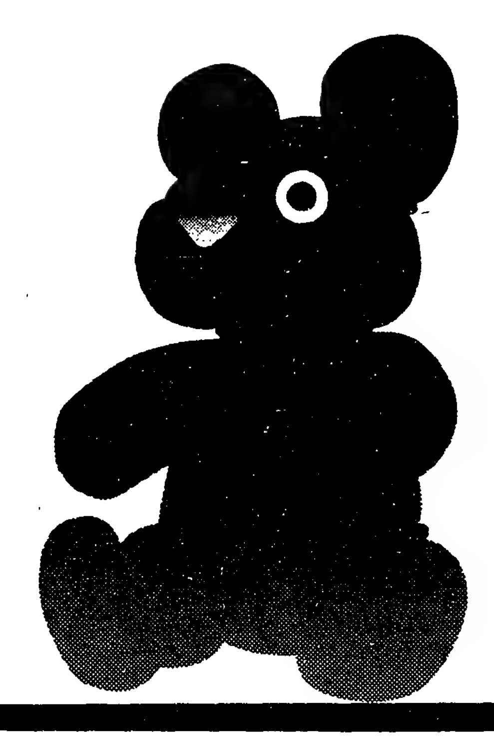
Caractéristiques de la banque

TDA=m/DATE=28-10-77/DISP=53

Avis au consommateur

C'est pas tout d'avoir un





Un jouet devrait être choisi avec soin parce qu'il occupera une place importante dans la vie de l'enfant. Destiné à amuser et à instruire, il peut causer des blessures s'il a des vices de construction ou si l'enfant en fait un mauvais usage.

Un enfant peut s'étouffer s'il avale de petites pièces qui se détachent d'un jouet, ou il peut se blesser sur des tiges ou des arêtes tranchantes. Un jouet qui contient des substances toxiques ou corrosives, ou des produits chimiques irritants, peut même causer la mort. De plus, certains jouets font tant de bruit qu'ils peuvent endommager l'ouïe.

La Loi sur les produits dangereux veille à ce que les jouets ne présentent aucun de ces dangers. Mais il arrive parfois que les fabricants, parents et enfants ignorent même l'existence de tels risques. Le Règlement d'application de la Loi est continuellement mis à jour afin de protéger les consommateurs contre tout produit qui se révèle dangereux.

Les hochets de bébé ont été soupçonnés dernièrement d'avoir causé la mort par suffocation de deux bébés. Par conséquent, de nouveaux règlements ont été élaborés afin de limiter la grosseur et la forme des hochets.

Mais les lois et les règlements ne peuvent prévenir tous les accidents, et les jouets ne sont pas sans danger pour tous les enfants. Un joujou qui convient parfaitement à un bambin peut présenter un danger pour son petit frère ou sa petite soeur.

C'est pourquoi les parents et les aînés doivent veiller à ce que les tout-petits s'amusent avec des jouets qui ne présentent aucun danger et qui conviennent à leur âge. **Saviez-vous que ce sont les enfants de deux à trois ans qui sont le plus souvent victimes d'accidents causés par des jouets?**

Prenez le temps et la peine de bien choisir les jouets de vos enfants. Voici quelques points à retenir:

- Achetez le jouet qui convient à l'âge et au développement de l'enfant.
- N'oubliez pas que d'autres personnes pourraient s'amuser avec le jouet à la maison.
- Lisez bien les instructions et examinez le jouet sous tous ses angles.
- Montrez à l'enfant comment se servir du jouet afin qu'il lui procure du bonheur et non des larmes.
- Lorsqu'un jouet se brise et laisse des arêtes acérées à découvert, jetez-le.
- Surveillez l'enfant en tout temps.

Mettez toutes les chances de votre côté!

Service de l'information et des relations publiques.
Consommation et Corporations Canada.
Place du Portage, Phase 1, Hull, Québec, K1A 0C9.

Un de nos parcs nationaux . .

Le **parc national du Mont Riding**, créé en 1930, se situe à 96 kilomètres au nord de Brandon au Manitoba. Il préserve 1,850 kilomètres carrés de forêts de feuillus et de conifères, de prairies, de collines, de lacs et de ruisseaux.

Le mont Riding, d'où le parc tire son nom, s'élève à 755 mètres au-dessus de la mer et constitue le troisième plus haut sommet du Manitoba.



Faune

L'ours noir, le wapiti, l'orignal et le cerf de Virginie sont parmi les principaux animaux du parc.

L'enclos où vivent une trentaine de bisons, est un de ses aspects les plus inusités.

Les volatiles seraient divisés en plus de 230 espèces, et compteraient même la petite nyctale.

Le parc est renommé pour la taille et l'abondance de ses poissons. Le grand brochet est le favori des pêcheurs; dans le lac Clear, ce poisson pèse jusqu'à 13 kg. On pêche aussi le doré, le corégone et la truite.

Activités

De mai à septembre, promenades-causeries et caravanes de voitures sont à l'ordre du jour.

L'amateur de vie en plein air peut emprunter des sentiers pour effectuer une excursion d'une heure ou de plusieurs jours. Il peut apporter sa propre embarcation ou en louer une au quai du lac Clear.

Le golf, le tennis, la natation, le canotage, les excursions en bateau et le boulingrin sont les activités les plus populaires. On peut également louer des chevaux et des bicyclettes.

En hiver, la pêche sur glace au lac Clear est excellente. Les autres activités sont le ski de randonnée, la raquette et le ski alpin à la station de ski Agassiz.

Logement

Les terrains de camping sont répartis en des endroits appropriés. Il y a même des installations de camping hivernal aux lacs Moon et Whirlpoll.

Le centre de services aux visiteurs fournit des renseignements concernant les hôtels, motels et chalets de la région.

Voies d'accès

Le parc est accessible en voiture ou en autobus par le nord, le sud et l'est. Du nord au sud, la route 10 relie Wasagaming (le centre de services des visiteurs) et Brandon. Cette route continue vers le nord jusqu'à Dauphin, située à 13 kilomètres de la limite du parc.

Venant de l'est, la route 19 pénètre le parc et traverse l'escarpement: une zone très pittoresque.

L'aéroport le plus rapproché se trouve à Dauphin, et il y a un aéroport pour les petits avions à Erickson.

Restaurants

A Wasagaming, il y a 6 restaurants pour satisfaire le public, allant du casse-croûte à la grande salle à dîner: le Wigiwan, le New Chalet, le Ice Cream Bar et Restaurant, le T-Log Restaurant, le Mooswa Dining Lounge et le MacDonald's Hamburger (qui n'a aucun lien de parenté avec la fameuse chaîne de restaurants).

Renseignements

On peut écrire à: Parc National du Mont Riding, Wasagaming, Manitoba, R0J 2H0; ou téléphoner à: (204) 848-2811

Permis

véhicule		pêche	
1 an	$10	1 an	$4
4 jours	$ 2	camping	
1 journée	$ 1	1 journée	$3 à $6
dans la plupart des parcs			

Parcs Canada, Division de l'information
400 ouest, avenue Laurier, Ottawa K1A 0H4

30 P'TITES MINUTES avec Roger Lacroix

(deuxième partie)

Devoir et conscience sont synonymes

La semaine dernière, le brigadier général Roger Lacroix, commandant du 10e Groupement aérien tactique de l'armée canadienne à la base de Saint-Hubert (Québec), racontait comment il a cheminé de sa ville natale de Hawkesbury (Ontario) à Saint-Basile-le-Grand (Québec) où il habite actuellement.

Toujours sur le même ton badin, il nous livre maintenant ses impressions sur l'aspect de la vie militaire.

Par Guy O'Bomsawin

photos Forces canadiennes

Toujours pilote

• **Est-ce que vous pilotez toujours?**

Oui, mais moins souvent évidemment, parce que plus on monte en hiérarchie, plus on devient embêté par la bureaucratie. Mais je m'efforce de faire au moins cent heures de vol par année.



Le brigadier général accompagné du capitaine Chester, du groupement aérien de la défense à North Bay (Ontario).

• **Avez-vous un avion personnel?**

Non. Je me sers des avions opérationnels des escadrilles. Des CF-5. Il me faut passer des examens, comme les autres. Je dois faire une envolée d'examen avec un pilote opérationnel, afin qu'on sache si je suis capable de manoeuvrer comme du monde. J'ai donc un lieutenant qui me dit quoi faire, qui me dit ce qui ne va pas, et puis je corrige mes erreurs en essayant de ne pas me casser le nez !

• **Pouvez-vous nous raconter des anecdotes relativement à ça? Parce que j'imagine que le lieutenant n'est pas toujours très à l'aise de dire au général** *On descends trop, là . . .*

Oh, ils ne se gênent pas, parce que ce sont leurs fesses qui sont assises là. Je les avertis de ne pas me laisser faire, parce que mes fesses y sont aussi.

Mon attitude envers mes subalternes est quand même amicale. J'aime bien m'amuser avec eux, quand on se rencontre au mess des officiers.

• **Je trouve que vous êtes quelqu'un de très sympathique, de très humain!**

Comme ça, ça rend les gens beaucoup plus à l'aise. Même si on a un grade supérieur, ces gens-là sont des êtres humains, et lorsque vous voulez avoir le meilleur d'eux-mêmes, il faut qu'ils se sentent à l'aise et qu'ils aiment travailler avec vous.

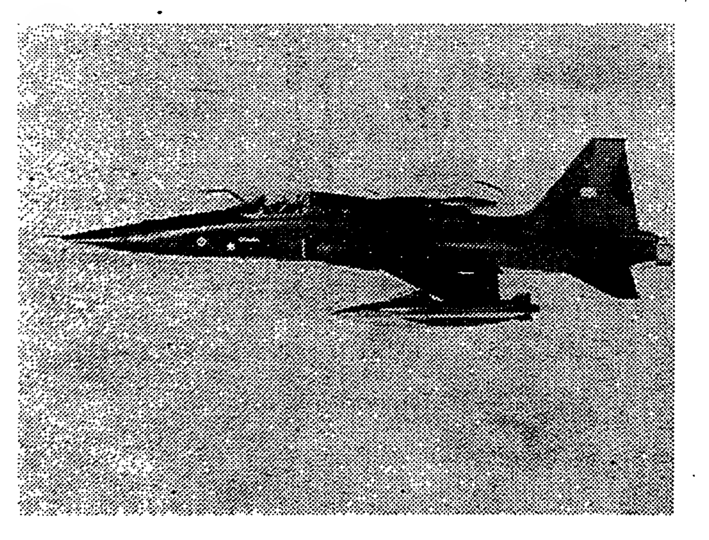
L'aspect humain

• **De vous entendre parler comme ça, peut nous paraître étonnant parce que nous, les civils, avons peut-être une perception différente des militaires. On leur dit de tourner à gauche, et ils tournent à gauche; on leur dit de tourner à droite, et ils tournent à droite. L'humanisme ou les relations humaines là-dedans, allez-y voir ! Qu'est-ce que c'est le monde militaire?**

Si on parle de l'infanterie, par exemple, le travail n'est vraiment pas drôle. Le soldat est au front, et il va se faire tirer dessus. Les gars d'en face ont de vraies cartouches, et l'officier est en arrière de lui pour lui dire d'avancer. S'il est trop ami avec lui, le fantassin va lui dire *Lâche-moi, je n'avance pas!* Il y a des fois où il faut "botter" les soldats pour les faire avancer, mais il y a un juste milieu entre la discipline et les relations humaines. Il faut que le soldat comprenne ce qu'il a à faire et qu'il le fasse.

• **Avez-vous déjà vécu cette situation, qui est celle d'envoyer des soldats sur la ligne de feu?**

Non, je ne connais pas cette expérience-là, et je ne le souhaite pas. Mais j'ai connu d'autres situations où j'étais officier chargé d'une unité et où j'ai dû dire aux gars *ce n'est pas un cadeau, mais allez-y les gars.* Ils sont allés et je vous jure qu'il y avait des chances qu'ils se cassent la gueule. Il y avait une alerte et le temps était très très mauvais; tellement, qu'ils ont été obligés d'atterrir sur une piste de secours.



Chasseur de type CF-5 en service depuis 1966.

• **Est-ce qu'on manque de militaires en ce moment?**

Il y a beaucoup de gens qui sortent de l'armée, et il faut les remplacer. Or, avant d'arriver à trouver une recrue qui va faire un bon soldat, il faut parfois recruter beaucoup de gens. Je ne connais pas exactement les chiffres mais ça peut être de l'ordre de 3 à 4 pour 1.

La famille

• **Avez-vous des enfants?**

Oui, trois filles; l'aînée est secrétaire au quartier général de la force mobile; la deuxième termine son cegep cette année, elle doit entrer à l'université l'an prochain, en traduction ou en langue; la troisième a 13 ans, elle est au secondaire.

• **Vos enfants ont-ils toujours vécu au Québec?**

Non, la première est née à North Bay, en Ontario; la deuxième à Cold Lake, en Alberta; et mon "bébé", à Québec. Evidemment, nous avons déménagé souvent, mais elles ont toutes les trois commencé leurs études en français. Mais en déménageant, il y a eu des endroits où il était difficile de trouver une école française. Aujourd'hui, dans les forces armées, c'est beaucoup mieux de ce côté-là, parce que partout où on va, il y a des classes françaises. Il y a quelques années, c'était très difficile. A Toronto, par exemple, il aurait fallu que je m'installe très loin de mon travail pour que ça devienne réalisable.

• **Votre famille ne trouvait-elle pas difficile le fait d'avoir à se déplacer?**

Oui, mais l'adaptation a toujours été assez facile, parce qu'on a toujours des amis dans les forces armées.

Du côté du français, il y a quelque chose chez-nous qui est assez intéressant. Malgré le fait que mes enfants aient dû étudier dans des classes anglaises, et que nous ayions été, bien souvent, complètement encerclés par les Anglophones, nous avons toujours maintenu notre langue et notre culture, et mes enfants sont parfaitement bilingues.

Militarisme et politique

• **Lorsqu'on est soldat ou, raison de plus, général, est-ce qu'on a des options politiques qu'on peut faire connaître?**

Non. On se tient loin de cela en autant que possible. Nous ne sommes pas sensés nous embarquer dans la politique; des règlements nous le défendent.

Ceux qui sont tellement convaincus, au point de rendre publique leur option politique, peuvent toujours sortir de l'armée.

Evidemment, presque tous ont leurs propres convictions et on en parle au club, dans notre milieu, mais surtout pas devant les journalistes. Nous sommes libres de notre choix, mais nous ne sommes pas libres d'influencer les gens qui travaillent pour nous.

Suite à la page 33

L'énergie à meilleur marché

Les petits accessoires ménagers

En plus de la cuisinière et du réfrigérateur, la plupart des gens disposent dans leur cuisine de nombreux petits accessoires ménagers. Certains contribuent à épargner de l'énergie, mais de nombreux autres ne sont que des gadgets électriques.

• **N'utilisez que de petits accessoires efficaces**
Les poêlons, les grille-pain et les bouilloires électriques sont plus efficaces que la cuisinière pour les petits travaux. Exemple: le grille-pain est trois fois plus efficace que le gril du four pour griller du pain.

Bouilloire

• **Enlevez le tartre.**
Certaines eaux dures forment des dépôts à l'intérieur de la bouilloire, réduisant ainsi le rendement. Enlevez ce tartre périodiquement.

• **Pas plus d'eau qu'il ne faut.**
Ne faites pas chauffer une pleine bouilloire d'eau pour faire seulement une tasse de café.

Grille-pain

• **Enlevez les miettes.**
Vous obtiendrez un meilleur rendement si vous enlevez régulièrement les miettes et les dépôts de particules brûlées.

• **Vérifiez les éléments.**
De temps à autre, vérifiez les éléments chauffants pour voir s'ils ne sont pas brisés. (Commencez par débrancher l'appareil!)

• **Pas trop foncées.**
Si vous êtes prêts à manger vos rôties pâles ou moyennement brunies, vous économiserez un peu d'énergie.

Poêlon électrique

• **Vérifiez la température.**
Vérifiez l'exactitude du contrôle de température. Réglez-le à 100° C et voyez si ce réglage fait bouillir de l'eau. Si le contrôle n'est pas précis, confiez l'appareil à un réparateur.

• **Emplois simultanés.**
Vous pouvez utiliser des séparations en papier d'aluminium pour cuire plusieurs aliments en même temps.

Energie, Mines et Ressources Canada.
588, rue Booth, Ottawa K1A 0E4

P&R 308 (Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

30 P'TITES MINUTES . . .

Suite de la page 32

Québec et Victoria

• **Si vous aviez le choix, quel est l'endroit où vous aimeriez vivre, travailler?**

Il y a deux endroits que j'aime beaucoup: la ville de Québec et Victoria, en Colombie-Britannique. La ville de Québec, parce qu'il y a là tout ce que j'aime: l'histoire, des gens sympathiques, de très bons restaurants, des paysages superbes (on n'a qu'à aller dans les Laurentides) et on peut y faire du ski; malheureusement il y a beaucoup de neige et l'hiver est long. A Victoria, c'est le climat qui me plaît par-dessus tout; on peut y faire du ski et la nature est très belle; mais en ce qui est des restaurants, c'est beaucoup plus restreint qu'à Québec, pour les fins gourmets.

• **Comptez-vous rester encore longtemps dans les Forces armées canadiennes?**

Jusqu'à l'âge de 55 ans, à moins que, pour une raison familiale quelconque ou une raison de maladie, je doive partir. Evidemment, si je refuse d'accepter une politique quelconque, alors, je sortirai !

• **Avez-vous songé à ce que vous aimeriez faire quand vous quitterez l'armée?**

Je ne déteserais pas aller dans une autre gestion de compagnie civile ou dans la gestion du ministère des Transports, du côté aéronautique.

• **Quelque chose qui finit comme général, président directeur général?**

Oui, ça a du bon sens. Le salaire est bon et il y a un peu de prestige. C'est un fait qu'on devient gaspilleux, et les petites douceurs deviennent des choses que l'on exige après ! •

P&R 708 B (Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

COURS D'ÉTÉ EN FRANÇAIS

Du 3 au 14 juillet prochains, le NEWMAN THEOLOGICAL COLLEGE offre un cours sur "La tradition johannique" (thèmes catéchétiques des écrits de saint Jean l'Evangéliste). Ce cours, d'une valeur de deux crédits, sera donné par M. Guy St-Michel, candidat au doctorat en théologie à l'Université Laval.

Autres cours en sciences religieuses et bibliques:
- "Law in community: Jewish and Christian approaches to ethics" (2 crédits: Lawrence Frizzell, du 3 au 14 juillet)
- "Introduction to Scripture" (4 crédits: Shirleyan Threndyle, du 3 au 28 juillet)
- "The prayer dynamic of the Psalms" (2 crédits: Paul Fachet, o.m.i., du 17 au 28 juillet)
- "Women in ministry" (2 crédits: Jane Russell, o.s.f., du 3 au 14 juillet)
- "Christian spirituality" (2 crédits: Simon Tugwell, o.p., du 17 au 28 juillet)
- "Christotherapy": healing and growth through enlightenment" (2 crédits: Bernard Tyrrell, s.j., 17 au 28 juillet)

Il y aura aussi une session de quatre (4) soirs, du 3 au 6 juillet, sur le sujet: "Ministry of healing".

Pour de plus amples renseignements et des feuillets d'inscription:

Registrar
Newman Theological College
R.R. 8, Edmonton, Alberta
T5L 4H8

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

L'Alberta et ses deux joyaux

Suite de la page 16

tadel, ou à une course de radeaux sur les rapides de la rivière Saskatchewan-Nord.

Si vous êtes d'attaque, voici un petit échantillon des différents loisirs dont vous pourrez profiter: tous les jours, d'excellentes fanfares convergent vers le centre de la ville où elles donnent un spectacle d'une demi-heure.Des véhicules de conception bizarre, conduits par des chauffeurs au talent plutôt douteux, dévalent l'avenue Jasper dans une amusante épreuve quotidienne baptisée le"Fun Tub Derby". En outre, vous pouvez prendre en plein air le petit déjeuner du Klondike, avoir l'occasion de rencontrer les gens du pays et d'apprécier l'incomparable hospitalité des Albertains.

Pour les habitants d'Edmonton, la promenade du dimanche est l'événement de la semaine lorsque, parés de leurs plus beaux atours, ils se retrouvent dans centre de la ville. Les rues sont fermées à la circulation automobile, ce qui permet de former un mail immense; des orchestres de musique rock ou des groupes de musiciens amateurs animent une douzaine d'estrades.

Les Jeux du Commonwealth approchent cependant à grands pas. Les meilleurs athlètes de 48 pays se mesureront dans une dizaine de disciplines sportives, dont l'athlétisme, la gymnastique, le badminton, la boxe, le cyclisme, le boulingrin, le tir, la natation, le plongeon, l'haltérophilie et la lutte.

La ville d'Edmonton a déjà pris une bonne avance dans la construction des nouvelles installations sportives qui seront prêtes bien avant l'ouverture des jeux; citons notamment le nouveau grand stade d'une capacité de 42,400 sièges.

Les Canadiens peuvent acheter des billets dans les 966 succursales de la banque Toronto-Dominion, un peu partout au pays. Dans les autres pays du Commonwealth, on a désigné des agents pour la vente des billets; on peut obtenir des renseignements à ce sujet en s'adressant à un transporteur local ou à une agence de voyages. On peut s'adresser également à l'Association des Jeux du Commonwealth, représentée dans tous les pays participants.

On trouve de tout à Edmonton: théâtre, grande musique et activités artistiques. C'est également la porte d'entrée du Parc national de Jasper dont les paysages incomparables de lacs et de rivières tumultueuses, et les majestueuses montagnes aux sommets enneigés sont un véritable enchantement. Quatre heures seulement vous séparent de ces lieux dont la beauté restera à jamais gravée dans votre mémoire.

Si vous ne trouvez pas ce que vous cherchez en Alberta, vous ne le trouverez nulle part ailleurs.

Pour tout renseignement touristique sur le Canada, prière de s'adresser à l'Office de tourisme du Canada, Ottawa, Canada, K1A 0H6. O

Scoutisme

Suite de la page 5

quelqu'un tous les jours.

C'est un peu? Eh non... C'est beaucoup à découvrir le monde de l'amitié, de l'entraide, de la responsabilité...

Le louvetisme, c'est tout ça, mais plus que ça encore.

LES ECLAIREURS

(12-13 ans) apparaissent plus exigeants. Nous le comprenons, nous aussi, puisqu'ils doivent apprendre à orienter toute leur vie actuellement bouleversée par l'adolescence. Découvrir à travers certains projets qu'ils peuvent élaborer des responsabilités à leur mesure, qu'ils peuvent agir et devenir de vrais chefs, c'est une démarche qui leur convient; c'est aussi un grand pas dans leur jeune vie. Pourtant, c'est plus que ça encore, le scoutisme.

LES PIONNIERS

(14-15-16 ans) ne se contentent pas de peu. Ils n'exigent pas du "semblant", mais du vrai. De l'action. Ils veulent croître à travers les réussites et les échecs. Apprendre à connaître la société pour s'y tailler une place sans vouloir tout casser, mais sans accepter de tricher. Relever ses propres défis. Compter sur les autres et se révéler disponible. Apprendre à juger... Et plus encore. O

Quand je pense tout seul...

ROSE COTE

Le 17 janvier dernier, Rose Côté s'est levée comme elle l'avait fait tous les matins depuis les quelques 27 ans qu'elle vivait au Foyer Youville à St-Albert. Elle prit son déjeuner et fit un peu de ménage à la cuisine comme d'habitude. Tout indiquait que cette journée serait la réplique exacte de tant d'autres, sauf que Rose répéta à plus d'une religieuse, qu'aujourd'hui "c'est le jour où je vais mourir".

Les religieuses en entendent bien d'autres au Foyer Youville. D'ailleurs Rose n'était pas toujours en mesure de tout comprendre ayant été ralentie quelque peu par une maladie d'enfance et commençant à ne plus être bien jeune à 68 ans. L'infirmière l'examina et ne trouva rien d'anormal. Après le déjeuner, Rose se coucha. Elle reposait bien à 9h00. Mais à 9h30, quand la religieuse vint voir si tout était correct. Rose était morte.

Rose n'eut pas une vie facile. Orpheline en bas âge, elle n'avait qu'une soeur comme parente immédiate, Lillian qui maria mon oncle Lucien, tous deux décédés depuis. Elle apprit tôt à se contenter de petites joies et à apprécier plus que tout autre le don de l'amitié. Si elle n'avait pas à sa disposition toutes les qualités de l'esprit, elle avait pourtant toutes celles du coeur. Elle savait ce que c'était que d'aimer son prochain comme aussi d'aimer son Dieu. C'était une personne de grande foi.

Dépourvue comme elle pouvait sembler l'être, elle a pu nouer des liens d'amitié profonds avec plusieurs personnes pour qui son départ a laissé un grand vide. Une de mes soeurs et son mari s'étaient liés d'amitié avec Rose. De l'avoir chez eux pour une fin de semaine était une grande joie pour toute la famille. C'était une personne sans égoïsme, sans caprice. Elle était heureuse d'être de la famille pour quelques jours et elle ne formulait aucune demande, confiante que tout se déroulerait pour le mieux. Elle occupait ses nombreux temps libres à tricoter devant la télévision qui l'absorbait tout à fait, ou encore en faisant des casse-têtes ce qui devenait pour elle presqu'une passion.

Rose était une personne très joyeuse qui aimait beaucoup rire. Je me souviens qu'alors que je n'avais que 10 ou 12 ans, nous avions une soirée de famille et Rose était présente. Pendant que nos parents parlaient dans la pièce voisine, nous, les plus jeunes,jouions aux cartes avec Rose dans la cuisine. Bientôt, elle s'aperçut que l'un ou l'autre trichait ce qui provoqua chez elle des éclats de rire absolument contagieux, de sorte que les grandes personnes devaient venir nous avertir de "baisser le ton".

Il y a quelques années, Rose me demanda si j'aimerais avoir un tapis pour ma chambre. Je luis dis qu'en effet ça me ferait plaisir. Elle m'annonça qu'elle m'en ferait un. Pendant de longs mois, Rose travailla avec des pièces de linge qu'elle tressa et qu'elle enroula pour faire un tapis rond et multicolore. En possession du fameux tapis, depuis quelques temps, je dis à Rose comment le matin quand je me lève et que je pose mes pieds sur son tapis "mes orteils sont tous contents", commentaire qui la fit rire aux éclats pendant plusieurs minutes. Inutile de dire que son tapis me suivra pour les années à venir jusqu'à usure.

Rose, ta vie n'a pas été vaine. Tu nous as rappelé que les plus grandes richesses sont celles du coeur et que dans ta pauvreté et ta grande simplicité étaient cachés de précieux trésors. Puisses-tu reposer dans la paix et le bonheur.

Jacques Johnson, o.m.i.

ANNIVERSAIRES

Meilleurs voeux aux membres suivants de la Sécurité Familiale

LUNDI 10 avril

Mme Anna ARSENAULT, St-Paul
Son Hon. le Juge Guy BEAUDRY, Edmonton
Rolland BENOIT, Vegreville
Gérard BLANCHETTE, Yellowknife
Marcel DURAND, Hinton
R.P. Louis-Clément LATOUR, o.m.i., St-Albert
Wilfrid LOISELLE, Girouxville
Albert PARENT, Edmonton
Sr Agnès YUHAS, s.c.e., Edmonton

MARDI 11 avril

Benoit AUBIN, Guy
Sr Claire BARIL, a.s.v., Edmonton
Mlle Doreen BELANGER, McLennan
Robert BERUBE, Edmonton
Robert CYR, Edmonton
Mme Sylvianne DION, Donnelly
Mme Madeleine DUROCHER, Lac La Biche

MERCREDI 12 avril

Fernand BILODEAU, Vimy
Jules OUELLET, Tangente

JEUDI 13 avril

Armand BROCHU, Swan Hills
Normand CAMPBELL, Edmonton
Mme Thérèse DALLAIRE, Bonnyville
Marcel DEMERS, Edmonton
Edmond DESPINS, Falher
Raymond DESPINS, Falher
R.P. Ubald DUCHESNEAU, o.m.i., St-Albert
Fernand FOREST, Edmonton
Herman LAFORCE, Bonnyville
Gérard MACKELL, Girouxville
George SENECAL, St-Paul

VENDREDI 14 avril

François BRISSON, Rimouski
Roger CAUCHON, Peace River
Claude DELAGE, Guy

SAMEDI 15 avril

Mlle Dorine FORCIER, Donnelly
Roland JODOIN, Edmonton
Roger MALO, Lafond
Mme Stella TREMBLAY, St-Paul

DIMANCHE 16 avril

M. l'Abbé Roland BISSONNETTE, Mallaig
Alcide JEAN, St-Paul
Mme Marie-Héléna Emma LAVOIE, St-Isidore
Denis SIMARD, Jean Côté
Armand THEROUX, Lafond

COMPOSITION DU COMITE DE L'EDUCATION DE L'ACFA

Michel BEAUDOIN des Surintendants bilingues
Adrien BUSSIERE, du Ministère de l'éducation
Marie-Claire CHAMPAGNE, de la régionale de Bonnyville
Bernard DEMERS, de la régionale d'Edmonton
Madeleine GAUTHIER, de la rég. de Rivière la Paix
Irène LABELLE, de la régionale de Calgary
Gérard MOQUIN, A.E.B.A.
Marcel LAVALLEE, du Conseil français de l'ATA
Pierre LEROUX, de la régionale de St-Paul
Juliette MONTPETIT, de la rég. de Morinville-Legal
Albert LA FRANCE, Faculté Saint-Jean

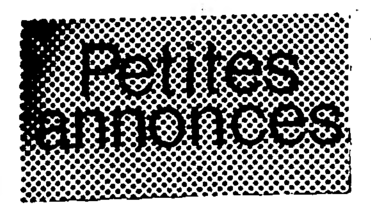
M. Michel Beaudoin,



Président

Les régionales de Lethbridge et Red Deer seront représentées à la prochaine réunion

10008-109e rue, Edmonton T5J 1M5
MEMBERSHIP et INFORMATION
(403)429-7611



Appartement à louer: 1 chambre à coucher, Endroit: Bonnie Doon 250,00 par mois, utilités incluses. Tél.: 466-8259

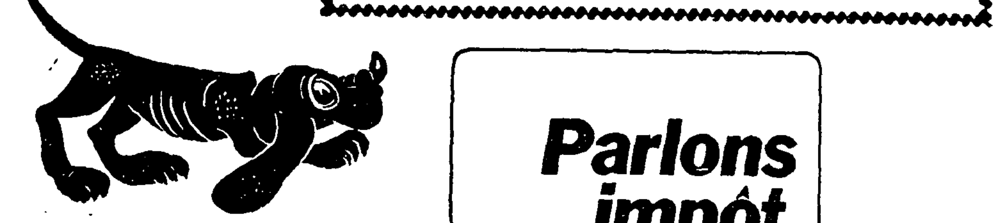
Maison neuve à Plamondon, Lot: 50 par 150, bien bâtie, 1076 pieds carrés. Maisons et lots sont rares à Plamondon, ne manquez pas cette offre. Pour de plus amples informations, contactez Alphé, tél.: 429-7581. Arcana Agencies (Realty) Ltd, 504 Cambridge Building, Edmonton

R. VINCENT CONSTRUCTION Ltd

Pour tous vos besoins en construction et en aménagement intérieur

Prop. Robert Vincent

5104 - 51 Ave.
Bonnyville, Alberta   Tél.: 826-3602



LE FRANCO-ALBERTAIN

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique

Membre de l'APFHQ
Membre des Hebdos Régionaux

Directeur, Rédacteur, Publiciste: Gaëtan Tremblay
Adjointe à la direction et abonnements: Francine Gagné
Publiciste: Guy Bertrand, Bur.:422-0388 Rés.: 465-3519
Composition: Bernadette Granger
mise en page: Francine Côté.
Imprimerie: North Hill News

ABONNEMENTS:
$7.50 par année
$13.00 pour deux ans
Etats-Unis: $9.00 par année
Autres pays: $10.00 par année

Courrier de deuxième classe
Enregistrement: No. 1881

10012 - 109e rue
EDMONTON, ALBERTA
T5J 1M4

Tél.: 422-0388 ou 424-9388

CARTES D'AFFAIRES

Tél.: 462-3967
TREMBLAY & FILS
Menuiserie, Dry Wall, Stucage, Peinturage
SPECIALISTS EN REPARATION
111 Morin Maze (Millwoods) Edmonton, Alberta
R. TREMBLAY Gérant

Tél.: 474-8011   Telex: 037-3840
Cheetah CYCLE SALES LTD.
9104 – 118e ave, Edmonton T5B 0V1
YAMAHA

André-Jean RENAUD
9251-58 rue Edmonton
T6B-1I7
469-3206
AR AGENCY
SERVICES TECHNIQUES

Alain & Monique Bouchet
Pour tous vos besoins immobiliers, service efficace.
Rés.: 286 - 2031   Bur.: City Wide Realty 288 - 9941

Husky Crane Service Ltd.
Location de grue à tour
Personnel de montage
Erection - Démantèlement
Marcel Roy   Tél.: 289-8081

HAIR DIMENSION LTD.
10012A - JASPER AVENUE, EDMONTON, ALBERTA T5J 1R7
(403) 424-7484
Cecile Allard

CARDA
Commercial Résidentiel Terrain
8935 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
RENE AMYOTTE
Bur.: 465 - 9691
Rés.: 465 - 3855
IMMEUBLE

LEO AYOTTE AGENCIES LTD.
Rep.: LEO AYOTTE
Assurances générales
Automobiles, maisons, etc.
EDIFICE LA SURVIVANCE
10008 - 109e rue, Edmonton
Bur.:422-2912 – Rés.: 455-1833

LE CARREFOUR
Bonnyville
Centre Culturel de l'A.C.F.A.
Tél.: 826-5275
Calgary
App. 102, 1809 - 5e rue S.W.
Tél.: 262-5366
Edmonton-Nord
10014 - 109 rue
Tél.: 424-2565
Edmonton-Sud
9208 - 88e avenue
Tél.: 469 - 8240
Falher
Caisse Francalta
Tél.: 837-2227
St-Paul
4914 - 50e avenue
Tél.: 645-4800
Carrefour-Legal
C.P. 507
Legal, Alta.
Tél: 961-3665

DR. R.D. BREAULT
DR. R.L. DUNNIGAN
Dentistes
Strathcona Medical Dental Bldg
Pièce 302, 8225 - 105e rue
Tél.:439-3797

OPTICAL PRESCRIPTION
COLLEGE PLAZA
8217 - 112e rue
PAUL J. LORIEAU
Tél: 439-5094

IMPRIMERIE LA SURVIVANCE PRINTING
Marcel Doucet
10010 - 109e rue   Tél.: 424-8267

HUTTON UPHOLSTERING
Housses de toutes sortes
Réparations de tentes et auvents
Estimés gratuits
10542 - 96e rue   Tél.: 424-6611

EDMONTON RUBBER STAMP CO. LTD.
Fabricants d'estampes en caoutchouc et de sceaux
10127 - 102e rue
Tél.: 422-6927

graphica galerie d'art
spécialité: gravures canadiennes
poterie d'art
encadrement artistique
8815b-92e rue, T6C 3P9   465-4188

BENOITON & ASSOCIES
Comptabilité - Impôt
Imperial Lumber Building
208 - 10018-105e rue,
Edmonton, Alta. Tél.: 424-6301
201- 10029A - 100ave.   1130 - 102 ave.
Grande Prairie   Dawson Creek, C.B.
Tél.: 532-3587   Tél.: 782-2840

CAMPUS HAIR CENTRE
Spécialiste en coiffure et soins capillaires pour hommes et femmes
Ernest Daigle
tél: 439-2423
Campus Towers
8625 - 112 rue • Edmonton, Alberta.

DR. PAUL HERVIEUX
Dentiste
Edifice Glenora Professionnal
10204 - 125e rue
Bur.: 452-2266 - Rés.: 454-3406

DR. R.J. SABOURIN
Dentiste
213 Le Marchand
Edmonton
Bur.: 488-1880 - Rés.: 488-3713

HECTOR R. THERRIEN, C.A.
LACHMAN KING & CO.
Comptables agréés
442 Birks Building - Avenue Jasper et 104e rue   Edmonton, Alta
Tél.: 424-8121   (rés.) 433-5611

J.P.R. (RON) COMEAULT
Représentant régional d'Assurance-vie des Chevaliers de Colomb
Tél.: (403) 488-5653
Rés.:423-4750
Centre Chevaliers de Colomb
10140-119e rue, Edmonton, Alberta

PUBLICITEC
• Photographie   • Design
Denis Lord
Edmonton. T6C 1R3
Tél.: 466-2449

Atelier B's CERAMIQUE
51/2 milles au sud-est de PEACE RIVER
Tél.: 624-8120
Articles en céramique, vente de matériaux


SERVICES DE RECHERCHE ET DE REDACTION Ltée.
BLAIR DORE, GERANT
8012-131A ave   475-3371
Idées, Développement d'idées.
Recherche, Rédaction,
Coordination, Traduction

JULIEN BOUCHER TRUCKING
R.R.2, New Sarepta, Alta
Terre noire, sable, gravois. Services personnalisés.
Tél.: 986-6871

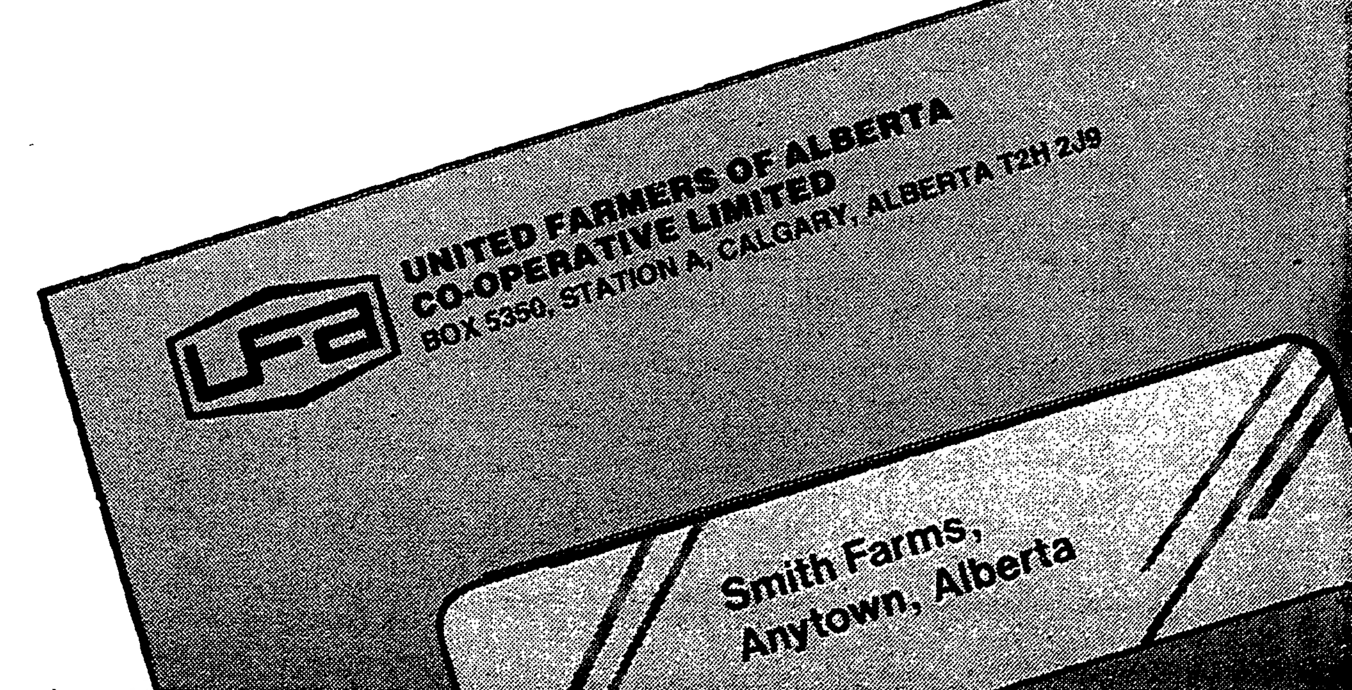
GUY. G. NOBERT
Comptable agréé
331 Professional Building
7, rue Ste-Anne
St-Albert, Alberta
Tél: rés 459-8983
bur 458-8686

Earnings returned...

$2,894,000

will be returned in cash to UFA members based on their petroleum and farm supply purchases.

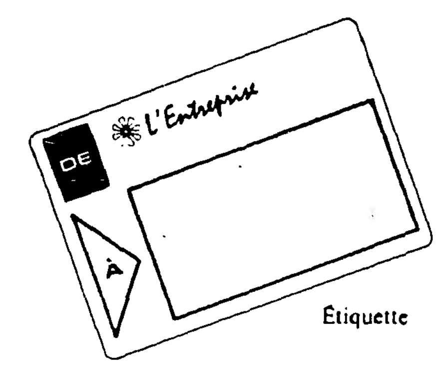
Membership pays in many ways. Cash dividends are of course important, but UFA provides customers with a total service:
- quality petroleum products and service
- guaranteed farm supplies
- 136 petroleum agencies and 22 farm supply centres conveniently located throughout Alberta



On parle français

* (avec la collaboration de l'Office de la langue française, 700, boulevard St-Cyrille est, salle 203, Québec (Qué.) G1R 5A9)

Les imprimés administratifs I



Étiquette

expéditeur

ENVELOPPE - RÉPONSE D'AFFAIRES
FRANCO SI POSTÉE AU CANADA
LE PORT SERA PAYÉ PAR

POSTES CANADA POSTAGE
8 CENTS
10,000

L'Entreprise
1234, rue DU TRAVAIL
VILLE DE LA PRODUCTION

L'Entreprise

DEMANDE DE MARCHANDISE

nom	
adresse	téléphone

quant.	description	marchandise comm. le	marchandise requise le	marchandise livrée le	remarques

MARCHANDISE PAYABLE

à la livraison ☐ à 30 jours ☐ débitée ☐ no du compte ➧ ☐

L'Entreprise

ÉTAT DE COMPTE
No
MONTANT DÛ

facture	description	montant

DÉTACHER ICI

TALON
No
MONTANT À PAYER

L'Entreprise

AVIS D'ÉVALUATION

date

NOM ET ADRESSE	EMPLACEMENT DE L'IMMEUBLE

Votre propriété a été évaluée au montant indiqué.
Toute contestation devra parvenir à nos bureaux avant la date d'homologation, par courrier recommandé.

évaluation

date d'homologation

L'Entreprise

BON DE COMMANDE

date

quantité	description	prix unitaire	escompte	prix de revient

remarques

livraison requise le	no de la commande	préparé par

L'Entreprise

ÉVALUATION

date

NOM ET ADRESSE	EMPLACEMENT DE L'IMMEUBLE

évaluation

date d'homologation

COMPTE DE TAXE date

TYPES DE TAXE	TAUX	MONTANT
TAXE FONCIÈRE		
TAXE D'EAU		
TAXE D'AFFAIRES		
TAXE SPÉCIALE		

Votre paiement est dû dans les dix jours. TOTAL ➧

* Tiré de "Gestion des imprimés administratifs".